

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2
Département de Sciences du Langage

**Les Okandé du Gabon, locuteurs d'une langue en danger
(langue bantoue du groupe B 30) - Langue et culture**

Mémoire présenté par
Rébecca GROLLEMUND
pour l'obtention d'un MASTER 2 de Sciences du Langage
Sous la direction du Professeur **Lolke VAN DER VEEN**

Année 2005-2006

INTRODUCTION

Ce travail s'attache, à travers une démarche linguistique, à décrire et à analyser l'okande, langue bantoue parlée au Gabon. Les langues bantoues, dont le nombre avoisine les 600, couvrent un tiers du continent africain. La classification géolinguistique de Malcom Guthrie¹, qui a subdivisé la région des langues bantoues en 15 zones, a attribué à l'okande la référence B 32 (seconde langue du groupe B 30). Le groupe linguistique B 30 comprend aujourd'hui six voire sept parlers², dans l'état actuel des recherches.

Langue à tradition orale, l'okande est parlé, à l'origine, dans la région de Booué. Mais les « paysans », désireux d'acquérir un statut supérieur, sont souvent attirés par la vie urbaine, où ils espèrent trouver une meilleure situation économique. A ce sujet, Claude Hagege³ parle de « déclin de la vie rurale ». Ainsi, on trouve désormais quelques Okande dans les grandes villes, principalement à Libreville, capitale du pays.

Dans un pays multilingue comme le Gabon, au sein duquel on recense une cinquantaine de langues nationales, l'okande fait partie des langues dites minoritaires. Marcel Soret⁴ estimait, en 1960, le nombre de locuteurs okande à 250. Depuis, ce nombre ne cesse de diminuer. A tel point que l'okande n'est aujourd'hui parlé que dans quelques villages (Aschouka ou Boléko). On peut estimer à une centaine, tout au plus, le nombre de locuteurs le pratiquant encore au quotidien. Selon notre informateur, Jean-Paul Olonga, il ne resterait que quelques familles Okande habitant la province de l'Ogooué-Ivindo⁵.

¹ M. GUTHRIE, *Comparative Bantu*, Vol. 2, Gregg, Farnborough, 1969-1971.

² Classiquement, six langues composent le groupe B 30. Cependant, les derniers travaux tendent à montrer que le kotakota pourrait être classé B 30. Ce point sera développé dans le chapitre suivant.

³ HAGEGE C., *Halte à la mort des langues*, Editions Odile Jacob, 2000.

⁴ Marcel Soret in A. Raponda-Walker, *Notes d'histoire du Gabon*, Mémoire de l'IEC, Brazzaville, 1960.

⁵ Département de la Lopé, district de Mokeku.

La carte suivante présente le Gabon, ses provinces et ses villes. C'est dans la région de Booué (cerclée de rouge), que se trouvait anciennement « le pays Okande », qui regroupait de nombreux village. Désormais, le peuple okande se concentre dans des zones très limitées⁶.



Source : <http://www.capsurveur.com/lepratiquedugabon/images/carte-gabon.gif>

La langue est l'élément clé de la diversité culturelle. Elle est le vecteur des représentations humaines et constitue en ce sens, un patrimoine pour l'humanité. La langue est partie prenante dans la construction identitaire d'une communauté. C'est à travers elle, que se diffusent les savoirs, la mémoire et les normes d'un groupe social. En ce sens, la langue est génératrice de lien social et participe à la cohésion d'une communauté. De même, c'est à travers la langue que se partagent les connaissances et l'histoire propres à une culture. La diversité linguistique permet ainsi de ne pas vivre dans un monde uniformisé. C'est à ce niveau que le rôle du linguiste apparaît déterminant.

⁶ Quelques villages sur l'Ogooué en aval de Booué.

Selon les projections des spécialistes, les langues à tradition orale sont menacées, à court terme, de disparition. Ainsi, l'okande ne sera probablement plus parlé avant la fin de ce siècle. C'est pourquoi ce travail se fixe aussi pour objet de participer à la sauvegarde des langues bantoues. Dans cette optique, il s'agit de les étudier, au travers du cas particulier de l'okande. Dans le meilleur des cas, le linguiste peut aider à revitaliser la langue : adaptation au monde moderne, transmission et mutation vers une culture écrite. En revanche, selon le scénario à l'issue la plus dramatique, à savoir l'extinction, il apparaît essentiel de conserver un témoignage écrit de ces langues, qui traduisent des représentations, de la symbolique, des modes de vie et qui, en ce sens, font partie du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

La mort des langues n'est cependant pas un phénomène nouveau. En effet, selon Claude Hagege⁷, environ 25 langues disparaissent chaque année. Jusqu'à très récemment, le processus d'extinction des langues se déroulait dans une relative indifférence. Aujourd'hui, une prise de conscience s'opère face à ce phénomène qui tend à s'accélérer. L'Unesco, depuis 2001, œuvre désormais à protéger les langues en voie de disparition, en les classant comme œuvres du patrimoine « oral et immatériel » mondial. De même, les politiques gouvernementales de certains états concernés par ce phénomène, tendent à s'adapter et à rechercher, avec l'aide de linguistes, des solutions au problème. Le Gabon par exemple, dont la langue officielle est le français, s'est engagé vers la fin des années 1970, à promouvoir ses langues nationales.

Le projet de l'Atlas Linguistique du Gabon (ALBAB), mené par des chercheurs de l'Université Lyon 2 et du laboratoire Dynamique du Langage, constitue l'un des exemples d'un effort visant la conservation du patrimoine immatériel.

⁷ *Ibid.*, HAGEGE C., 2000.

Le laboratoire Dynamique du Langage a par ailleurs contribué à la réalisation de nombreux travaux de sauvegarde, tels que le projet «Langues, gênes et cultures bantoues», mené par l'équipe de Lolke Van der Veen⁸. Ou encore, la publication d'un ouvrage sur l'explorateur Paul Belloni Du Chaillu, rédigé par Patrick Mouguiama-Daouda⁹ et Jean-Marie Hombert¹⁰.

Dans cette optique, notre étude de Master 1¹¹ constituait une première ébauche descriptive de la langue okande. Ce travail se fondait essentiellement sur des enregistrements audio, puisque nous n'avions pas encore eu l'opportunité de nous rendre sur le terrain. Nous nous attachions ainsi à fournir, dans la limite inhérente aux données dont nous disposions, une première ébauche de description phonologique et morphologique de l'okande. Mais ce travail demeurerait nécessairement incomplet et parcellaire.

Si ce mémoire de Master 2 se situe dans la continuation de la recherche menée l'an passé, il se veut cependant plus complet. Ainsi, l'objet d'étude sera analysé à travers une analyse linguistique plus riche. Un premier terrain, effectué à Libreville en juillet 2005, a consisté à recueillir des données, sur lesquelles le présent mémoire s'appuie pour l'essentiel.

Quatre principaux chapitres constituent la trame de ce mémoire. L'état des lieux de la recherche sera exposé dans la première partie de cette étude. Seront abordés, le protocole de recherche ayant guidé notre travail et les principales contributions scientifiques sur le groupe B 30 en général et sur l'okande en particulier. De même, ce chapitre sera l'occasion de présenter la démarche qui fut la nôtre pour mener à bien notre analyse, ainsi que le travail préparatoire à celle-ci.

⁸ Professeur et chercheur à l'Université Lumière Lyon 2.

⁹ Chercheur associé à DDL et enseignant chercheur à l'Université Omar Bongo (Gabon).

¹⁰ Professeur et chercheur à l'Université Lumière Lyon 2

¹¹ GROLLEMUND R., *Esquisse de description de l'okande - Langue Bantoue du groupe B 30*, Mémoire de Master 1 en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2, 2005.

Mais, l'objet d'étude est aussi élargi aux communautés okande, à travers une démarche ethnolinguistique qui s'attache à étudier la langue, tout en s'intéressant aux conditions sociales et culturelles dans lesquelles celle-ci évolue. Le linguiste ne peut aujourd'hui ignorer d'autres disciplines telles que la sociolinguistique ou l'ethnologie, qui sont des sciences complémentaires à la linguistique. En effet, les frontières traditionnelles entre les disciplines sont aujourd'hui plus floues. Si bien que le chercheur se doit d'être pluridisciplinaire, tout en conservant les méthodes propres à la démarche linguistique.

Ainsi, le second chapitre présente une étude sociolinguistique, dans laquelle sera abordé le problème des langues en danger et où l'on tentera d'établir un « bilan de santé » de l'okande. Mais ce chapitre vise aussi à mieux connaître ce peuple, à travers un regard ethnologique, de nature à mieux appréhender les traditions orales, les rites et les coutumes de cette communauté.

Le troisième chapitre est consacré à l'étude linguistique proprement dite. Ce volume se divise en deux parties : phonologie et morphosyntaxe. Dans un premier temps, nous attacherons à présenter une étude des consonnes et des voyelles. De même, seront étudiés les différents types de structures syllabiques pour les bases nominales et verbales. Enfin, une étude des tons conclura cette première partie.

Dans un second temps, l'analyse morphosyntaxique se divisera en trois sections. La première fera l'objet d'une étude du groupe nominal. Certains aspects du verbe okande seront étudiés dans une seconde section, tels sa structure morphologique ou son système de conjugaison. La troisième section sera l'occasion de présenter un ensemble limité d'énoncés, afin d'illustrer le fonctionnement syntaxique de l'okande.

Enfin, dans le dernier chapitre, nous tenterons, sur la base des reconstructions de Malcom Guthrie¹², de vérifier, dans une perspective diachronique, liens anciens qui uniraient le groupe B30 au groupe B10, en postulant que ces deux groupes présentent une origine commune.

¹² *Ibid.*, M. GUTHRIE, 1969-1971.

CHAPITRE I

ÉTAT DE LA RECHERCHE

Ce chapitre se propose de dresser un état des lieux de la recherche sur le groupe linguistique B 30 en général, et sur l’okande en particulier.

Nous présenterons, dans un premier temps, le protocole de recherche suivi pour l’élaboration de cette étude. Seront ainsi successivement présentés le terrain, les séances de travail nécessaires au recueil des données, les lexiques élicités et nos informateurs.

Dans un second temps, nous nous intéresserons à l’évolution du groupe B 30, depuis la première classification élaborée par Malcom Guthrie¹³, dans laquelle seules deux langues avaient été inventoriées. Les travaux ultérieurs des chercheurs bantouistes l’ont cependant enrichie. Si bien que l’inventaire de ce groupe comprend aujourd’hui sept parlers. Nous présenterons donc les principales productions scientifiques sur le groupe B 30, et plus particulièrement sur l’okande, ces travaux ayant en effet constitué un apport majeur à cette étude.

Enfin, la dernière partie sera l’occasion de décrire la méthode de travail qui fut la nôtre pour l’élaboration de ce mémoire. Seront aussi présentés les ouvrages les plus importants, ainsi que les logiciels utilisés pour l’analyse. Enfin, nous présenterons la perspective théorique retenue pour l’étude de la phonologie.

¹³ GUTHRIE M., *Comparative Bantu*, Vol. 2, Gregg, Farnborough, 1967-71.

I- PROTOCOLE DE RECHERCHE

1.1- Terrain de juillet 2005

C'est à Libreville, capitale du Gabon, que s'est déroulée cette recherche de terrain, durant le mois de juillet 2005. L'objectif était de recueillir des données linguistiques auprès de locuteurs Okande. Bien que résidant à Libreville, ces locuteurs parlaient le français, tout en ayant conservé la maîtrise de leur langue maternelle. Ce premier contact avec le terrain fut l'occasion d'enrichir de manière significative nos précédents travaux, grâce à l'apport de nouvelles données. L'étude¹⁴ rendue en juin 2005 ne présentait en effet aucune donnée recueillie sur le terrain, mais se fondait pour l'essentiel sur des travaux et des corpus existants, ainsi que sur des enregistrements audio fournis par Patrick Mougouama-Daouda¹⁵. Il s'agissait donc, en premier lieu, de recueillir un maximum de données (du vocabulaire, des énoncés), qui formeraient le socle indispensable à une analyse linguistique pertinente de l'okande, dans l'optique d'un mémoire de seconde année de Master.

Le terrain, constitue une étape primordiale en description linguistique. En effet, c'est sur le terrain que s'observe et que s'appréhende l'objet d'étude. L'objectif principal est de recueillir des données, qui seront ensuite transcrites, puis traitées afin de les rendre disponibles à l'analyse. L'importance du terrain en linguistique est donc étroitement liée à l'exigence de travailler sur des corpus de données authentiques.

¹⁴ GROLLEMUND R. (2005), *Esquisse de description de l'okande - Langue Bantoue du groupe B30*, Mémoire de Master 1 en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2.

¹⁵ Enseignant chercheur à l'Université Lumière Lyon II et travaillant au Laboratoire Dynamique du Langage.

Les méthodes de terrain utilisées par les linguistes s'inspirent de celles élaborées par les ethnographes, qui ont fait du terrain le lieu d'activité privilégié de leur discipline. L'objet de l'ethnographe est l'étude descriptive et analytique, sur le terrain, des mœurs et des coutumes de populations déterminées. Ainsi définie, l'ethnographie pourrait signifier « description des peuples ». L'écriture d'une culture réclame une double exigence : produire une connaissance objective et développer une empathie avec les personnes avec lesquelles on travaille.

« L'observation participante », sur laquelle se fonde la méthode ethnographique, consiste à observer l'objet d'étude, en participant activement à la vie sociale du groupe. Toutefois, les tenants de la tradition ethnographique ont dû faire face aux critiques de nombreux chercheurs en sciences humaines et sociales, selon lesquels il faut respecter un équilibre entre participation et distanciation.

1.2- Séances de travail

Notre travail d'enquête s'est appuyé sur des séances quotidiennes d'une durée de deux, voire trois heures, avec les locuteurs. En tant que chercheur, le respect du locuteur est fondamental. Il est donc impossible de leur demander de travailler plus de quelques heures par jour. En effet, la concentration que réclame la démarche linguistique lors des séances de travail est intense et constitue, pour le locuteur, un effort souvent pénible et difficile.

Les premières séances ont consisté à recueillir des corpus, au fondement de toute analyse linguistique. Nous avons questionné les locuteurs en nous basant sur des listes de mots disponibles, comme la « liste de Greenberg », où figurent de nombreux mots de vocabulaire de base, ainsi que des adjectifs et des verbes, afin d'obtenir ces listes de mots en okande. Ce travail préalable a livré une première base de données qui nous a permis d'observer les types de sons, de formes nominales ou verbales de la langue.

Dans un second temps, nous avons approfondi l'analyse de langue, en préparant au préalable des phrases spécifiques qui, une fois traduites, ont servies pour l'analyse de certains points de morphosyntaxe.

1.3- Types de corpus obtenus

Ce travail de terrain nous a permis de recueillir de nombreux corpus, permettant ainsi une analyse linguistique ultérieure. Dans les corpus recueillis, figure en premier lieu la liste de Greenberg. De même, la liste ALGAB¹⁶, qui comprenait l'okande, a été améliorée car elle demeurait incomplète au niveau des adjectifs et des verbes. Aujourd'hui, tous corpus confondus, l'okande compte environ plus de 600 entrées lexicales. Enfin, les corpus comprennent de nombreuses énoncés ayant permis l'étude du groupe nominal (Nom + adjectif, Nom + pronoms ou déterminants possessifs, Nom + déterminants démonstratifs, Nom + déterminants ou pronoms indéfinis, Nom + déterminants numéraux et enfin Nom dans des constructions génitiales), ainsi que l'étude du groupe verbal.

Les nouvelles données collectées sur le terrain permettent d'enrichir le travail réalisé l'an passé. Ce mémoire pourra fournir de nouvelles analyses, telles que l'étude des tons en okande, l'étude du groupe nominal et ses expansions, ainsi qu'une étude des verbes et des différents tiroirs temporels existant en okande.

¹⁶ L'Atlas Linguistique du Gabon, élaborée par l'équipe de chercheur de l'Université Lyon II et du Laboratoire Dynamique du Langage.

1.4- Les informateurs okande de Libreville

Notre principal informateur fut Jean-Paul Olonga, surnommé « Oka ». Né de père et de mère okande, ce locuteur est bilingue et parle le français et l'okande. Ses parents ont eu sept enfants, dont cinq qui sont mort-nés ou décédés très jeunes. Il ne lui reste qu'une sœur, Madeleine Mbasà Andjaï, qui fut notre second informateur.

Jean-Paul Olonga, né « vers 1933 » (il ne connaît pas sa date de naissance exacte) dans le village de Boléko, a épousé une femme de l'ethnie Apindji (B 30), nommée Joséphine Kuba, décédée en 2003. Ils ont eu ensemble sept enfants. Jean-Paul Olonga est un personnage hors du commun ! Il s'intéresse beaucoup à l'histoire de son ethnie et a déjà rédigé plusieurs écrits traitant des croyances okande ou relatant leur histoire. Il fut heureux de pouvoir contribuer à l'élaboration de ce mémoire, car il présentera pour lui et sa communauté un avantage pédagogique : il serait en effet un outil inespéré pour transmettre l'okande aux jeunes générations.

Madeleine Mbasà, née « vers 1938 » à Boléko, est la sœur cadette de Jean-Paul Olonga. Elle s'est mariée avec Pascal Andjaï, de père et mère okande, qui est né à Aschouka. Eux aussi ont donné naissance à sept enfants.

Ils essayent de retourner au village le plus souvent possible pour voir la famille qui est restée là-bas. Ils possèdent une maison dans le village de Boléko.

1.5- Pistes de recherche pour de futurs terrains

Le terrain de juillet 2005 s'est déroulé sur une période de trois semaines, durée beaucoup trop courte pour nous rendre à Booué, où se trouvent les locuteurs okande pratiquant la langue au quotidien et où le français est peu utilisé. De même, le travail d'élaboration des corpus n'est basé que sur des locuteurs okande vivant à Libreville. Il nous semble indispensable de nous rendre à Booué, lors de prochains terrains, afin de comparer les corpus de locuteurs ayant toujours vécu dans leur région natale avec ceux obtenus à Libreville. En effet, les informateurs vivant dans les villes tendent à perdre certains automatismes de leur langue. Si bien que nous pourrions, en nous rendant dans les quelques villages restants, découvrir de nouveaux sons, qui permettraient d'enrichir les analyses phonologiques. De même, de nouveaux lexiques, plus spécialisés dans les domaines de la pêche, de la faune et de la flore, pourraient être recueillis. En effet, les locuteurs habitant à Booué n'ont pas rompu avec leur milieu naturel et n'ont pas adopté le français comme langue d'utilisation quotidienne.

II- ETAT DE LA RECHERCHE SUR LES LANGUES BANTOUES

2.1- Historique du « groupe B 30 »

L'okande fait partie du groupe linguistique B 30, selon la classification des langues bantoues établie par Malcom Guthrie¹⁷. Lolke Van der Veen¹⁸ préfère nommer le groupe B 30 « Okani », qui signifie « *Allons-y* » en eviya. Cette appellation est totalement arbitraire et provient des indications d'informateurs eviya. De même, Jean-Marie Hombert le nomme « Mbembe ». D'après nos recherches, les okande désignent le groupe B 30 sous le nom de peuple « Mèmbè ». Selon la tradition orale okande, leur « patriarche » aurait baptisé ce groupe par l'appellation « Simbiani », qui signifie « *Tenez bon* » en okande, conseil prodigué par le « patriarche » avant que les « Simbiani » entament leur longue marche vers des destinations inconnues.

Le groupe B 30 regroupait, dans la première classification des langues bantoues de Malcom Guthrie¹⁹, deux parlers : le tsogo (B 31) et l'okande (B 32). Ce groupe s'est élargi grâce aux travaux de plusieurs chercheurs tels qu'André Jacquot, qui a recensé, en 1960²⁰, trois parlers : le pinzi, le bubi et le kande, dans un groupe qui l'a nommé « Tsogo ». En 1979²¹, André Jacquot intègre un parler supplémentaire au groupe « Tsogo », comprenant ainsi quatre langues : le ye-cɔyɔ (tsogo), le i-βuβi (pouvi), le ya-pinji (apinji) et l'o-kande (okande).

¹⁷ *Ibid.*, GUTHRIE M., 1967-71.

¹⁸ VAN DER VEEN L.J., *Etude comparée des parlers du groupe Okani – B 30 (Gabon)*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2, 1991.

¹⁹ *Ibid.*, GUTHRIE M., 1967-71.

²⁰ JACQUOT A., « Les langues bantoues du Nord-Ouest – Etat des connaissances, perspectives de la recherche », Cahiers des sciences humaines (ORSTOM, Paris), 5476, pp. 2-47, 1960.

²¹ JACQUOT, André, « Le Gabon », Cahiers des sciences humaines (ORSTOM, Paris), 9655, pp. 493-503, 1979.

Avant 1991 et la publication de la thèse de Lolke Van der Veen²² sur le groupe « Okani » (B 30), peu de documentation était disponible. Ses travaux furent ainsi précurseurs, puisqu'ils ont démontrés, de manière irréfutable, que ce groupe comprenait six voire sept parlers. En effet, son étude offrait une description synchronique et diachronique de six parlers, démontrant ainsi que ces parlers formaient un groupe linguistique relativement homogène. Cependant, une annexe de la thèse de Lolke Van der Veen présentait une septième langue (le ye-bəŋgwe), variante dialectale du ye-tsəɣɔ, parlée par des Pygmées babongo. Par conséquent, sept langues composent désormais le groupe B 30 :

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| - le ye-tsəɣɔ (tsogo) | - le ye-βoβe (pove, pouvi) |
| - le ye-βia (eviya, ivea) | - le ye-pinzi (apindji, pinzi) |
| - l'o-kande (kande) | - le ye-himba (simba) |
| | - le ye-bəŋgwe |

Il est intéressant de préciser que, dès 1960, Marcel Soret²³, avait déjà rassemblé ces six parlers dans un groupe appelé « Okandé ». Cependant, sa classification, comme il le précisait, était intuitive, car fondée sur des critères non linguistiques (critères historiques ou géographiques).

Le travail de L. Van Der Veen²² a aussi permis de démontrer que l'on pouvait distinguer, à l'intérieur du groupe B 30, deux sous-groupes : l'un, composé par le yetsəɣɔ, yeβoβe et le yeβia (appelé groupe « Okani Sud ») et l'autre, composé par le yepinzi, l'okande et le yehimba (appelé groupe « Okani Nord »). Ce travail a constitué un point de départ pour de nombreux chercheurs désireux d'étudier les langues du groupe B 30.

²² *Ibid.*, VAN DER VEEN L.J., 1991.

²³ Marcel Soret in A. Raponda-Walker, *Notes d'histoire du Gabon*, Mémoire de l'IEC, Brazzaville, 1960.

Ainsi, de nouvelles recherches (thèses) ont été menées sur le groupe B 30 à partir de 1991. Le chercheur gabonais Médard Mouele a fait mention, lors d'une récente visite à Lyon, d'une langue nommée kotakota, actuellement étudiée à l'université Omar Bongo (Libreville) et qui pourrait être classée dans le groupe linguistique B 30. Cependant, selon Patrick Mouguiama Daouda²⁴, le kotakota s'apparenterait davantage à une variante de le l'apindji (B 30). Nous comptons vérifier cette hypothèse dans un avenir proche.

De même, le système de classification des langues bantoues élaboré par Jouni Filip Maho (faisant l'objet d'un chapitre de l'ouvrage « *The Bantu Languages*²⁵ » paru en 2003), introduit lui aussi le *ɣebɔŋgwɛ* (ou le bongwe) dans le groupe B 30, sous la référence B 303. Cependant, il semblerait que le *ɣebɔŋgwɛ* soit un parler à base de *tsɔɣɔ*, parlé par les Pygmées babongo, proches de l'ethnie *Mitsɔɣɔ*. Le premier à avoir étudié cette langue et sa morphologie fut l'abbé André Raponda-Walker²⁶. Lorsqu'il questionnait les Pygmées babongo, il s'adressait à eux dans la langue des *Mitsɔɣɔ*. Ainsi, selon les conclusions d'André Raponda-Walker, l'ébongwè serait un amalgame de plusieurs langues, telles que le tsogo, le pindji et surtout le simba. Cependant, au vu du vocabulaire de cette langue ainsi que des emprunts détectés, il conclut que l'ébongwè était aussi un mélange du mpongwé (B 10), du benga (A 34), du séki (B 21), du vili (H 12) et du fang (A 75). Cependant, il reconnut que l'ébongwè était une langue à part entière, dotée de sa propre grammaire, malgré ses nombreux emprunts à d'autres langues.

²⁴ Enseignant chercheur à l'Université Omar Bongo, spécialisé dans les langues bantoues du Gabon et chercheur associé au Laboratoire Dynamique Du Langage.

²⁵ NURSE D. et PHILIPPSON G., *The Bantu Languages*, London, Routledge Press, 2003.

²⁶ WALKER A., *Initiation à l'Ebongwè, Langage des Négrilles du Gabon*, Bulletin SRC 23, pp. 129-155, 1937.

Selon la tradition orale okande, le groupe « Simbiani » ou « Mèmbè » se serait séparé, avant d'entamer un long voyage à travers le Gabon (dans le but de s'installer), en sept sous-groupes : les Apinji, les Mokandè, les Kona²⁷, les Ghefouma²⁷, les Mitsogho, les Pouvi et les Simba. Les Eviya sont absents de cette tradition orale, car ce peuple reste méconnu, même par les communautés appartenant au même groupe linguistique. Concernant les Kona, à notre connaissance, aucune langue bantoue²⁸ ne porte ce nom. Par conséquent, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle les Kona seraient peut-être un sous-groupe ou une communauté ayant disparu. Cependant, le groupe « ghefouma » attire plus particulièrement notre attention. Comme pour les Kona, aucune ethnie ou aucune langue connue ne porte le nom de ghefouma. Nous pouvons donc supposer qu'il s'agirait d'une ethnie ayant existé dans le passé ou n'étant plus identifiable en tant que telle aujourd'hui. De même, la provenance du préfixe ghe-(fouma) pose question. En effet, les préfixes de type ghe- sont un spécifiques aux langues du groupe B 30. Dès lors, la présence du préfixe ghe- donne à penser que cette langue appartenait aussi au groupe B 30, mais elle n'aurait pas survécu. Cependant, plusieurs questions demeurent quant aux Ghefouma : était-ce un clan, un sous-groupe d'une des langues du groupe B 30 ou une langue à part entière ? A ce niveau, le phonème /f/ de ghefouma attire notre attention. En effet, seules les langues du groupe B 30, faisant partie du sous-groupe « Okani Nord », possèdent un tel phonème, de même que le ye-βia (« Okani Sud », où ce phonème apparaît de manière exceptionnelle). C'est en effet une caractéristique spécifique de ces quatre langues. On peut ainsi supposer, au vu de ces précisions, que les Ghefouma furent probablement un sous-groupe ou un clan appartenant au groupe « Okani Nord ».

²⁷ Deux noms absents des traditions orales des autres membres du groupe.

²⁸ Il existe cependant une langue bantoue nommée konabembe (A 85a). Il semblerait cependant qu'elle n'ait aucun lien avec les langues du groupe B 30. Des recherches devraient être menées, afin de repérer la région (éventuelle) où cette langue est parlée et si cette région est proche de Booué.

Pour conclure, de nombreuses variantes de dialectes issus du groupe B 30 existent, tels le kotakota ou le yeboŋgwe (mais tous n'ont pas encore été inventoriés). Cependant, six voire sept langues principales composant ce groupe restent le ye-tsəyɔ, le ye-βoβe, le ye-βiya, le ye-pinzi, l'o-kande, le ye-himba, voire le ye-bəŋgwe.

2.2- Principales productions scientifiques concernant le groupe B30

De nombreux travaux ont été publiés à partir de 1991, dont la thèse de Jean-Paul Rekanga²⁹ sur le yehimba. Son « Essai de grammaire Himba » fournit une analyse morphophonologique rigoureuse, présentant notamment une étude des tons très précise. Aussi, le deuxième tome offre également une analyse très détaillée de la morphosyntaxe de la langue.

De même, le dictionnaire publié en 2002 par Lolke Van Der Veen et Sébastien Bodinga-Bwa-Bodinga³⁰ sur le yeβiya constitue un apport précieux à l'étude des langues du groupe B30. Lolke Van Der Veen a travaillé durant une quinzaine d'années avec Sébastien Bodinga-Bwa-Bodinga, locuteur passionné de son ethnie et de sa langue. Ce dictionnaire est une contribution à la conservation du patrimoine linguistique des Eviya. Lors de la remise officielle du dictionnaire, contenant 6500 entrées, aux locuteurs Eviya, ceux-ci furent très honorés et reconnaissants envers les auteurs. Ce dictionnaire a permis de revaloriser la langue auprès de ses propres locuteurs. Le yeβia, faisant partie des langues dites en danger, ce travail a permis de le revitaliser et de le conserver.

²⁹REKANGA J-P, *Essai de grammaire Himba (langue bantoue du Gabon, B36)*, Tomes 1 et 2, Thèse de Doctorat en Philosophie et Lettres, Université Libre de Bruxelles, 2001.

³⁰ VAN DER VEEN L.J. et BODINGA-BWA-BODINGA S., *Gedandedi sa Geviya Dictionnaire Geviya - Français*, Langues et Littératures de l'Afrique Noire (XII), Édition Peeters, Leuven - Paris - Sterling, Virginia, 2002.

La contribution de Lolke Van der Veen³¹ à l'ouvrage « The Bantu Languages », publié en 2003, constitue également un apport fondamental à la recherche sur les langues du groupe B 30.

De même, Roger Mickala Manfoumbi a réalisé sa thèse³² sur la langue pove. Cette thèse, soutenue en 1994 et publiée en 2006³³, fournit une description phonologique et morphosyntaxique très détaillée de la langue.

Roger Mickala Manfoumbi³⁴ a par ailleurs rédigé un lexique pove-français/français-pove, publié en 2004, qui constitue un travail ayant contribué à la sauvegarde et à la conservation de la langue pove.

Ces ouvrages donnent accès à des descriptions détaillées des langues du groupe B30. Ce groupe linguistique, qui fut longtemps l'un des moins documentés, fait aujourd'hui l'objet de nombreux travaux.

2.3- Différents ouvrages et travaux sur l'okande

Peu d'ouvrages traitent explicitement de l'okande. La plupart des ressources bibliographiques disponibles se trouvent dans des travaux traitant plus généralement du Gabon ou des langues bantoues.

³¹ VAN DER VEEN L., "The B30 Languages", *The Bantu Languages*, Nurse D. et Philippon G. (dir.), Londres / New-York, Routledge, Routledge Language Family Series, Vol. 4, 2003.

³² MICKALA MANFOUMBI R., *Essai de grammaire pove : langue bantoue du groupe B30*, 2 tomes, Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 1994.

³³ MICKALA MANFOUMBI R., *Essai de grammaire pove – Langue bantoue du groupe B30*, Editions Raponda-Walker, Libreville, Gabon, 2006.

³⁴ MICKALA MANFOUMBI R., *Lexique pove-français/français-pove*, Éditions Raponda-Walker, Libreville, Gabon, 2004.

André Jacquot, à travers son étude du groupe « Tsogo », a tenté de classifier les langues du groupe B 30. Il a ainsi pu fournir quelques informations sur le peuple « kande ». Ses recherches³⁵ ont permis de réaliser des enquêtes auprès de ces populations, les situant dans la de région Booué. Ses recherches in situ ont permis de constater, déjà en 1983, que l’okande était une langue en voie de disparition.

Le premier à s’être intéressé spécifiquement groupe « Okani » (en dehors de la classification de Malcom Guthrie) est L. Van Der Veen³⁶. En effet, on trouve dans sa thèse la première description linguistique de la langue okande, avec les tableaux phonétiques des consonnes et des voyelles, ainsi que les tableaux phonologiques des consonnes et des voyelles. Par manque de données, cette description contient une ébauche d’analyse morphologique, avec le tableau des préfixes nominaux, ainsi que la description de quelques syntagmes nominaux. Cette étude fut un outil précieux pour débiter la description de l’okande, lors de la rédaction de notre travail de 2005. Elle nous a permis d’étudier les différents genres, les systèmes de classes et d’appariements. De même, l’étude des types syllabiques a livré un aperçu sur la structure des noms et des verbes en okande.

De même, la liste ALGAB³⁷, élaborée par les chercheurs du Laboratoire Dynamique du Langage, constitue un premier corpus comprenant du lexique de base de la langue okande (lexique élaboré par Jean-Marie Hombert³⁸). Jean-Marie Hombert a aussi développé un autre lexique, plus spécialisé, sur la faune et la flore en okande. Ces deux lexiques, furent les deux seules bases de données sur lesquelles nous avons pu nous appuyés pour notre précédente étude. De fait, cette langue reste, à ce jour, peu documentée.

³⁵ Ibid., JACQUOT A., 1960, 1979 et 1983.

³⁶ Ibid., VAN DER VEEN L.J., 1991.

³⁷ Atlas Linguistique du Gabon

³⁸ Professeur et chercheur à l’Université Lumière Lyon II et au Laboratoire Dynamique du Langage.

III- DEMARCHE

3.1- Travail préparatoire

Au retour du terrain, il nous a d'abord fallu numériser les nombreux minidisques enregistrés sur place. Ce travail préparatoire permet de transférer les données sur CD Rom, support plus facile à manier et de meilleure qualité de son. Cette étape réalisée, le long et laborieux travail de transcription débute. Il s'agit de retranscrire les données recueillies, tels que les lexiques élicités (liste de Greenberg et liste ALGAB), ainsi que les nombreux énoncés recueillis, destinés à l'étude du groupe nominal et verbal. Ce travail de transcription s'achève sur l'élaboration d'un corpus : notre base de données, sur laquelle se fonde l'analyse linguistique.

Afin de peaufiner, de préparer et de cadrer l'analyse, il a fallu entreprendre un important travail de documentation. Les thèses de Lolke Van der Veen³⁹ (sur le groupe Okani), de Roger Mickala Manfoumbi⁴⁰ (sur le pouvi) et de Jean-Paul Rekanga⁴¹ (sur le himba), nous ont apporté l'expérience et la finesse de descriptions linguistiques détaillées et bien menées. Ces trois travaux scientifiques, se donnant comme objet d'étude les langues du groupe B 30, constituent des références essentielles pour le chercheur s'intéressant à ce groupe.

Le logiciel File Maker®, fut un outil indispensable pour étudier la distribution et la fréquence des segments et supra-segments. Après avoir entré tous les lexèmes de la langue dans la base du logiciel, celui-ci présente un intérêt pour le linguiste.

³⁹*Ibid.*, VAN DER VEEN L.J., 1991.

⁴⁰*Ibid.*, MICKALA MANFOUMBI R., 1994.

⁴¹*Ibid.*, REKANGA J-P, 2001.

On peut ainsi dégager plusieurs types de statistiques, telles que les voyelles les plus fréquentes en position de V1 ou de V2, les consonnes les plus fréquentes en position de C1 ou de C2, la recherche de tous les noms appartenant, par exemple, à la classe 5/6 ou la recherche de toutes les structures syllabiques de type CV.CV. Ce logiciel a par ailleurs contribué à l'étude des cooccurrences entre V1 et V2, permettant ainsi d'étudier l'harmonie vocalique. File Maker® est un outil, qui permet d'obtenir une vision d'ensemble de la langue étudiée.

3.2- Modèle retenu pour l'analyse

L'analyse linguistique de cette étude s'appuie sur un travail empirique. Dans un premier temps, il s'arrêtera à la phonologie de surface. Il s'agit d'extraire, à partir d'un corpus, les données nécessaires à l'analyse de la langue et d'en déterminer la fonction. Ce travail s'est réalisé étape par étape.

En premier lieu, l'analyse phonologique nécessite une écoute aiguisée ainsi qu'un inventaire précis des sons perçus dans la langue, afin de pouvoir s'intéresser ensuite à leur fonction distinctive. L'étude des phonèmes est essentielle car ce sont des unités qui permettent aux locuteurs d'identifier les énoncés.

L'analyse morphologique réclame une étude de différentes unités ayant un contenu sémantique. Ce travail permet d'identifier les préfixes (morphèmes grammaticaux) et les radicaux (morphèmes lexicaux). Ces étapes permettent de mieux comprendre la langue et d'en appréhender le fonctionnement.

Pour l'analyse des données en morphosyntaxe, le modèle retenu est celui de la morphophonologie, qui s'applique à rendre compte des variantes de mêmes morphèmes, sans recourir à une explication historique.

La morphophonologie permet d'appréhender des cas tels que l'élision, les alternances consonantiques ou vocalique, dans le cadre d'une description strictement synchronique. Elle postule par ailleurs que l'on doit distinguer trois niveaux : le niveau phonétique, le niveau phonologique et le niveau structurel, grammatical ou morphophonologique, pour lequel les morphèmes sont analysés en morphophonèmes.

Au cours de l'analyse de nos données, afin de gloser les syntagmes ou les phrases, nous nous sommes servi du niveau sous-jacent pour expliquer ce qui se passe en surface lorsque l'on se trouve devant un problème. Les représentations lexicales sous-jacentes (formes sous-jacentes), permettent d'expliquer les variations observées en surface (formes sonores). Cette approche favorise la décomposition des segments. Par exemple, on peut, par l'intermédiaire des processus phonologiques, rendre compte de deux phénomènes : les variations au niveau phonétique et les alternances au niveau morphophonologique.

CHAPITRE II
ÉLÉMENTS SOCIOLINGUISTIQUES ET ETHNOLINGUISTIQUES
SUR LA COMMUNAUTÉ OKANDE

Ce chapitre étudiera dans un premier temps la situation sociolinguistique de l'okande. L'okande étant menacé de disparition, nous tenterons d'éclairer les causes à l'origine de son déclin progressif. Dans un second temps, nous nous attacherons à évaluer la santé de l'okande, selon les critères définis par l'UNESCO. Enfin, nous tenterons de mesurer les conséquences générées par la mort des langues.

Une seconde partie s'attachera à présenter la communauté Okande à travers un regard ethnolinguistique. Les récits d'Hubert Deschamps⁴², qui fut le premier à décrire cette communauté, constituent à cet égard un apport précieux. Les pratiques culturelles des Okande, et plus particulièrement de ceux qui sont restés dans les villages, seront évoqués à travers les arts et métiers qu'ils pratiquent, leur régime matrimonial et leur conception de la maternité.

Les principes de filiation seront l'objet d'une troisième partie, dans laquelle nous verrons que, les Okande vivent en effet sous un régime dit « matrilineaire ». Afin d'illustrer ce régime de parenté, nous présenterons l'arbre généalogique d'une famille Okande vivant à Libreville.

Dans une quatrième partie, nous évoquerons la tradition orale des Okande, par laquelle ils racontent leur origine et leur histoire sous forme de contes, et équivaut pour nous à la Bible.

⁴² DESCHAMPS H., *Traditions orales et archives au Gabon*, Berger-Levrault, Paris, 1962.

Enfin, dans une dernière partie, nous nous intéresserons à leurs rites, à leurs coutumes et à leur médecine traditionnelle. Nos informateurs nous ont permis de mieux comprendre ces pratiques culturelles, mais cette partie doit aussi beaucoup à Jean-Paul Olonga, qui a bien voulu nous raconter l'histoire du peuple okande, dans un but commun au nôtre : la documentation et la sauvegarde de la langue et de l'histoire de cette communauté.

I- SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'OKANDE, LANGUE EN VOIE DE DISPARITION

1.1- Phénomène de la mort des langues

La diversité linguistique, qui constitue l'une des principales richesses des cultures humaines, tend à s'appauvrir, voire à s'anéantir. De tout temps, les langues ont disparues, au même titre que les hommes. Autrefois, une langue disparaissait car ses locuteurs mourraient. Aujourd'hui, les causes de ce phénomène sont essentiellement dues à des décisions et des choix humains. De nombreux facteurs, externes (politiques du gouvernement) ou internes (refus des populations de transmettre leur langue maternelle aux jeunes générations), sont à l'origine de la mort d'une langue. Cependant, ce sont les conquêtes colonialistes européennes qui ont précipité le déclin de la diversité linguistique, éliminant au moins 15 pourcents des langues parlées à l'époque. Ainsi, la colonisation a causé la disparition de nombreuses langues à travers le monde, essentiellement sur le continent américain (Etats-Unis et Amérique Latine), en Afrique ou en Océanie.

Le Gabon, comme tous les états africains ayant été colonisés, n'est pas épargné par ce phénomène et a vu sa diversité linguistique considérablement réduite. Les langues minoritaires, telles celles parlées dans les forêts ou dans les régions les plus reculées ont payé un lourd tribut. Le Gabon fut d'abord une colonie portugaise en 1472. Puis ce fut en 1886 que le Gabon devint une colonie française, faisant partie intégrante du Congo Français. Les autorités politiques mis en place par le pouvoir colonial exercèrent une pression directe afin d'obliger les populations à parler le français, car les langues gabonaises constituaient un obstacle à l'unité de l'état. Malgré la décolonisation et la souveraineté nationale retrouvée en 1960, le français est aujourd'hui encore la langue officielle du Gabon.

L'Etat gabonais avait en effet tout intérêt à conserver le français puisqu'il est utilisé pour tout ce qui concerne l'administration, les débats parlementaires, la justice, les services publics, l'éducation ou la presse. Même s'il ne l'a pas interdit, L'Etat n'a pas encouragé l'utilisation des langues nationales dans les écoles. Si bien que ces langues ne furent désormais utilisées que dans les communications informelles. Toutefois, une prise de conscience s'opère depuis les années 1980 et le Gabon s'est engagé à mener une nouvelle politique pour promouvoir ses langues nationales. Cependant, cet effort reste limité et ne produit malheureusement pas de résultats très probants, comme en témoigne l'extrême précarité de l'okande.

1.2- Causes de l'extinction de l'okande

Durant la colonisation, l'Etat Français a contraint le Gabon à adopter le français comme langue officielle, si bien que la langue française s'est imposée dans tous les domaines de la vie économique, politique et sociale du pays. L'idée première était de faire du français la langue de l'unité nationale et de promouvoir la culture française. Le départ des Français en 1960 n'a pas remis en cause les mutations profondes que la colonisation a générées dans la société gabonaise, tant au niveau culturel que linguistique. L'administration d'abord, est similaire à l'administration française, puisque tous les formulaires sont en français. A l'école, les cours sont dispensés en français. Le domaine des médias ne déroge pas à la règle : la télévision, la radio et la presse s'expriment en français. Cet état de fait contraint les personnes issues des ethnies minoritaires, en particulier les jeunes, à adopter le français dans la vie quotidienne, au détriment de leur langue maternelle.

En effet, les Okande que nous avons rencontrés et qui vivent à Libreville reconnaissent que, s'ils parlent parfois okande, c'est le français qu'ils pratiquent au quotidien. Seuls les anciens, comme Jean-Paul Olonga, Madeleine Mbasia Andjaï et son mari, parlent réellement l'okande.

L'exode rural, qui contraint les ethnies minoritaires et plus particulièrement les jeunes en recherche de travail, à gagner la ville, joue un rôle de premier ordre dans la mort des langues. En effet, loin des villages, ces nouveaux urbains ont rarement l'occasion de pratiquer leur langue maternelle et perdent ainsi progressivement leurs habitudes et leurs traditions. De plus, ils pensent que parler la langue majoritaire facilitera leur adaptation, leur intégration et par conséquent, la recherche d'emploi. Le français apparaît alors comme la langue qui donne du travail, ouvre des perspectives meilleures et éclaircit l'avenir. A l'inverse, la langue maternelle est oubliée et n'est plus transmise aux jeunes générations, car ce n'est pas elle qui leur offrira une vie meilleure. Les jeunes okande que nous avons rencontrés, tels les enfants, neveux, nièces et petits-enfants de la famille Olonga, ne parlent que le français. Les causes de cette distance vis-à-vis de l'okande sont à rechercher, pour une large part, dans le contexte économique et social gabonais.

1.3- « Santé » de l'okande selon les critères définis par l'UNESCO⁴³

Depuis 2001, l'UNESCO a décidé de protéger les langues en voie de disparition et leur confère un statut d'œuvres du patrimoine « oral et immatériel » mondial. En 2003, un groupe international de linguistes a dressé un état des lieux à l'échelle mondiale et dégagé neuf critères permettant de déterminer le degré de vitalité d'une langue. Ces critères servent de base de réflexion pour déterminer si une langue est menacée de disparition et attestent de l'état de santé d'une langue.

⁴³ Site internet de l'UNESCO : <http://portal.unesco.org> et pour plus de détail sur les langues en danger, http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=8270&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Ainsi, selon cette classification, l'okande se présente comme une langue moribonde, parlée par une génération âgée et comptant un nombre de locuteurs peu élevé. Ces critères conduisent évidemment l'UNESCO, à répertorié⁴⁴ l'okande comme langue en danger.

L'un des critères les plus significatifs ne concerne pas le nombre de locuteurs d'une langue, mais mesure le degré de **transmission d'une langue d'une génération à l'autre**. Ce critère est évalué sur une échelle de 1 à 5. Le niveau 5 correspond au niveau le plus élevé, signifiant que la langue ne court aucun risque. Si toutes les générations parlent la langue, la langue atteint ce niveau 5. Si certains jeunes s'expriment dans une autre langue que leur langue maternelle dans des domaines particuliers (enseignement, commerce...), la langue sera alors estimée au niveau 4, ce qui signifie qu'elle est menacée. De même, si la majorité des locuteurs les plus jeunes parlant encore quotidiennement la langue ont l'âge d'être parents, alors la langue sera de niveau 3, ce qui la catégorise comme langue en danger. En revanche, si la langue n'est plus parlée que par la génération des grands-parents, elle sera évaluée au niveau 2, ce qui signifie que la langue est gravement menacée. Si seuls quelques locuteurs de la génération des grands-parents se souviennent encore de la langue, elle sera évaluée au niveau 1 et par conséquent considérée en danger critique. Enfin, le niveau 0 signifie que la langue est morte.

Sur cette échelle d'évaluation, l'okande se situerait entre les niveaux 2 et 3, car la majorité des locuteurs les plus jeunes parlant encore la langue est âgée de 25 ans environ. Cette génération des 20-25 ans transmet de moins en moins la langue à ses enfants, voire plus du tout.

⁴⁴ URL se référant à l'okande :

http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=10101&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Cette carence de transmission trouve aussi son origine dans les métissages, c'est-à-dire les mariages interethniques, qui conduisent à un abandon progressif des langues maternelles au profit de la langue paternelle ou du français.

Seuls les anciens qui sont restés dans les villages parlent encore couramment et quotidiennement okande. En effet, les Okande résidants en ville parlent essentiellement français. L'exemple de Jean-Paul Olonga et Madeleine Mbasá Andjaï est, à cet égard, significatif. Bien que de mère et de père okande, il leur arrive parfois d'avoir des trous de mémoire lorsque l'on aborde des points de morphosyntaxe un peu complexes. Ce phénomène prouve que dans les villes, les anciennes générations, à force de pratiquer le français quotidiennement et à force de l'entendre dans les différents médias, perdent malgré eux et, à leur grand désespoir, les automatismes qu'ils devraient avoir vis-à-vis de leur langue maternelle.

Concernant la transmission de la langue, Jean-Paul Olonga et Madeleine Mbasá Andjaï ont enseigné l'okande en tant que langue maternelle à leurs enfants. Cependant, même si cette génération la pratique de moins en moins, la chaîne de transmission n'est pas encore rompue. Lorsque les enfants de Jean-Paul Olonga et Madeleine Mbasá Andjaï ont eu à leur tour des enfants, certains ont transmis la langue maternelle tandis que d'autres ne le font pas.

En effet, si les femmes se marient avec un homme d'une autre ethnie, le mari peut être favorable ou non à l'enseignement de la langue maternelle. Celui-ci peut ainsi préférer que l'enfant apprenne sa langue. L'enfant apprendra par exemple le fang au détriment de l'okande. En revanche, si les époux s'entendent sur ce point, l'okande sera transmis. A ce niveau, la transmission peut dépendre des mariages interethniques et être rompue ou non. Par conséquent, certains petits-enfants de Jean-Paul Olonga et Madeleine Mbasá Andjaï comprendront mieux d'autres l'okande. Cela dépendra du choix éducatif privilégié par les parents. En revanche, c'est à ce stade qu'apparaît véritablement le danger pour la langue.

Ce sont ces petits-enfants, cette génération, qui vont rompre la chaîne de transmission, car ils ont fait le choix de ne pas l'enseigner à leurs propres enfants. Plusieurs exemples dans la famille d'Oka montrent que ces petits-enfants, une fois parents, rompent la transmission de la langue. En effet, une des petites-filles de Jean-Paul Olonga, mariée à un français, n'enseigne que le français à ses enfants. Ceux-ci ne pourront donc jamais communiquer en okande avec les anciens, mais ils se comprendront grâce au français. Sur la base de ces exemples et selon le critère de transmission, l'okande apparaît comme une langue réellement en danger. Ces différents facteurs contribuent à la disparition progressive et inexorable de l'okande.

Un des autres critères établis par l'UNESCO est **le nombre absolu de locuteurs**. L'okande connaît à ce sujet des chiffres inquiétants, d'autant plus que le nombre de locuteurs ne cesse de diminuer ces dernières années. On estime son nombre actuel de locuteurs à une centaine tout au plus. Selon certains experts, une langue ne peut survivre que si elle compte au moins 100 000 locuteurs. Autant dire que, selon ces chiffres, l'okande est condamné à disparaître à plus ou moins courte échéance.

Dans la liste des critères définis par l'UNESCO, figure aussi **celui de la proportion de locuteurs dans la population de référence**. Les okande étant une ethnie minoritaire, elle n'est par conséquent très faible.

Le critère de **la présence de la langue dans différents domaines linguistiques** (administration, commerce, justice...) n'incite pas non plus à l'optimisme. Il n'y a en effet aucun document officiel en okande. L'okande est une langue qui n'est présente ni dans l'administration, ni dans les écoles ou les médias. En revanche, l'okande se véhicule encore à travers des contes ou des récits, qui ne concernent cependant qu'une faible audience.

L'existence de **supports pédagogiques destinés à l'enseignement de la langue** constitue un autre critère pertinent pour les chercheurs de l'UNESCO. L'okande étant une langue à tradition orale, il n'existe aucun support de ce type. De même, aucun linguiste n'a encore créé de supports destinés à l'enseignement de l'okande.

De même, il faut examiner si **des politiques linguistiques gouvernementales** sont mises en œuvre afin de promouvoir les langues minoritaires. Le Gabon a opéré une prise de conscience vers les années 1980. Ainsi, de nombreux projets linguistiques ont été menés par le gouvernement. Le Gabon s'est en effet engagé à promouvoir ses langues nationales en honorant les cinq projets qui constituent le support de sa politique linguistique⁴⁵ : l'Atlas Linguistique du Gabon (projet ALGAB, sous la conduite d'un groupe de chercheurs du laboratoire phonétique et linguistique africaine de l'université Lumière Lyon II), le projet « langues Gabonaises et média » (qui vise la promotion des langues nationales), les projets « description des langues Gabonaises » et « esquisses linguistiques » (qui s'attachent à découvrir les structures des langues gabonaises) et le projet « lexiques spécialisés ».

Le but de cette politique est de promouvoir et d'intégrer les langues gabonaises dans le système éducatif. Déjà, grâce au projet ALGAB, la majorité des parlers gabonais sont répertoriés. De même, de nombreuses descriptions de langues sont menées au Gabon. Cependant, ces mesures demeurent insuffisantes et paraissent difficile à appliquer, car le Gabon compte une cinquantaine de langues nationales. Comment, par exemple, intégrer toutes ces langues dans les médias ? Comment assurer leur enseignement à l'école ? Une telle ambition nécessite non seulement une volonté politique forte, mais aussi des crédits.

⁴⁵ Interview d'Eric Dodo Bounquendza, Conseiller technique du Ministre de l'Education Nationale chargé de la promotion et l'intégration des langues nationales dans le système éducatif.
Source : <http://www.natcomreport.com/gabon/livre/langue.html>

Un autre critère paraît essentiel pour définir la santé d'une langue. Il s'agit d'observer **les attitudes des locuteurs envers leur propre langue**, ce qui permet d'en mesurer la vitalité. Au Gabon, les locuteurs de langues minoritaires ont une mauvaise opinion de leur langue. Le travail du chercheur consiste ici à revaloriser la langue et à en démontrer toutes les richesses qui y sont encodées, mais que le locuteur ne soupçonne pas.

Etudier **la réaction de la langue aux domaines émergents et aux médias**, permet d'observer si celle-ci s'adapte aux nouveaux médias tels l'Internet ou la télévision. Les efforts du gouvernement gabonais pour promouvoir ses langues nationales dans le domaine de la communication, c'est-à-dire la radio et la télévision, demeurent limités. En effet, sur six chaînes de radio émettant au Gabon, seule la moitié présentent une émission hebdomadaire consacrée à la promotion des langues nationales. De plus, seules les langues majoritaire sont valorisées par la radio et la télévision (par exemple le punu, le fang, le nzebi, l'ikota, le mpongwé, le téké et le lembama). Il encore loin, le jour où la radio diffusera une émission en okande... Il y a même fort à parier que ce jour n'arrivera jamais.

Enfin, le dernier critère défini par l'UNESCO est celui de la **quantité et la qualité de la documentation**. L'okande étant une langue à tradition orale, il n'existe aucun document écrit. Les seules informations écrites que l'on peut trouver sont des documents rédigés par les chercheurs ayant travaillé sur l'okande (Lolke Van der Veen et Jean-Marie Hombert) et la liste ALGAB, qui constitue l'un des rares lexiques okande.

Au vu de ces neuf critères, on peut observer que l'okande est une langue en mauvaise santé. La langue se transmet en effet de moins en moins, voire plus du tout pour la génération des 20-25 ans.

Il existe aussi très peu de documentation, peu de documents écrits ou de documents à usage pédagogique. Elle est enfin inexistante dans les médias, dans l'Internet et dans les écoles.

Les efforts réalisés par le gouvernement gabonais pour mettre en œuvre une politique linguistique sont louables, mais demeurent limités et sans résultats probants. Les langues minoritaires sont en effet négligées par le programme de promotion des langues gabonaises, tandis qu'elles devraient être prioritaires. Concernant notre objet d'étude, l'okande apparaît comme le parent pauvre des politiques gouvernementales, qui semblent l'avoir déjà enterré.

Cependant, cette prise de conscience est nécessaire et montre que le pays est soucieux de son patrimoine culturel, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres états. Le gouvernement a toutefois l'honnêteté de reconnaître que jusqu'en 1997, les dirigeants ont toujours pensé que le fait de promouvoir les langues gabonaises aurait constitué un obstacle à « l'unité nationale ». Cependant, ils ont fini par comprendre qu'une telle politique n'entraînerait pas de conflit. Ainsi, le Conseiller technique du Ministre de l'Education Nationale chargé de la promotion et l'intégration des langues nationales dans le système éducatif, M. Eric Dodo Bounguendza, souligne que « l'enseignement de nos langues est le seul facteur de consolidation de la relation identité culturelle et identité nationale »⁴⁶.

1.4- Conséquences de la mort des langues

Un grand nombre de parlers gabonais, et plus particulièrement les moins documentés, sont des « espèces » en voie de disparition, qu'il faut à tout prix sauvegarder.

⁴⁶ Interview d'Eric Dodo Bounguendza, Conseiller technique du Ministre de l'Education Nationale chargé de la promotion et l'intégration des langues nationales dans le système éducatif.
Source : <http://www.natcomreport.com/gabon/livre/langue.html>

En effet, tout comme les espèces végétales et animales, les langues en péril sont souvent confinées à une région exiguë, on les dit alors « endémiques ». En effet, plus de 80 pourcents des pays où il existe une biodiversité biologique des espèces animales et végétales importante font partie des pays qui abritent le plus grand nombre de langues endémiques. Cette corrélation entre biodiversité biologique et linguistique s'explique par le fait que les groupes humains, en s'adaptant à l'environnement dans lequel ils évoluent, acquièrent une connaissance particulière de leur milieu. Cette connaissance est alors encodée dans leur langue (à tradition orale). Ces populations ont ainsi développé des lexiques spécialisés sur les différentes plantes, les arbres et les animaux. Ces langues présentent une réelle richesse lexicale, car elles intègrent de nombreuses connaissances relatives à cette biodiversité. Ainsi, une grande partie des espèces végétales ou animales en péril ne sont connues que par certains peuples, dont les langues tendent à disparaître. Dès lors, elles emporteront avec elles tout un ensemble de savoirs traditionnels sur l'environnement, qui serait utiles à l'humanité, notamment au plan de la pharmacopée.

En tant que chercheurs, il est essentiel d'essayer de remédier à ce problème. Le linguiste est comme un médecin qui doit soigner des vies, des personnes, pour qu'elles ne meurent pas. Les langues sont un patrimoine culturel et un trésor qu'il faut préserver. Elles témoignent de la richesse de l'humanité et de la pensée humaine. Elles montrent que partout dans le monde, chaque être humain possède un système de pensée original, véhiculé par la langue. La langue est l'expression de l'identité d'un groupe.

Le peuple okande par exemple, vit dans un environnement particulier, car ses principaux villages se trouvent près du fleuve Ivindo. Les Okande ont ainsi développé tout un lexique très riche concernant la pêche et les poissons.

De même, une de leur spécialité est la fabrication de pirogues superbement décorées, connues pour leur solidité et permettant de remonter le fleuve Ivindo. La mort des langues, c'est aussi la disparition programmée de connaissances multiples, sur des environnements méconnus.

II- PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE OKANDE

La plupart des informations recueillies sur les traditions orales, les rites et les coutumes qui seront présentées dans cette partie proviennent des écrits que nous avait précieusement confiés notre informateur, Jean-Paul Olonga, dit « Oka ». Cette partie relate, par écrit, les traditions orales du peuple okande, dans un souci de documentation et de sauvegarde de la culture okande. Cette partie doit ainsi beaucoup à Jean-Paul Olonga, nous la lui dédions.

Il faut préciser cependant que tout ce qui est relaté dans ces différentes parties concerne essentiellement les Okande vivant dans les villages, à Booué, et non les Okande « urbains ».

2.1- Première description des Okande selon les récits d'H. Deschamps⁴⁷

Hubert Deschamps fut l'un des premiers à décrire le peuple okande. Selon ses récits, ce peuple aurait occupé autrefois un grand nombre de villages sur le Moyen-Ogooué. Cependant, d'après les recherches plus récentes de Lolke Van der Veen⁴⁸, les trois derniers villages okande recensés sont Boleko, Kongo Mboumba et Aschouka. Il serait donc nécessaire, lors d'un prochain terrain, de recenser le nombre exact de villages restants.

Les Okande furent réputés, jusqu'à une date récente, pour leur talent dans la fabrication de pirogues ([emboŋgo] 9/10), ornées de magnifiques décorations.

⁴⁷ DESCHAMPS H., *Traditions orales et archives au Gabon*, Berger-Levrault, Paris, 1962.

⁴⁸ VAN DER VEEN L.J., *Etude comparée des parlers du groupe Okani – B 30 (Gabon)*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2, 1991.

Les Okande pratiquent plus la pêche que la chasse et sont d'excellents pêcheurs. Ils ont ainsi pu instaurer un commerce de poissons séchés.

2.2- Généralités concernant le peuple okande

Le groupe okande, depuis son origine, ne connaît pas de royauté. Cependant, chaque clan ([m̄bota] 5/6) avait à sa tête un chef qui était l'oncle ([embalo] 9/10) le plus âgé du clan et qui le représentait partout où le besoin se faisait sentir. Ce chef ([ekumu] 9/10), était le porte-parole du groupe et répondait de tous les actes commis par son lignage, dont il avait la pleine charge. Il y avait donc autant de chefs que de lignages par rapport aux treize clans qui composaient l'ethnie.

Les Okande sont matrilineaires⁴⁹ et les enfants issus des mariages vivent dans le village maternel : ils sont chargés de la bonne marche du village, à savoir la discipline, l'animation, la défense du clan contre les autres clans, l'enterrement des morts, etc. Toutefois, en cas de défaut de dirigeant dans le lignage maternel, les oncles pouvaient solliciter le détachement du plus âgé de leurs neveux pour pallier la carence.

2.3- Les arts et métiers

L'homme okande possède un vaste domaine de qualifications, parmi lesquelles un don certain pour travailler le bois. En effet, la fabrication de pirogues ([emboŋgo] 9/10 « *pirogue pour une personne* » et [enyanda] 9/10 « *pirogue pour 3 à 4 personnes* »), de pagaies ([nokaβi] 11/10), de masques, de mortiers, de pilons et de toutes sortes d'objets en bois est une de ses compétences premières.

⁴⁹ Nous reviendrons plus en détail dans la section suivante concernant le régime matrilineaire des Okande.

Aussi, l'homme okande est aussi habile dans le travail du fer ([mosayu] 3/4), car il sait forger une sagaie ([ŋŋgoŋga] 5/6), une houe, une lance, une broche, une binette, une enclume et toute une panoplie d'objets en fer forgé. L'homme okande est enfin talentueux dans la fabrication de tout le nécessaire utile à la chasser ([ombena] « *chasseur* » 3/4) et à la pêche, car il excelle dans le tressage de filets, de trémails et de tous les matériaux nécessaires à la pêche et la chasse.

La femme okande possède elle aussi de nombreuses compétences, et en particulier un savoir-faire certain pour le tissage ([mósalayà] « *tisser* »). En effet, elle tresse des paniers, des nattes, des corbeilles, des nasses ([yeyedi] 7/8) pour la pêche des femmes et tous les autres objets de vannerie. De même, elle manie aussi très bien la terre cuite, élément incontournable pour la poterie. Talent grâce auquel elle fabrique les canaris, les gargoulettes et toutes sortes d'ustensiles fait de terre cuite.

2.4 Le mariage chez les Okande

Quatre types différents de mariages ([em-bala] 9/10) existent chez les Okande, quatre façons de prendre une femme ([omwato] 1/2) pour épouse. Cependant, quelque que soit le type de mariage célébré, la famille du futur époux ([monome] 1/2) doit toujours s'acquitter d'une dot envers la famille de la future épouse. Cette tradition s'applique toujours, avec quelques modifications, même chez les jeunes générations okande vivant en ville. En effet, l'une des petites-filles de Jean-Paul Olonga, mariée à un français et vivant en France, son époux a dû verser une dot à la famille okande.

Le premier type de mariage consiste à emmener, au besoin par la force, une femme déjà mariée. Ce genre de mariage provoquait souvent des guerres tribales, où les hommes s'entretuaient entre clans. Quand un Okande apprenait qu'un homme était venu arracher l'épouse d'un autre homme du village, les membres du clan de l'ancien mari se lançaient à la poursuite de l'indélicat. S'ils avaient la chance de le rattraper, ils ramenaient l'épouse et le « voleur » au village. Dès lors, une guerre débutait entre les deux clans, parfois même entre tous les habitants du village. En revanche, s'ils ne les attrapaient pas, ils attendaient pendant un ou deux mois en espérant que la femme reviendrait sur sa décision pour rejoindre le foyer conjugal. Dans le cas contraire, si la femme ne revenait pas, ils faisaient venir le nouveau mari et sa famille pour que ceux-ci remboursent la dot dont ils étaient redevables à l'ancien mari. La famille de la femme et celle de l'ancien mari devaient d'abord s'entendre sur le montant de la dot à rembourser. Une fois qu'ils étaient d'accord, les oncles et les fils de la famille de la femme mettaient le nouveau mari au courant du montant à rembourser à l'ex mari. Une fois le remboursement de la dot effectué, le nouveau mari et sa famille pouvaient emmener la nouvelle épouse chez eux. Concernant la dot, si l'homme avait répudié la femme (lorsque celle-ci avait été volée), le remboursement de la dot se faisait tardivement et en plusieurs échéances. En revanche, si la femme (après avoir été volée) avait décidé d'abandonner le foyer conjugal, la dot devait alors être remboursée immédiatement et intégralement.

Le second type de mariage consiste à épouser une femme célibataire. Ce type de mariage engendre moins de problèmes et de conflits. En effet, comme la future épouse n'est liée par aucun engagement, aucune difficulté ne fait obstacle à ce mariage, dès lors qu'il y a consentement entre les futurs époux. Ceux-ci doivent annoncer leurs intentions de mariage à leurs familles respectives, qui fixeront la date du mariage.

Le jour venu, les deux familles du mari (paternelle et maternelle) viennent trouver celles de la femme afin de discuter du montant de la dot (que doit verser la famille de l'époux). La dot, qui doit être constituée d'articles en nombre pair, sera présentée aux familles de l'épouse, afin de faciliter le partage entre ses parents paternels et maternels. Une fois la dot versée aux parents, les mariés peuvent regagner leur village. Cependant, l'épouse ne rejoindra le foyer conjugal qu'après un ou deux mois, accompagnée de ses parents et tout un chargement de poules, de canards, de paniers d'arachides...

Le troisième type de mariage okande consiste à réserver une jeune fille ou une future née. Il arrive parfois, chez les Okande, que l'homme puisse réserver sa future épouse, soit pendant la grossesse de sa future belle mère, soit pendant l'enfance de sa future épouse. Le futur marié doit ainsi venir s'occuper de sa future épouse. Il est considéré comme un beau fils ([monomyaomwana] « *gendre* » 1/2) à part entière par la famille de la fillette et il se trouve donc impliqué dans tous les problèmes concernant sa belle famille ([oyoi] 3a/4). Il doit aussi verser à sa belle famille la dot, à mesure que grandit la fillette. Puis, à partir de onze voire douze ans, le futur époux peut vivre avec la jeune fille, afin de l'élever lui-même et de la préparer à devenir son épouse.

Le quatrième type de mariage consiste à hériter d'une veuve ([motʃikomwato] 3/4). En effet, si le neveu ([omwekadi] 1/2), le petit frère ([omodj] 1/2) ou le fils ([omwanamomeneto] 1/2) hérite de la veuve de l'un de ses parents, il se trouve dans l'obligation de la prendre pour épouse.

2.5- La maternité chez les Okande

Le traitement concernant le temps de la grossesse ([ɲnyeme] 5/6) et les soins prodigués par la mère ([eiyɛ] 9/10) dépendent du statut de son enfant ([omwana] 1/2).

Pour le premier né, la période de la maternité se déroule chez les parents de la mère. En revanche, pour les enfants suivants, la phase de maternité se fera chez les parents du père ([etɛtɛ] 9/10), les beaux-parents ([oɣoi] 3a/4). Enfin, si la mère accouche de jumeaux ([m̄bàsà] 5/6), la durée de la maternité et des soins prodigués par la mère envers ses bébés doit obligatoirement se dérouler chez les oncles maternels (du côté de la mère).

Ces différences de traitement relatifs au statut du nouveau né ([omwananakelele] « bébé » 1/2) se réalisent dans le respect des rituels traditionnels okande. Ils sont donc obligatoires, toutes les familles doivent s’y conformer.

2.6- Les systèmes de « sobriquets » chez les Okande

Une tradition okande interdit aux jeunes générations d’appeler leurs aînés par leur véritable nom ([ɲna] 5/6) okande (tel que Olonga).

C’est pourquoi tous les anciens ([molombe] 1/2) ou les personnes plus âgées se voient attribué une sorte de surnom en okande, qui constitue un diminutif de leur nom de naissance. Ce sobriquet prend sa source dans le langage enfantin. En effet, lorsque l’enfant apprend à parler, il ne prononcera pas « Olonga », car ce mot serait trop compliqué à prononcer, mais le simplifiera par « Oka ». C’est ainsi que ce choisissent les surnoms, sortes de diminutifs du véritable nom.

Ce « sobriquet » demeure et doit être adopté par les plus jeunes, pour témoigner du respect qu'ils ont envers cette personne. Ce diminutif devient alors une marque de respect. Tous les jeunes doivent ainsi appeler Jean-Paul Olonga « Oka ». Pour Madeleine Mbasas, ce sera « Pasa », tandis qu'Isabelle Ditongui se verra nommée « Itoki ».

Cette tradition est toujours respectée, même à Libreville. Elle constitue l'une des étapes de l'initiation des jeunes, en leur enseignant le respect dû à leurs aînés. Une formule okande énonce ainsi que, « si l'on naît après, on doit savoir respecter ceux qui sont nés avant ».

III- LES OKANDE ET LES PRINCIPES DE FILIATION

3.1- Les Okande, régime matrilineaire⁵⁰

Les principes de la parenté et de la filiation structurants la société gabonaise sont totalement différents de ceux connus en France et en Europe. Comme dans la plupart des pays africains, une grande diversité en matière de filiation existe au Gabon. On parle soit de régime patrilinéaire, soit de régime matrilineaire. Cependant, des régimes bilinéaires sont aussi pratiqués, car à une fusion des deux systèmes s'est opérée au cours de l'histoire.

La notion de patrilinéarité signifie que, dans un régime patrilinéaire, c'est la lignée paternelle qui détermine la filiation. A l'inverse, la parenté est structurée par la lignée maternelle dans un régime matrilineaire. Pour déterminer si une communauté vit sous un régime patrilinéaire ou matrilineaire, il faut s'intéresser à sa généalogie : si celle-ci repose sur une succession d'homme, nous sommes en présence d'un régime patrilinéaire. En revanche, si elle repose sur une succession de femme, il s'agit d'un régime matrilineaire.

Les Okande s'inscrivent dans un régime matrilineaire, se traduisant par le fait que les enfants appartiennent à leur mère et doivent en porter le nom. Le régime matrilineaire implique aussi que l'oncle maternel ([embalweiyε] 9/10) occupe une position de première importance dans la famille, où il est considéré comme le chef de la famille de référence. Cette position de l'oncle ([embalo] 9/10) est matérialisée dans la nomenclature, par l'attribution d'un terme spécifique.

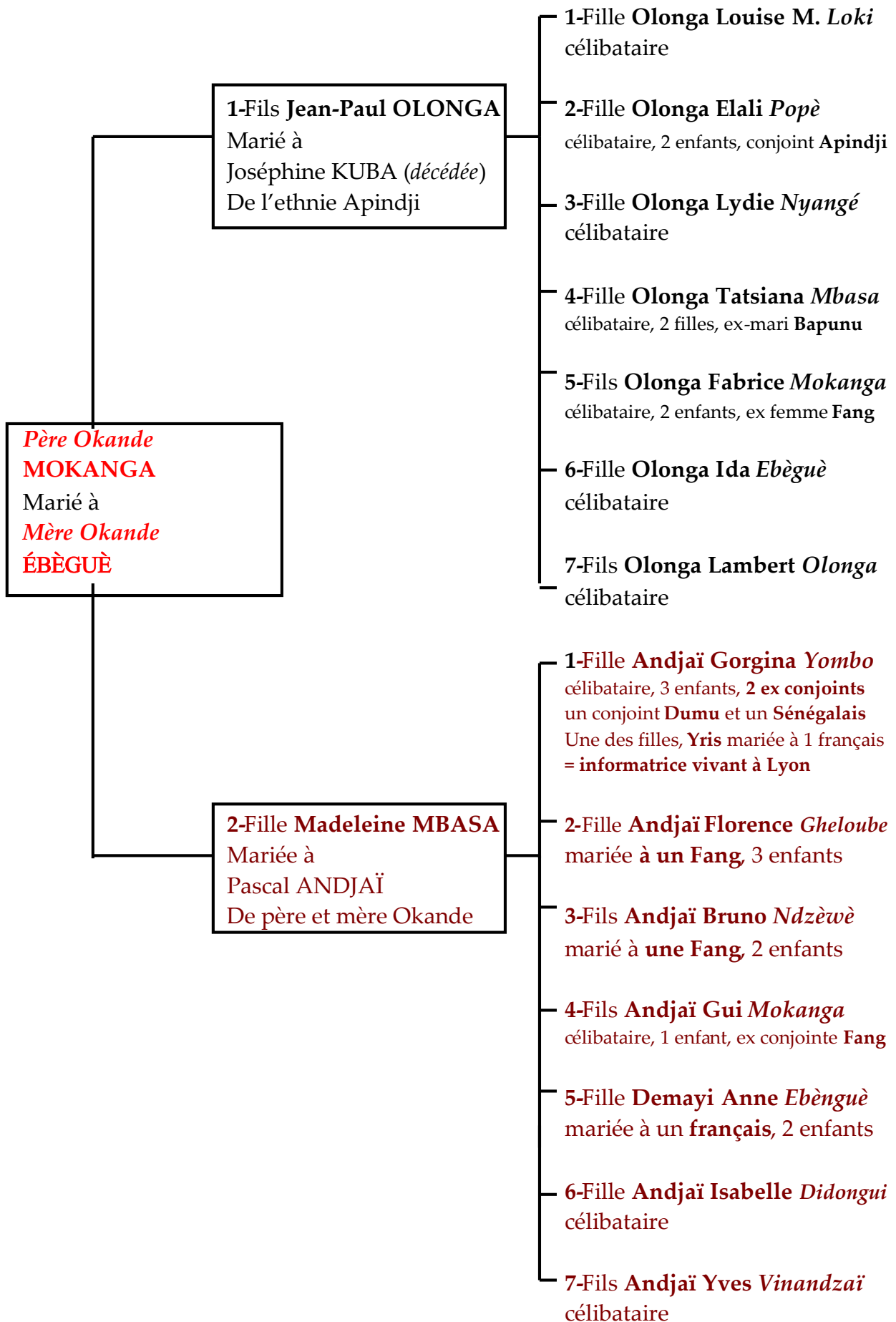
⁵⁰ Pour plus d'information, consulter l'ouvrage de MAYER R., *Histoire de la famille gabonaise*, Éditions du LUTO, Libreville, Gabon, 2002.

D'autre part, la relation de père à fils est très libre, voire libertaire, dans le régime matrilineaire okande. Elle se fonde sur la plaisanterie, tant dans le ton que dans les attitudes.

En revanche, dans un régime patrilinéaire, la relation père-fils est basée sur le respect. La relation neveu-oncle est très importante et se fonde, elle aussi, sur le respect. L'oncle doit toujours être informé des décisions importantes concernant la famille (particulièrement ses neveux et nièces), auxquelles il prend part. La relation père-fils chez les patrilinéaires correspond, chez les matrilineaires, à la relation neveu-oncle.

3.2- Exemple de la généalogie d'une famille Okande

Cette partie illustre et représente la généalogie de la famille de notre informateur, Jean-Paul Olonga. Il serait intéressant, pour une recherche ultérieure, d'obtenir des renseignements plus précis, tels les dates et lieux de naissance. De même, il serait primordial d'établir ce type d'arbre pour les familles okande vivant encore dans les villages à Bououé.



L'observation de cet arbre nous apprend que, lorsque les Okande se présentent, ils donnent en premier lieu leur nom de famille, puis leur prénom français et enfin leur prénom okande. Les Okande vivant dans un régime matrilineaire, les enfants de parents devraient porter le nom de famille de la mère ou de l'oncle maternel. Cependant, cet arbre généalogique montre que cette tradition tend à disparaître, du moins chez les Okande vivant en ville. En effet, les pères préfèrent désormais que leurs enfants portent leur nom de famille. Les enfants de Madeleine Mbasà Andjaï par exemple, portent le nom d'Andjaï (nom du mari), au détriment du nom de leur mère qui est Mbasà. Les enfants de Jean-Paul Olonga portent également son nom : l'origine ethnique de la mère, qui est Apindji, a pu motiver cette décision.

Afin de mieux appréhender le fonctionnement du régime matrilineaire, il faudra vérifier, dans une étude ultérieure, si les enfants portent le nom de leur mère ou de leur père dans les villages okande. Cette enquête permettrait de vérifier si les Okande vivent toujours sous un régime de type matrilineaire et permettrait aussi de mesurer les éventuelles évolutions de leur système de filiation. On peut en effet formuler une hypothèse selon laquelle les structures de la parenté okande muteraient vers un système de type bilinéaire.

3.3- Observations et remarques sur les arbres généalogiques

Lorsque l'on observe cet arbre généalogique dans le détail, on remarque que de nombreuses femmes (celles de la génération des filles de Jean-Paul Olonga ou de Madeleine Mbasà) ne sont pas mariées. En effet, elles ont eu plusieurs conjoints et des enfants de ces différents conjoints, parfois sans être mariées. L'une des petites filles de Madeleine Mbasà, Yris Labourot (une des filles d'Andjaï Gorgina Yombo) par exemple, a eu un premier enfant avec un Fang (sans être mariée), puis elle a fait un second enfant avec un français, qui l'a ensuite épousée. Il existe de nombreux cas similaires.

Avec notre regard européen, nous sommes d'abord étonnés. Si bien que, afin de mieux comprendre ce phénomène, nous avons questionné la petite-fille de Madeleine Mbasu sur ce sujet.

Selon elle, chez les Okande, les femmes peuvent avoir plusieurs conjoints et ont le droit d'avoir plusieurs enfants avec des hommes différents. Le mariage ne revêt pas le même sens que celui que nous lui attribuons en Europe. Cette pratique est courante chez les femmes okande et totalement acceptée dans les mœurs.

Il existe une explication, plus ou moins consciente, relative à ce phénomène chez les femmes okande. Le fait de ne pas se marier et d'avoir plusieurs conjoints ainsi que plusieurs enfants avec différents hommes, serait le résultat d'une « stratégie de survie » du groupe.

En effet, afin de perpétuer la communauté et dans le but d'être plus nombreux, les femmes des groupes minoritaires ne se marient pas pour avoir un maximum d'enfants. Comme les Okande vivent dans un régime matrilineaire, les enfants appartiendront à la femme et l'enfant portera son nom, appartenant ainsi à la communauté. Cette stratégie permet d'accroître le groupe okande.

Dans cette optique, le mariage peut être perçu comme une contrainte car, si la femme se marie avec un homme d'une autre ethnie, elle devra vivre dans une autre communauté au sein de laquelle le mari aura plus de droit et l'enfant ne sera donc plus comptabilisé chez les Okande. En revanche, si la femme n'est pas mariée, l'homme ne pourra pas revendiquer le droit de donner son nom à l'enfant et ne pourra donc pas l'emporter pour l'élever si le couple se sépare.

De même, il faut tenir compte du problème de la résidence, le lieu où vont s'établir de futurs époux. Au Gabon, qu'elles soient matrilineaires ou patrilinéaires, les ethnies partagent le même système traditionnel de résidence. Ce système de résidence est la patrilocalité ou la virilocalité. Cela signifie que, lorsqu'une femme se marie, elle sera obligatoirement arrachée à son village d'origine pour partir dans le village de ses beaux-parents. En effet, même dans un régime de type matrilineaire, l'épouse devra quitter son village d'origine. Cependant, ses enfants appartiendront toujours au matrilignage de leur mère. Ces « histoires de familles », qui ont longtemps été étudiées par Raymond Mayer⁵¹, permettent de mieux appréhender la culture des communautés gabonaises. On peut ainsi élaborer quelques hypothèses concernant le rapport des femmes okande avec le mariage. Pour les ethnies minoritaires, se marier provoque parfois « un manque à gagner », ils ont besoin des enfants pour survivre.

Ce phénomène de refus du mariage s'apparente à une politique de survie chez les Okande, qui peut parfois contraindre les femmes à ne jamais se marier, afin d'avoir plusieurs enfants qui reviendront au lignage de la famille maternelle. Il s'agit donc d'une stratégie de survie, d'une politique au bénéfice du groupe, pour permettre de maintenir, voir d'agrandir le groupe. Cette stratégie de survie est consciente chez les femmes d'un certains âges, telle la génération des filles de Madeleine Mbasia et Jean-Paul Olonga. En revanche, elle opère de façon inconsciente chez les plus jeunes, c'est-à-dire dans la génération des petits-enfants de Madeleine Mbasia et Jean-Paul Olonga. Chez Yris Labourot (3^{ème} génération) par exemple, cette stratégie de survie est inconsciente, car elle est désormais encrée dans les mœurs et il paraît donc normal d'agir ainsi.

⁵¹ MAYER R., *Histoire de la famille gabonaise*, Éditions du LUTO, Libreville, Gabon, 2002.

IV- TRADITION ORALE : MIGRATION DU PEUPLE MEMBE⁵²

Selon la tradition orale (racontée aux enfants par leurs parents et qui se transmet de génération en génération), dans les temps anciens, deux peuples sont sortis de Loghonwè Gho Ghonwaghi Bohoma Na Bognama [loyonwε γo γonwayibooma na bojama] (endroit imaginaire d'où les hommes et les animaux sont sortis) et partirent s'installer dans un village appelé N'tamba ([ɲtamba]).

Ces deux peuples étaient les Mèmbè [mɛmbɛ] (B30) et les Miènè⁵³ [myɛnɛ] (B10). Chaque peuple avait à sa tête un « patriarche » ([ekumwekala] « chef du village » 9/10). Celui des Mèmbè s'appelait « Ambégwè » et celui des Miènè se nommait « Anguillè » [aŋgile]. Ces deux peuples passèrent quelques années de plaisir ensemble à Ntamba. Mais pour des raisons que nous ignorons, ils décidèrent de quitter le village ([ekala] 9/10 pour des destinations inconnues.

Durant leur cohabitation, ces deux peuples parlaient une langue similaire et leurs danses se ressemblaient fortement. Aussi, les Mèmbè et les Miènè partageaient plusieurs noms propres en commun tels qu'Aleka, Kombé, Ambégwè, Animbogho, Anguillè, Adumagha, Bessou, Bongoulou, Makagha, Tséngani, Ngowè, Opassi, Odendo, Evendo, etc. De même, ils avaient en commun certains mots de la langue courante comme « noka » (mensonge), « gnawè » [ɲawɛ] (non), « mènè » [mɛnɛ] (demain), « oka » (allons) et mwana [omwana] (enfant).

⁵² Le peuple Mèmbè est l'une des nombreuses appellations du groupe B30, comme groupe « Okani ».

⁵³ On remarque que, dans la tradition orale, il existait déjà un lien entre le groupe B30 et B10. Ce lien se vérifie dans des études linguistiques historiques et comparatives.

Avant de quitter le village N'tamba, Ambégwè, le patriarche de Mèmbè réunit son peuple et lui prodigua de sages conseils en lui disant « *SIMBIANI* » ce qui signifie « *tenez bon* ». Désormais, son peuple s'appellera Simbiani (B 30). Ambégwè divisa alors les Simbiani en sept groupes, dont les noms seront donnés tout au long de leur long voyage. « Anguillè », le guide des Miènè, accompagné de « Ambégwè » commencèrent leur long voyage vers une destination inconnue.

Au cours de cette longue et mémorable marche, après avoir traversé plaines et rivières, le peuple Mèmbè (Simbiani) pénétra dans une forêt dense ([epindzi] 9/10) où l'un des sept groupes Simbiani fit escale. C'est alors qu'Ambégwè lui donna le nom de Ghapinzi, qui devint l'ethnie **Apinji** (B3). Puis, dans la même forêt, après un parcours de quelques kilomètres, un deuxième groupe s'arrêta devant une étendue d'asperges sauvages ([mokaŋgue] 3/4), le « patriarche » donna alors à ce groupe le nom **Mokandé** (B32) qui devint l'ethnie okande. Un peu plus loin, ce fut le tour d'un troisième groupe de faire une halte autour d'un champ ([etɟaya] 9/10) planté de boutures de cannes à sucre ([ekona] 9/10 ou [mokuku] 3/4). Le « patriarche » donna à ce groupe le nom de **Kona**⁵⁴. Poursuivant la route ([epɔnɔ] 9/10) vers leur destin, le quatrième groupe se reposa sous l'ombre d'un arbuste très feuillu qui pousse souvent au bord des rivières ([ɣefuku] 7/8), le « patriarche » nomma ce groupe Ghefouma, qui devint l'ethnie **Ghefouma**⁵⁵. Après quelques heures de marche, un cinquième groupe entra dans une palmeraie et contempla les jeunes bourgeons, avec les rameaux qui poussaient à la tête de chaque palmier ([ɲkadi] 5/6) et se mit à admirer la beauté des futures branches. Ce groupe rêvait déjà de la danse que tout le peuple Mèmbè exécuterait à l'avenir : « obwete » [obwete] ou « missoko » [misɔkɔ] et comment ils seraient vêtus de rameaux « missogho ».

⁵⁴ A notre connaissance, il n'existe aucune langue ou aucun groupe nommé kona chez les Bantous.

⁵⁵ De même pour les Ghefouma, aucune langue et aucune ethnie ne porte ce nom chez les Bantous.

Ainsi, le « patriarche » appela ce groupe Mitsogho qui devint l'ethnie **Mitsogho** (B 30). Traversant la forêt, le peuple se trouvait au bord d'une grande rivière ([etambwe] 9/10), le sixième groupe s'arrêta au bas d'une cascade ([epoβa] 9/10). Alors le « patriarche » décida de donner à ce groupe le nom de Pove qui devint l'ethnie **Pouvi** (B 30). Après une longue séparation dans leur périple, les deux peuples Miènè et Mèmbè arrivèrent au fleuve ([embeni] 9/10) Divindè (fleuve de l'Ivindo). Comme le septième et dernier groupe des Mèmbè ne s'était pas encore arrêté en chemin, le « patriarche » les nomma **Simba** (qui devint l'ethnie des himba) en se rapportant au conseil donné auparavant « *Simbiani : Tenez bon* » qu'il avait prodigué à tout le peuple Mèmbè. Sauf s'il s'agissait des Kona ou des Ghefouma, le récit de cette tradition orale ne nomme pas l'existence du groupe Evéïa, appartenant pourtant au groupe B 30. Cette communauté Eviya est très discrète et peu connue des autres ethnies, ce qui explique leur absence dans ce récit.

Après une longue halte à Divindè, le « patriarche » « Anguilè » (Miènè), au cours d'une causerie avec le « patriarche » « Ambégwè », lui dit en pointant du doigt vers la direction de la mer ([etambwepolo] 9/10) : « *il paraît que là-bas où se couche le soleil, il y a une grande étendue d'eau salée qui s'étend à perte de vue* ». Et, « Ambégwè » répondit : « *Ah oui, c'est ce que nous appelons Etambwa Migheba* ». Ainsi, « Anguilè » proposa à l'autre « patriarche » d'aller voir si, là-bas, leurs deux peuples pouvaient habiter sur la côte. Le lendemain, les deux peuples se dirigèrent vers la grande étendue d'eau salée, la mer, c'est-à-dire « Etambwa Migheba » [etombo a miyeba], qui n'est autre que l'actuel emplacement de la capitale, Libreville.

Quelques années passèrent et le peuple Mèmbè perdit son aïeul nommé « Opongo ». Après l'avoir enterré, la vie devint impossible. Le peuple Mèmbè quitta la côte et s'avança vers la terre promise.

Après la diaspora du village : « *Gho ghe diambe na gho ghepatsi, na gho mangapadima, na gho ghe dzemba ghe ghughaghi n'kossi, omomba olobe* » où les sept groupes du peuple Mèmbè s'étaient séparés, chacun poursuivit son aventure. C'est à cet endroit que le « patriarche » « Ambégwè » disparut mystérieusement. On n'ignore aujourd'hui la cause exacte de cette disparition, même si beaucoup pensent qu'il s'agissait d'un meurtre.

Le peuple Okandé prit alors sa destinée en main en désignant un guide appelé « Mobalia-Mbomba », du clan Potè, qui conduira le peuple okandé vers sa terre promise. « Mobalia-Mbomba » prit donc la tête des Okandé et se dirigea en amont de l'Ogooué. Après quelques jours de marche, le groupe rencontra une difficulté : traverser l'Ogooué, afin d'atteindre la rive gauche. Les okandé firent alors appelle à « Nzonga Na Beba Na Mayembe Ma Tsununu » du clan Moghamè, qui par sa puissance, permis la traversée du fleuve au peuple Mokandé. La caravane marcha jusqu'à une petite île rocheuse, située à proximité de l'actuelle ville de Ndjole, où le groupe fit escale quelques temps.

Durant son trajet, le peuple okande se nourrit uniquement de bananes plantains ([m̥tɔ̃] 5/6), fournies par le clan Bidi. Ce régime de bananes présentait la particularité de na jamais s'épuiser. En effet, il suffisait de se servir en épluchant la banane sans la détacher du régime. Celui-ci se remplissait de bananes à mesure que les Okande se servaient.

Pendant leur séjour sur une petite île rocheuse, le taux de mortalité augmenta, si bien que les Mokandé abandonnèrent ce lieu et le nommèrent « *N'tale gna maghugha* » ([n̥t̥ale na mayuɣa]), ce qui signifie « *le rocher des malheurs* », appelé aujourd'hui « *Talaghugha* » ([talayɣa]) dans cette contrée.

Le groupe continua alors son chemin vers la terre promise et s'installa sur une île plus grande que la précédente : « *Endobi mighuma ghedepu na minaga ghe didzoma netondo neikiya nembonda* ».

Sur cette île, la population s'accrût, devenant de plus en plus nombreuse, si bien qu'il y eut des querelles entre familles et entre clans. Comme personne n'était habilité à juger ces litiges, les vieux sages ([molombe] 1/2) de chaque clan se réunirent en vue de désigner un homme capable de devenir leur juge. Ils quittèrent alors l'île et se rendirent dans une plaine spéciale, appelée « Bolo Ghassanga », tandis qu'une femme au nom de Makela, de la tribu Ghassanga, sacrifia sa vie pour permettre au peuple okande de trouver un juge digne d'eux. Arrivés au lieu souhaité, tous les sages s'assirent en formant un cercle. Au centre duquel était placée une queue de buffle ([mokondomyendzoma], [mokondo] 3/4 « queue » et [endzoma] 9/10 « buffle »). Ils entonnèrent un chant ([edyombo] 9/10) qui fit tourner la queue de buffle et celle-ci alla s'arrêter devant « Mbela Mikumu » du clan Mbobo. C'est ainsi qu'il fût reconnu comme étant le juge supérieur ayant la parole devant les assemblées, tant sur le plan familial que sur le plan des rites traditionnels. Ce juge porta ensuite le nom de « Missambo Mi Etsengue ».

Le nouveau juge « Missambo Mi Etsengue » se dressa alors et saisit la queue du buffle, afin de commencer à nommer ses représentants, par clan et par village. Ensuite, il divisa l'ethnie Mokandé en quatre sous-groupes et répartit leur territoire en quatre parties. Le premier territoire, destiné au sous-groupe « Gnamba », allait de la rivière Bingolo (frontière du Moyen Ogooué) et la rive gauche de l'Ogooué de Gningoué (Bissouma) jusqu'à la rivière Ghetande, à quelques kilomètres du mont Brazza.

Puis, la partie d'en face, située sur la rive droite de l'Ogooué, fût attribuée au deuxième sous-groupe nommé « Gnamba Na Maghota ». De la limite avec la partie attribuée au sous-groupe « Gnamba », jusqu'à la chute Paghè sur les deux rives de l'Ogooué, à quelques kilomètres avant l'embouchure de l'Offoué, cette partie fut donnée au troisième sous-groupe nommé « Ghendamba ». Puis, de la limite avec « Ghendamba sa molinga na gwamba na mwatoosso » jusqu'à l'embouchure de l'Ivindo sur les deux rives de l'Ogooué, cette dernière partie revint au sous-groupe « Suka Makombé » (Aschouka).

Après ce partage, chaque sous-groupe occupait son territoire, où l'homme okandé habite actuellement en partie.

Ces trois sous-groupes parlent la même langue. Cependant, ils se distinguent dans le langage par l'accent, l'intonation, le comportement, la fougue des uns et l'indolence des autres. Le peuple Okande se compose de treize clans, qui sont répartis en quatre sous-groupes qui sont :

- les Bidi, les Moghene, les Massoto et le Bokwadi -ou les Bota Mbolo- dont la particularité est l'interdiction formelle de se marier entre eux, ni même d'avoir des rapports sexuels sous peine de mort,
- les Pote, le Moyivo et le Ghassaga,
- les Mokoto, les Dzobe et les Mbobo,
- et enfin les Ghambe, les Moghame et les Divanga.

Il serait intéressant d'obtenir, pour de futures recherches, la version de cette tradition orale en okande.

V- RITES ET COUTUMES CHEZ LE PEUPLE OKANDE

5.1- Rites et croyances okande

Le rite Molombè ([molombe] « *vieux sage* » 1/2) est pratiqué par tout le peuple Mokandé. Cependant, il existe d'autres rites tels que le Molindi, l'Eduwa, le Diyandzi, le Ghetole, l'Obwete (pour les hommes) et le Miyèndzi, le Mimianga (pour les femmes).

Ces rites étaient très puissants et conféraient un pouvoir surhumain à l'homme okande, lui permettant ainsi de réaliser des exploits extraordinaires. Ces rites conféraient par exemple à l'homme okande un pouvoir permettant de maîtriser le feu ([βiβoni] 19/13). Il pouvait ainsi se saisir d'une marmite en ébullition et la poser sur sa tête, s'asseoir dans le feu ou croquer des tisons enflammés sans jamais se brûler.

De même, ces rites permettaient d'accroître l'endurance et la force physique, car il pouvait poursuivre une antilope dans la plaine et l'attraper vivante, ou traverser l'Ogooué à la nage, aller arracher un arbuste ([βitete] diminutif de [yetete] 7/8) sur l'autre rive ([moʔoʔu] 3/4) et revenir sans qu'aucune force maléfique ne l'en empêche.

Le pouvoir contrôler les éléments de la nature était également conféré par ces rites. Ainsi, l'homme okande pouvait empêcher la pluie ([eɲiŋgu] 9/10) de tomber pendant un certain temps, provoquer des averses inopinées pendant plusieurs jours, obtenir des récoltes abondantes, provoquer la famine ou ne jamais rentrer bredouille de la pêche ou de la chasse.

Ces rites permettaient aussi à l'homme okande de posséder un pouvoir magique obscur, qui permet de soigner ou de se protéger des ennemis. Il pouvait par exemple soigner la stérilité, faire égarer une personne dans la forêt sans que celle-ci ne sache d'où elle venait, provoquer un incendie dans une maison ou rendre une personne invisible, si bien qu'elle pouvait dérober un objet devant quelqu'un sans que celui-ci ne s'en aperçoive. Aussi, l'homme okande pouvait anéantir un adversaire ou attirer la chance, la fortune, la réussite, les hommes et les femmes, ou par exemple, changer la décision d'un juge.

D'autres rites, tels que les rites Ghetole [yetole] et Mimianga [mimyanga] permettent de prédire l'avenir ou de dévoiler le passé et le présent. De même, le rite Obwete prédit également l'avenir.

5.2- Les cérémonies célébrées chez les Okande

L'homme okande n'organise pas de cérémonies lors d'une circoncision, comme le font les ethnies voisines. Les jeunes garçons ([m̄wandzi] 5/6) sont circoncis très jeunes, entre 2 et 5 ans.

En revanche, la circoncision se déroule de manière différente pour les jumeaux ([m̄bàsà] 5/6). Ceux-ci doivent en effet attendre l'âge de 15-16 ans. Une fois circoncis, ils sont isolés dans une pièce où ils ne sont visités que par les initiés et la mère des jumeaux. Ils sont surveillés par un interprète du rite Molombè, avant de pouvoir se mêler aux autres jeunes et mener une vie normale. Pendant leur initiation, les jumeaux sont traités avec beaucoup d'égard par les adeptes. A la fin de cette initiation, les jumeaux en ressortent gradés.

Les jumelles se font initier au rite Mimianga entre 15 et 18 ans. Elles sont également traitées avec beaucoup d'égard. Elles sortent elles aussi gradées de cette initiation.

Les jumeaux des deux sexes ont droit, chez les Okande, à une part des dons reçus au cours des rites Molombé [molombe] ou Mimianga [mimyaŋga]. Leur gémellité leur confère le statut de connaisseurs des secrets des rites.

5.3- Les réjouissances célébrées par les Okande

Les Okande célèbres essentiellement leurs réjouissances par des danses. L'homme okande n'a pour réjouissance que le M'pa [mpa] (danse Mokuku [mokuku]) tandis que pour la femme okande, c'est le Manguinda [maŋinda] (danse Mimianga).

Le M'pa présente des caractéristiques similaires à une armée où le propriétaire du Mokuku est appelé « général ». Ses frères et ses amis sont nommés « colonel », « commandant », « capitaine » et « lieutenant ». Tous les autres jeunes sont les hommes de troupe, du soldat à l'adjudant chef. Le plus souvent, les propriétaires de Mokuku sont les personnes âgées du village.

Les festivités se déroulent souvent pendant la saison sèche où le M'pa du village voisin peut venir se réjouir avec les autres. Pendant la semaine de préparatifs, on envoie les soldats à la chasse et à la pêche. A la veille de l'arrivée du M'pa du village voisin, les femmes vont chercher les provisions dans les plantations : des bananes, des tubercules, des tarots et des ignames. Le jour de l'arrivée du Mokuku du village voisin, le Mokuku du village hôte va à sa rencontre. Dès qu'ils arrivent ensemble au village, les festivités commencent.

Généralement, la danse se déroule de 8 heures à 18 heures, avec une pause de midi à 14 heures. Aux environs de 21 heures, les jeunes et les femmes reprennent la danse, cette fois sans le Mokuku. Cette phase du M'pa est appelée « Mobole ». Les réjouissances peuvent durer une semaine, à l'issue de laquelle chacun regagne son village.

La réjouissance appelée « Manguinda » se pratique le plus souvent au moment de l'initiation des jeunes filles, qui a lieu entre 15 et 18 ans. Les initiées et les futures initiées dansent dans une pièce jusqu'à ce que la nuit tombe. Les initiées, les non initiées et les hommes dansent dans une pièce pendant le jour, puis s'en vont danser dans la cour la nuit. Cette réjouissance peut durer entre quatre et cinq jours.

5.4- La pêche et la chasse

L'homme okande est un excellent nageur piroguier et un très bon pêcheur. Etant riverain de l'Ogooué, il pratique beaucoup plus la pêche que la chasse.

Diverses techniques sont utilisées pour la pêche, telles la ligne de fond ([moʎalasa] 3/4), le trémail, l'épervier ([mβusa] 5/6), le flotteur ([olowa] 3a/4) et l'hameçon ([ŋlɔbɔ] 5/6). Afin de protéger les hommes ayant choisi de pratiquer la pêche, leurs pères ([etɛtɛ] 9/10) ou leurs oncles ([embalo] 3/4) leur ont transmis (conférés) certains pouvoirs magiques. Si ces pêcheurs se trouvent menacés ou poursuivis par un monstre vivant dans l'eau ou un gros animal ([ɛɲama eβolo] « *un gros animal* ») tels les hippopotames ([ɛŋgubu] 9/10), les crocodiles ([moŋgombe] 3/4), les gros poissons ([dintʃɛ diβolo] « *des gros poissons* »), les gros serpents ([dɪŋɔʎɔ diβolo] « *des gros serpents* ») ou les sirènes, ils seront protégés grâce au pouvoir. S'ils étaient avalés par le monstre, les pêcheurs se transformeraient en poissons électriques. Ainsi, le monstre les vomirait aussitôt. Aussi, en cas de menace, ils pourront se transformer en poisson ([ɛntʃɛ] 9/10), tels le poisson chat, le brochet, etc.

Les hommes okande connaissent et pratiquent diverses méthodes de pêche. La première consiste à pêcher à la nasse, avec le « le mossonga » ([mosoŋga] 3/4), instrument fabriqué en bambou ayant une forme d'entonnoir. Cet instrument se place au milieu de la rivière ([embeni] 9/10), afin de la barrer et est maintenu par deux lianes attachées aux arbustes ([βitete] diminutif de [ɣetete]) qui se trouvent en bordure de la rivière. Ainsi, même en cas d'inondation ([ɣefuba] 7/8), la nasse ne se détache pas. Le second procédé consiste à récupérer dans la rivière des fruits ([modyale] 3/4), des feuilles ([nodyabi] 11/10) ou des écorces ([nodyeko] 11/10). Une fois ces matériaux de base rassemblés, les hommes les pilent pour obtenir une texture qui sera déversée dans la rivière afin d'endormir les poissons « n'gongué » ([ŋŋgoŋge] 5/6). Ainsi, ils peuvent recueillir les poissons sans difficulté dans la rivière. Une autre technique consiste à dresser dans la rivière une énorme nasse « ghelambe » ([ɣelambe] 7/8). Ainsi, cette nasse bloquera le trajet des poissons, permettant aux hommes de les récupérer sans trop d'effort.

Malgré la proximité de l'Ogooué, certains préfèrent pratiquer la chasse. Les hommes okande chassent soit à la sagaie ([ŋŋgoŋga] 5/6), en poursuivant le sanglier dans les plaines, soit en organisant une grande chasse aux gros animaux ([dijama di βolo]), comme les éléphants ([endzoɣu] 9/10) ou les buffles ([endzoma] 9/10). S'il se trouve poursuivi par un animal ([eɲama] 9/10), le chasseur ([ombena] 3/4) se transformera grâce aux pouvoirs magiques qui lui ont été conférés, l'animal le traversant car il ne le voit plus. Afin de faciliter la chasse et de ne pas courir de risque, le chasseur peut se rendre invisible ou se transformer en palmier à huile, en chauve-souris ([ekondzo] 9/10), en arbre géant ou en asperge sauvage.

La femme okande pratique aussi la pêche, mais sa technique diffère de celle de l'homme. Pour capturer des poissons, elle construit un barrage ([mókélà] 3/4) dans les rivières. Elle ne part jamais seule à la pêche, mais accompagnée de ses sœurs ([ekadi] 9/10), de ses amies ([mpali] 5/6), de ses belles sœurs et de ses belles mères. Le fait d'être nombreux rend la tâche plus facile/ *facilite le travail*. Une fois le barrage installé, les femmes vident l'eau avec des cuvettes et d'autres instruments en bois de fabrication artisanale, tel « le makana » ([makana] 6). Chaque femme attrape alors les poissons avec une petite nasse en forme de calot, « le ghe ghedi » ([ɣeyedi] 7/8). Il leur arrive de capturer de gros poissons comme la raie, le poisson chat, la tortue ([ɣesomba] 7/8) ou des reptiles comme le crocodile ([moŋgombe] 3/4) et le serpent ([eɾɔɣɔ] 7/8). Une fois la pêche terminée, elles s'en partagent le produit puis chacune emmène sa part.

5.5- La médecine traditionnelle

Lorsqu'un homme okande tombe malade, il doit d'abord faire appel aux rites Mimianga [mimyaŋga] ou Ghétolé [ɣetole], rites qui permettent de prédire le passé, le présent et l'avenir. Ainsi, lorsque les femmes du rite Mimianga vont consulter le malade, elles peuvent lui dire de quel mal ([mbɛla] 5/6) il souffre. Les femmes Mimianga effectuent alors des danses pour appeler les esprits forts. Cette première étape est capitale, puisqu'elle permet de déterminer les causes de la maladie.

Si le malade est frappé par une malédiction du rite Molombé (maladie de la vieillesse, en okande [molombe] signifie « *vieux sage* »), les parents du souffrant réunissent les adeptes du rite Molombé et leur demandent de fixer une date afin de le soigner selon ce rite.

Le jour venu, les adeptes demandent aux parents du malade de fournir de la nourriture [yeɲaya] 7/8 (bananes [nokɔndɔ] 11/10, manioc [ɲlɔti] 5/6, arachides [ependa] 9/10 et moutons) ainsi que de l'argent en liquide. Une fois ces formalités accomplies, le malade est placé dans une cour afin de lui prodiguer les premiers soins en présence de tout le village ([ekala] 9/10). Même s'il est resté longtemps alité, le malade se lève après avoir reçu ces soins. Guéri, il regagne son domicile ([endako] 9/10) seul, à pied. Après deux à trois jours de traitement, il reprend progressivement des forces.

Si le malade est victime d'un acte de sorcellerie, il maigrira progressivement (symptôme des victimes de sorcellerie). Les parents du malade font alors appel au rite Mimianga, pour savoir pourquoi il a été envoûté. Lorsque le rite Mimianga découvre que le malade a été envoûté, généralement car celui-ci a été égoïste ou qu'il a eu un mauvais comportement dans le village, ils essayent de le soigner. Ainsi, le matin [makedya], tous les habitants du village se réunissent en cercle devant la maison de la personne souffrante. Chaque villageois tient une flûte spéciale « m'boeloe » [ɱbwelwe] ou quelques lambeaux de feuilles fraîches de bananiers. L'oncle ou le père du malade se met alors au centre du cercle, avec l'envoûté, et prononce des mots de bénédictions, auxquels toute l'assistance va répondre en agitant des plantes, des feuilles de bananiers et des pagnes tenus à la main. Après la bénédiction, le malade ramasse les plantes et les feuilles, puis va se laver avec dans la rivière. Au bout de quelques jours, le malade recouvre progressivement ses facultés.

Quand les causes d'une maladie ne concernent ni le rite Molombé, ni l'envoûtement, après avoir consulté les rites Mimianga ou Ghetole, les parents du malade s'adressent alors à un guérisseur ([enganga] 9/10). Celui-ci va loger le malade chez lui. Ainsi, dès le lever du jour, le guérisseur part en brousse afin de chercher les plantes et les écorces nécessaires aux soins du malade.

Avant de débiter les soins, il va cependant faire un test en jetant des feuilles dans une rivière. Le guérisseur observe alors si les feuilles remontent ou descendent la rivière. Les résultats de ce test déterminent s'il pourra ou non guérir le malade. Si le test est positif, il le soignera ; dans le cas contraire, le guérisseur dira aux parents du malade de le ramener chez eux.

Concernant les fractures des membres inférieurs ([opende] « *jambe* » 3a/4), le guérisseur va briser les pattes d'une poule ([esoso] 9/10), qu'il soignera en même temps que le membre cassé de l'homme. Lorsque la poule se dressera de nouveau sur ses deux pattes, l'homme sera guéri et pourra également se dresser sur ses deux pieds. Si la poule marche normalement, l'homme devrait aussi marcher normalement.

5.6- L'intronisation d'un chef coutumier chez les Okande de la province de l'Ogooué-Ivindo

Pendant deux lunes, le préposé Chef Coutumier sillonne les alentours, à la recherche de produits divers : moutons, cabris ([etabe] 9/10), cochon, poules, canards ([m̄balango] 5/6), paquets d'arachides ([lependa] 9/10), paquets de concombres et du chocolat, qu'il proposera en guise d'accueil, aux personnes qui vont assister à son investiture. Au terme des préparatifs, il envoie ses émissaires de villages en villages, afin d'annoncer la nouvelle et de fixer le jour d'installation du futur Grand Chef.

Le moment venu, au lever du soleil, tous les vieux sages ([molombe] 1/2) et les initiés du village se réunissent dans une maison, destinée à cette cérémonie. Ne peuvent assister à cette cérémonie les non initiés, les femmes et les enfants.

Quand ses homologues arrivent des villages voisins, ils se dirigent tout droit vers la maison où sont rassemblés les autres. Quelques minutes plus tard, deux hommes aux visages noircis par le charbon de bois, coiffés chacun de deux plumes ([ditʃwala dibale] « deux plumes ») blanches ([-pumwa]) et noires ([-llalla]), sortent de la maison et se placent dans la cour du village. Puis, ils évoquent le Dragon appelé « Moueli » [mweli]. Ces deux hommes sont les interprètes du Dragon appelés couramment « Mindonga » [mindonga]. Le Dragon émet d'abord des cris gutturaux, puis il entonne des chants ([edyombo] 9/10) lugubres et mélancoliques, auxquels les sages et les initiés répondent en chœur.

Pendant ce temps, le futur Chef est encore au bout du village, dans la maison où il est gardé par deux femmes âgées qui font sa toilette. Cette toilette spéciale consiste à maquiller tout le corps d'une espèce de matière rougeâtre appelée « Ditsingo » [ditʃingo], puis il est coiffé d'un bonnet rouge, orné de deux plumes, l'une blanche et l'autre rouge ([-tomba]), provenant de perroquets. Il est vêtu d'un pagne à la manière des guerriers, tient à sa main droite une canne et la queue d'un buffle dans sa main gauche. Sous son aisselle, il porte une sorte de tabouret rond.

Après une heure d'animation, le Dragon demande aux interprètes d'aller chercher le Chef. Celui-ci se place alors derrière les deux interprètes et s'avance fièrement à la rencontre du Dragon. Arrivés devant la porte, les deux hommes reculent et laissent le passage à celui qui doit affronter le Dragon. A ce moment, les chants se font de plus en plus bruyants. Puis, le Chef entre, dépose sa canne et la queue de buffle ([mokondomyendzoma], [mokondo] 3/4 « queue » et [endzoma] 9/10 « buffle ») devant l'assemblée, puis il s'assoit sur son tabouret en attendant la bénédiction.

Durant un quart d'heure de silence, l'assistance entoure le Chef et débute la cérémonie de bénédiction, en lui confiant le pouvoir de juger les litiges concernant l'ethnie. Le Dragon demande ensuite à ses interprètes de placer le Chef devant la cour du village.

La ferveur de la cérémonie diminue. Le Chef demande alors aux initiés d'apporter les produits qu'il avait prévus pour la réjouissance et la réussite des festivités. Chaque vieux sage, après un repas copieusement arrosé de vin de palmes, emporte sa part de restes. La fête se termine par des adieux de joie.

<p style="text-align: center;">CHAPITRE III</p> <p style="text-align: center;">ANALYSE LINGUISTIQUE DE L’OKANDE</p>

Trois parties composent ce chapitre : phonologie, morphosyntaxe et éléments de diachronie. Nous tenterons de fournir une analyse linguistique détaillée, en fonction des données extraites des différents corpus.

La partie phonologie contient une analyse des voyelles, des consonnes et des structures syllabiques. Nous avons pu cette année fournir une analyse des tons, même si celle-ci se révèle parfois parcellaire.

La partie morphosyntaxe se décompose en plusieurs sections. Elle propose dans un premier temps, une étude du groupe nominal (Nom + expansions). Dans un second temps, nous présenterons une étude de certains aspects du verbe ainsi qu’une description des différents tiroirs de la conjugaison. Enfin, l’étude de quelques énoncés nous permettra d’illustrer le fonctionnement syntaxique de l’okande.

Enfin, nous étudierons, dans une perspective diachronique, le groupe « Okani Nord », composé de l’okande, du himba et du pinzi. Ce travail se propose de vérifier les liens anciens unissant le groupe « Okani Nord » aux langues appartenant au groupe linguistique B 10.

PREMIÈRE PARTIE
PHONOLOGIE

I- ÉTUDE DES VOYELLES

1.1- Tableau phonétique des voyelles

Lors de l’inventaire des réalisations vocaliques, sept timbres ont été relevés pour l’okande.

	Antérieures Non arrondies	Postérieures Arrondies
Hautes	i	u
Mi-hautes	e	o
Mi-basses	ɛ	ɔ
Basses	a	

1.2- Remarques sur le tableau phonétique

Nous avons pu observer que certains locuteurs ont tendance à ne plus faire de distinctions entre [o] et [u], dans presque toutes les positions. La même remarque peut être faite concernant les voyelles [i] et [e], lorsqu’elles sont placées dans un certain contexte, à savoir, en position de finale. En effet, en fonction des locuteurs questionnés, on obtient parfois des réalisations différentes d’un même lexème, lorsqu’il contient ces voyelles.

Les exemples ci-dessous illustrent ce phénomène :

- 1-« *maïs* » [épútù] 11/10 ou [épótò]
- 2-« *homme* » [móménétò] 1/2 [múménétù]
- 3-« *oignon sauvage* » [éfùŋgè] 9/10 ou [éfùŋgì]
- 4-« *homme blanc* » [mótáŋgáɲì] 1/2 ou [mótáŋgánè] ou [mútáŋgáɲì]

Cependant, il serait excessif d’affirmer que les locuteurs ne distinguent plus [o] et [u] ou, parfois, [i] et [e]. On peut en revanche supposer qu’il existerait un niveau intermédiaire où [o] et [u] se prononceraient plutôt comme [ʊ], et [i] et [e] comme [ɪ].

Ces observations nous conduisent à formuler les hypothèses suivantes pour expliquer ce phénomène. Ce système connaîtrait un processus de simplification et tendrait ainsi à devenir un système avec trois degrés de distinction (par le biais des niveaux intermédiaires [ʊ] et [ɪ]). On peut aussi envisager que ce phénomène soit la conséquence d’une maîtrise défaillante de la langue par les locuteurs (vivant à Libreville). Il faudrait donc vérifier s’il s’agit ici d’un processus de simplification du système et si celui-ci s’opère aussi dans les villages à Booué.

1.3- Etude du statut phonémique des voyelles⁵⁶

Le travail de Master 1⁵⁷ proposait une étude de la fonction distinctive des réalisations vocaliques de l’okande. Notre démonstration s’appuyait sur une liste de paires minimales, opposant les phones vocaliques en position de V1 et de V2, suggérant ainsi le statut phonémique des sept voyelles de l’okande.

1.4- Tableau phonologique des voyelles

	Antérieures	Postérieures
Hautes	i	u
Mi-hautes	e	o
Mi-basses	ɛ	ɔ
Basses	a	

⁵⁶ Les paires minimales opposant les phones vocaliques feront l’objet d’une annexe.

⁵⁷ GROLLEMUND R., *Esquisse de description de l’okande - Langue Bantoue du groupe B30*, Mémoire de Master 1 en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2, 2005.

1.5 Distribution des phonèmes vocaliques

1.5.1- Voyelles en position préfixales

En position préfixale, on relève la présence de cinq phonèmes, ainsi que l’absence des voyelles /u/, /ɔ/ et /ɛ/.

i
e o
 a

1.5.2- Tableau des cooccurrences V1 / V2

(distribution des phonèmes vocaliques à l’intérieur de 384 bases nominales dissyllabiques étudiées)

V1 \ V2	i	e	ɛ	a	ɔ	o	u
i	12	4	1	13	4	12	1
e	3	14	0	13	0	5	0
ɛ	1	0	19	8	4	0	2
a	17	12	1	52	1	8	3
ɔ	11	0	4	7	24	0	3
o	14	18	0	22	0	34	1
u	7	2	1	12	0	0	14

Dans le tableau présenté ci-dessus, les chiffres indiquent le nombre d’occurrences relevées.

1.6- L’harmonie vocalique

L’étude des restrictions au niveau des cooccurrences entre V1 et V2 fait apparaître des informations importantes. Premièrement, les voyelles /i/ et /a/ en V1, sont des voyelles qui apparaissent devant toutes les voyelles en V2 (en particulier devant /i/, /a/ et /o/), sans aucune restriction. En revanche, on observe quelques restrictions pour les autres voyelles en position de V1. En effet, la langue n’admet pas, dans les bases nominales dissyllabiques, les cooccurrences de type : /e-ε/ et /e-ɔ/, /ε-e/ et /ε-o/, /ɔ-e/ et /ɔ-o/ et enfin /o-ε/ et /o-ɔ/. Ces restrictions indiquent la présence d’une harmonie vocalique en okande. Celle-ci peut être dans une langue, soit basée sur la hauteur des voyelles, soit sur le trait [+/-ATR] (Advanced Tongue Root), c’est-à-dire la position avancée de la langue.

L’étude de ce tableau nous démontre que l’harmonie vocalique en okande ne peut être basée sur le trait [+/-ATR]. En effet, il est possible de trouver des cooccurrences de types : /ε-a/ (8 occurrences), /ɔ-a/ (7 occurrences) ou /a-ε/ (1 occurrence) et /a-ɔ/ (1 occurrence).

1-« <i>ongle</i> »	[nó-dyétà] 11/10 \ +ATR -ATR	2-« <i>salive</i> »	[má-mátè] 6 \ -ATR +ATR
--------------------	---	---------------------	------------------------------------

En conséquence, il s’agit ici d’une harmonie vocalique basée sur la hauteur des voyelles. En effet, les données du tableau démontrent que si l’on a en V1 une voyelle de 2^{ème} degré telles que /e/ ou /o/, alors en V2, on ne peut avoir de voyelles de 3^{ème} degré telles que /ε/ ou /ɔ/. De même, le phénomène opposé se vérifie. Si l’on a en V1 une voyelle de 3^{ème} degré (/ε/ ou /ɔ/), on ne peut avoir en V2 des voyelles de 2^{ème} degré (/e/ ou /o/). De ce fait, le deuxième et le troisième degré d’aperture sont mutuellement exclusifs. En effet, l’opposition entre le degré 2 et le degré 3 se trouve ainsi neutralisée, au profit du degré 2.

Afin de déterminer la directionnalité de l’harmonie vocalique, l’étude des radicaux verbaux et de leurs extensions présente des arguments en faveur d’une harmonie vocalique progressive. En okande, le radical verbal présente, généralement, une structure morphologique de type -CVC- et peut être suivie par des extensions verbales de type -VC-.

1-« <i>caler</i> »	/mo-sol-ey-aya/	RAD : -CVC- + extension verbale /-ey/
2-« <i>enterrer</i> »	/mo-sol-ey-aya/	RAD : -CVC- + extension verbale /-ey/

Comme nous l’avons vu plus haut, l’harmonie vocalique de l’okande est basée sur la hauteur des voyelles. Les exemples ci-dessus présentent deux radicaux quasi similaires, où seul le degré d’aperture des voyelles diffère : /-sol-/, voyelle de 2^{ème} degré et /-sɔl-/, voyelle de 3^{ème} degré. De même, nous pouvons constater que selon l’aperture de la voyelle du radical verbal, celui-ci peut être suivi soit par une extension de type /-ey-/, voyelle de 2^{ème} degré, soit par une extension /-ey-/, voyelle de 3^{ème} degré. Ces observations amènent à considérer les deux extensions verbales /-ey-/ et /-ey-/ comme étant une seule et même extension /-Ey-/. En effet, elles sont deux variantes qui diffèrent sous l’effet de l’harmonie vocalique. Ainsi, si le radical verbal a comme voyelle une voyelle de 2^{ème} degré, alors la voyelle de l’extension verbale aura le même degré d’aperture. En revanche, si la voyelle du radical verbal est une voyelle de 3^{ème} degré, alors la voyelle de l’extension le sera aussi. Par conséquent, la dérivation verbale permet de déterminer la directionnalité de l’harmonie vocalique. En effet, elle se fait à partir de la voyelle du radical verbal et se propage à droite.

Ainsi, l’harmonie vocalique en okande est progressive. Son domaine est la base nominale, mais aussi la base verbale (radical + extensions).

II- ETUDE DES CONSONNES

2.1- Tableau phonétique cumulatif des réalisations consonantiques
(toutes positions confondues)

Lieu d’articulation / Mode d’articulation	Bi-lab.	Lab.-dent.	Alv.	Post-Alv.	Pal.	Lab. pal.	Lab. vél.	Vél.
Occlusives n.v	p		t					k
Occlusives v.	b		d					
Occlusive Palatalisée			dy					
Occlusives Prénasales v.	mb		nd					ŋg
Affriquées. n.v			ts	tʃ				
Affriquées. Prénasales. v.			ndz	ndʒ				
Fricative Prénasale v.			nz					
Fricative Prénasasale .n.v		mf						
Fricatives n.v.		f	s					
Fricatives v.	β							ɣ
Nasales	m		n		ɲ			
Approximante latérale			l					
Approx. latérale géminée			ll					
Approximantes centrales					y	ɥ	w	

2.2- Nature distinctive du trait implusif

Notre travail de Master 1⁵⁸ proposait une étude phonologique uniquement basée sur des données issues d’enregistrements audio⁵⁹. Ainsi, lors de l’inventaire des réalisations consonantiques, de nombreuses incertitudes demeuraient. En effet, Lolke Van der Veen, dans son travail de thèse⁶⁰, avait relevé des occlusives implusives telles que [b], [d] ou [dʏ] pour l’okande. Par conséquent, cela nous a amené à nous interroger sur le caractère implusif de ces occlusives. Selon certains enregistrements, on percevait chez les locuteurs une implusivité, tandis que dans d’autres enregistrements, avec d’autres locuteurs, elle n’était pas perceptible. Nous en avons conclu que le caractère implusif de ces occlusives voisées n’était pas distinctif, mais un trait ajouté, permettant de mieux maintenir le voisement d’une consonne. Par conséquent, [b] et [d] étaient considérées comme des variantes libres des phonèmes /b/ et /d/. En accord avec cette hypothèse, l’utilisation de ces occlusives implusives dépendait donc soit du mode articulaire des locuteurs, soit de facteurs régionaux (exemple : locuteurs de Libreville prononceront /b/ et /d/ tandis que les locuteurs de Booué prononceraient [b] et [d]).

Le terrain de juillet 2005 a permis d’avoir des apports plus solides, car plusieurs lexiques ont été élaborés à partir de « réels » locuteurs okande. Ainsi, durant le travail avec les informateurs, les lexèmes élicités (comprenant ces occlusives bilabiales) ne présentaient pas ce trait d’implusivité. Par conséquent, les phones [b] et [d] n’ont pas été inclus dans l’inventaire des réalisations consonantiques.

⁵⁸ GROLLEMUND R., *Esquisse de description de l’okande - Langue Bantoue du groupe B30*, Mémoire de Master 1 en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2, 2005.

⁵⁹ Ces enregistrements audio ont été enregistrés par P. Mougouama-Daouda, lors de ses nombreux terrains au Gabon.

⁶⁰ VAN DER VEEN L.J., *Etude comparée des parlers du groupe Okani – B 30 (Gabon)*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2, 1991.

Cependant, on peut supposer que ce trait d’implosivité a existé autrefois ou qu’il existe encore dans les villages. Aussi, le phénomène observé des langues ayant tendance à simplifier leur système phonologique⁶¹ avec le temps, pourrait être l’une des causes expliquant la disparition de ce trait d’implosivité. On suppose que cette simplification du système s’opère de manière plus rapide lorsque les locuteurs vivent en ville, loin de leur environnement natal. De plus, si ce trait d’implosivité n’est pas distinctif, il sera en conséquence plus vite abandonné par les locuteurs.

2.3- Problèmes d’interprétation de certaines données ambivalentes

2.3.1- Interprétation des sonorités complexes

Le travail fourni l’année⁶² passée livrait une ébauche d’analyse et d’interprétation des données présentant un statut ambivalent, telles que les suites de sons complexes de type [tʃ], [mb], [nd], [ndz] ou [ŋg]. Ce travail se fixait ainsi pour objectif de déterminer si ces sonorités complexes devaient être considérées comme des séquences (interprétation biphonématique) ou comme des unités (interprétation monophonématique). Les corpus, issus du terrain de juillet 2005, relève aussi d’autres suites de phones problématiques telles que [ts] et [ndʒ], qui seront analysées dans cette partie. De même, cette nouvelle analyse des segments ambivalents se veut plus complète, car nous disposons désormais de corpus incluant davantage de verbes, d’adjectifs ou d’adverbes.

⁶¹ Même phénomène constaté pour les voyelles où le système (des locuteurs vivant à Libreville) tend à devenir un système simplifié avec désormais 3 degrés d’aperture au lieu de 4 degrés.

⁶² *Ibid.*, GROLLEMUND R., 2005.

Il a ainsi été déterminé que la suite de sons [tʃ] devait être considérée comme étant une affriquée, donc une seule et même unité. L’argument proposé se basait sur l’étude de la structure des bases nominales de l’okande. En effet, l’okande possède des structures syllabiques non ambiguës de type -V, -CV ou -CSV. Par conséquent, la langue n’admet qu’une seule consonne en position d’attaque de syllabe et non deux consonnes. De ce fait, [tʃ] fonctionne comme une unité et non comme une séquence, se trouvant en position de C1 ou de C2 dans une base nominale (ou verbale). On peut aussi formuler les mêmes arguments pour [ts]⁶³, favorisant son interprétation comme unité. Le statut phonématique des unités [tʃ] et [ts] sera débattu dans un point suivant.

1-« <i>cheveux</i> »	[nótʃòyè]	[díʃòyè] 11/10	CV.CV (versus CCV.CV)
2-« <i>brouillard</i> »	[ɾíkútʃù]	[mákútʃù] 5/6	CV.CV (versus CV.CCV)
3-« <i>obscurité</i> »	[m̀b̀ìtsì]	[m̀á̀b̀ìtsì] 5/6	CV.CV (versus CV.CCV)
4-« <i>demander</i> »	[mo-tʃutʃaya]		-CV.CV.CV

L’exemple 4 présente une base verbale. Sachant que la structure syllabique la plus attestée en okande est de type -CV.CV.CV, on ne peut, par conséquent, trouver deux consonnes en position en C1 ou de C2. Ces nouveaux arguments valident l’analyse considérant [tʃ] (ou [ts]) comme une unité, affriquée en position de C1 et de C2.

⁶³ [ts] est une réalisation consonantique qui a été relevée lors du terrain de Juillet 2005 et elle ne figurait donc pas dans l’inventaire phonétique. Le statut phonémique des unités [tʃ] et [ts] n’a pas encore été déterminé pour l’instant, mais il fera l’objet d’une section suivante.

Le même raisonnement a été retenu pour les suites Nasales + Consonnes de type [mb], [nd], [ŋg], [nz], [ndz], et [ndʒ]⁶⁴. Ces segments ambivalents doivent être interprétés en tant qu’unités. Le statut phonématique des unités [nz], [ndz], et [ndʒ] sera débattu dans une section suivante.

Les recherches de Lolke Van der Veen⁶⁵ ainsi que notre étude de Master 1⁶⁶, n’avaient pu définir précisément le statut de la suite Nasale + Consonne de type [mf]. En effet, seule une occurrence de [mf] avait été relevée :

5-« chien » [êmfà] [dímfà] (9/10)

Toutefois, les nouveaux lexiques recueillis en 2005 ont permis de relever deux autres occurrences de cette suite de sons. On constate que, malgré de nouvelles recherches se fondant sur des corpus comptant aujourd’hui plus de 600 entrées lexicales, le nombre d’occurrence de [mf] reste encore très faible, puisque seules trois occurrences ont été relevées :

6-« voleur » [móùmfi] [áùmfi] 1/2
7-« voler » [mo-umfaya]
8-« jour » [ó-ɲà] [mí-ɲà] [ê-mfà] [dí-mfà] 3/4

Cependant, en accord avec les arguments qui se fondent sur l’étude des structures syllabiques okande, on peut considérer [mf] comme étant une unité et non une séquence Nasale + Consonne. On aurait ainsi, dans l’exemple 5, une structure syllabique de type -CV, dans l’exemple 6, une structure de type -V.CV et dans l’exemple 7, une structure de type -V.CV.CV, type syllabique attesté pour les bases verbales okande (tandis que la structure de type -V.CCV.CV n’est pas établie).

⁶⁴ [ndʒ] est une réalisation consonantique relevée durant le terrain de Juillet 2005, qui ne figurait donc pas dans l’inventaire phonétique du précédent mémoire. Son statut phonémique sera abordé dans une section suivante.

⁶⁵ *Ibid.*, L. VAN DER VEEN, 1991.

⁶⁶ *Ibid.*, GROLLEMUND, 2005.

De plus, l’étude de la paire minimale (en contexte identique) de l’exemple 8 présente [mf] en opposition distinctive avec un autre phonème. Ces divers arguments favorisent l’analyse de [mf] comme étant une unité, un phonème distinct.

Dans l’analyse figurant dans notre précédent travail⁶⁶, le statut de [dy] a également été discuté. [dy] devait-il être considéré comme une unité formant ainsi une structure de type -C(V)? Ou devait-il être considéré comme une séquence (/d/ + /y/) formant ainsi une structure type -CS(V) ?

Nous avons conclu que le complexe sonore [dy] devait être interprété en tant qu’unité (et non en tant que séquence occlusive + /y/), car [dy] peut être attesté en position de C1 ou de C2 dans des bases nominales, formant ainsi des structures syllabiques de type -CV.CV et non -CSV.CV. L’argument ayant favorisé une telle interprétation se basait sur l’étude de paires minimales démontrant que [dy] doit être interprété en tant qu’unité car il est en opposition distinctive avec d’autres unités dans ces deux exemples :

8-« nez »	[ópómbò] [mípómbò]	3/4 « lac »	[módyómbò] [mídyómbò]
9-« sommeil »	[bíβínɔ̃] [tóβínɔ̃]	19/13 « poil »	[ómìdyɔ̃] [mímìdyɔ̃]
	(paire quasi-minimale)		

De même, les nouvelles données permettent d’analyser la structure syllabique des bases verbales. Les exemples 10 et 11, présentent ainsi un dernier argument en faveur d’une interprétation monophonématique de [dy] car [dy] est ici une unité qui se trouve en position de C1 ou de C2 dans une structure syllabique de type -CV.CV.CV (type majoritairement attestée dans la langue). En effet, les structures syllabiques de type -CSV.CV.CV ou -CV.CSV.CV n’ont pour l’instant jamais été relevées pour les bases verbales okande.

10-« venir »	[mo-dyayaya]	-CV.CV.CV
11-« envoyer »	[mo-kudyaya]	-CV.CV.CV

2.3.2- Remarques concernant l’approximante palatale [y]

Les occurrences de l’approximante [y], dans le contexte C + [y], sont plus rares que lorsqu’on la trouve en combinaison avec l’occlusive [d] (lien préférentiel de [d] + [y]), formant ainsi une unité [dy]. L’étude des occurrences [y] dans le travail de 2005⁶⁷ avait révélée une attestation de [y] en combinaison avec l’approximante latérale [l] (exemple 1), mais ce cas reste unique.

C’est pourquoi [ly] doit être interprété comme une séquence, formant ainsi une structure syllabique de type -CSV.

1-« patate » [émómóllyà] [dímómóllyà] 9/10

Cependant, on trouve dans le corpus quelques exemples (seulement trois) où l’approximante [y] est attestée seul en position de C1 ou de C2 dans des bases nominales. Ces exemples démontrent que [y] peut être une unité à part entière. Elle peut apparaître seule et non seulement en combinaison avec d’autres consonnes.

2-« feuille de manioc »	[í ⁶⁸ yáyà]	[máyyáyà] 5/6	-CV.CV
3-« mère »	[èyyè]	[díyyè] 9/10	-V.CV
4-« chat »	[m̩mayi]	[mamayi] 5/6	-CV.CV

Cependant, les exemples 3 et 4 posent quelques problèmes. En effet, [y] ne peut être réellement considérée comme une consonne en position de C2, mais plutôt comme une consonne épenthétique, stratégie permettant à la langue d’éviter les hiatus.

⁶⁷ *Ibid.*, GROLLEMUND, 2005.

⁶⁸ Ce préfixe i- (que l’on retrouve dans les langues appartenant au groupe B 10) est un préfixe utilisé pour classe 5, au lieu de la nasale syllabique homorganique.

2.3.3- Etude des approximantes [w] et [ɥ]

L’étude de l’approximante centrale [w], contrairement à l’approximante palatale, présente une distribution qui fait apparaître moins de restriction dans un contexte de type Consonne + [w].

1-« <i>abattage</i> »	[ék ^w áŋgì]	[dí ^k wáŋgì] 9/10
2-« <i>machette</i> »	[mók ^w álà]	[mík ^w álà] 3/4
3-« <i>plume</i> »	[nót ^f wàlà]	[dí ^t f ^w àlà] 11/10
4-« <i>tarsada ?</i> »	[éŋ ^g wèsè]	[dí ^ŋ g ^w èsè] 9/10
5-« <i>grande rivière</i> »	[étà ^m bwè]	[dí ^t à ^m bwè] 9/10

En effet, ces cinq exemples montrent que cette unité phonique apparaît majoritairement dans des contextes de type Consonne + [w].

Cependant, on ne peut interpréter les suites de sons [kw], [t^fw], [ŋgw] ou [mbw] comme étant des unités. [kw] par exemple, n’est pas une occlusive labio-vélarisée mais une séquence occlusive + [w]. Il en est de même pour [t^fw], [ŋgw] ou [mbw] qui doivent être interprétés comme des séquences formant ainsi une structure syllabique de type -CSV. Aussi, l’unité phonique [w] peut être attestée seule en position de C1 ou de C2 dans des bases nominales dissyllabiques (ex. 6), en tant qu’unité à part entière.

6-« <i>courant</i> »	[mó-wéwè]	[mí-wéwè] 3/4
----------------------	-----------	---------------

Concernant l’approximante labio-palatale [ɥ], le travail de 2005⁶⁹ avait souligné la faible apparition de celle-ci. Elle est l’unique semi-consonne qui ne soit jamais attestée seule (en position de C1 ou de C2). Nous avons constaté qu’elle apparaissait dans des contextes précis, c’est-à-dire uniquement précédée de [t^f] et suivie de [e].

⁶⁹ *Ibid.*, GROLLEMUND, 2005.

Par conséquent, nous avons conclu qu’il y avait une variation contextuelle. En effet, [ɥ] est en distribution complémentaire avec [w] dans le contexte C _ V. De ce fait, [ɥ] apparaît devant les voyelles antérieures non basses (hautes et mi-hautes), et [w] apparaît ailleurs.

7-« poisson »	[êntʃɥè] 9/10	[dîntʃɥè] 9/10
8-« tête »	[ómòtʃɥē] 3/4	[mímòtʃɥē] 3/4

2.3.4- Etude du statut phonématique des unités phoniques [ndz], [nz] et [ndʒ]

Le travail sur le terrain a permis d’approfondir l’analyse du statut des phones consonantiques okande. En effet, les différents lexiques élicités ont permis de relever la présence de nouvelles unités phoniques qui n’étaient pas comprise dans l’inventaire réalisé dans le mémoire de 2005⁶⁹.

Concernant les sons [ndz], [nz] ou [ndʒ]⁷⁰, on pouvait percevoir pour un même mot ou un même verbe, selon les locuteurs, l’un de ces trois phones consonantiques :

1-« sang »		[díndʒínà] ou [dínzínà] 10
2-« médicament »	[m̄búnzà] ou [m̄búndʒà]	[mábúnzà] ou [mábúndʒà] 5/6
3-« nuage »	[yéʎindʒi] ou [yéʎinzɪ]	[éʎindʒi] ou [éʎinzɪ] 9/10
4-« chauve-souris »	[ékòndzò] ou [ekòndʒò]	[díkòndzò] ou [díkòndʒò] 9/10
5-« frapper »	[moʒandzaya]	[-ɲandz-] ou [-ɲandʒ-]
6-« dix »	[ndʒímà] ou [ndzímà] ou [nzímà]	

Ces six exemples présentent ainsi un même lexème avec deux ou parfois trois réalisations différentes. Ces phones ne sont ni en opposition significative, ni en variation contextuelle. De ce fait, [ndz], [nz] ou [ndʒ] sont trois réalisations phonétiques d’un même phonème /nz/. Par conséquent, ils sont en variation libre. L’exemple 6 présente les trois réalisations phonétiques possibles de ce phonème, provenant de trois locuteurs différents.

⁷⁰ Unité phonique non relevé lors du travail de mémoire de 2005.

On suppose que cette variation libre est causée par des choix de mode articulatoire individuel. Il faudrait par la suite vérifier si une telle variation existe chez les Okande de Booué.

Cependant, lorsque l'on se penche plus précisément sur l'étude de ce phonème /ndz/ et de ses réalisations consonantiques, une interrogation apparaît, à savoir s'il n'existerait pas un phone de type [nɟ], une fricative prénasale voisée post-alvéolaire. En effet, l'inventaire des réalisations consonantiques présente des affriquées prénasales voisées alvéolaires [ndz] et post-alvéolaire [ndʒ], ainsi qu'une fricative prénasale voisée alvéolaire [nz]. Il semble incohérent de ne pas trouver dans cet inventaire une fricative prénasale voisée post-alvéolaire. On peut supposer que, lors des transcriptions, le son [nɟ] n'aurait pas été perçu, car il aurait fallu avoir une oreille attentive et une bonne expérience pour faire la distinction entre [ndʒ] et [nɟ].

Dans une telle hypothèse, incluant un quatrième phone [nɟ], l'analyse de ces unités phoniques se trouverait ainsi modifiée. En effet, on serait dans ce cas en présence d'un autre type de variation libre : [nɟ], [nz], [ndz] et [ndʒ] seraient ainsi quatre réalisations phonétiques d'un même phonème /nz/. Cette analyse semble plus cohérente que celle réalisée précédemment. Cependant, aucun élément n'est en mesure de prouver une telle analyse. C'est pourquoi, il sera essentiel de vérifier ces problèmes d'analyse lors du prochain terrain.

2.3.5- Etude du statut phonémique des unités phoniques [tʃ] et [ts]

Durant les séances de travail avec les informateurs, deux unités phoniques ont été relevées : [tʃ] et [ts]⁷¹.

1-« <i>brouillard</i> »	[ɲkúʃù] ou [ɲkútsù]	[mákúʃù] ou [mákútsù] 5/6
2-« <i>nuit</i> »	[m̀bíʃi] ou [m̀bítsi]	[máβíʃi] ou [máβítsi] 5/6
3-« <i>plantation</i> »	[éʃáyà] ou [étsáyà]	[díʃáyà] ou [dítsáyà] 9/10

Ces exemples montrent que ces phones consonantiques ne sont ni en opposition significative, ni en variation contextuelle. En effet, ce sont deux variantes libres d’un même phonème, /ts/. L’utilisation de [tʃ] ou de [ts] dépend fortement du choix de prononciation des locuteurs. Comme pour le point précédent, il faudra vérifier si cette variation libre existe chez les locuteurs Okande vivant à Booué.

2.3.6- Etude du statut phonémique de l’approximante latérale géminée [ll]

Les séances de travail sur les corpus effectuées avec nos deux principaux locuteurs⁷² ont permis de relever l’apparition singulière d’une approximante latérale géminée [ll] pour quelques lexèmes. Ce qui semble inhabituel, c’est qu’il n’existe aucun son de ce type dans les autres langues appartenant au groupe B30. Pourtant, cette géminée est utilisée par ces locuteurs ainsi que par d’autres membres de la famille (de Libreville). Mais elle apparaît dans lexèmes bien spécifiques tels que :

1-« <i>petit</i> »	[-tseʎleʎe] (adjectif)
2-« <i>noir</i> »	[-llaʎa] (adjectif)

⁷¹ [ts] n’a pas été relevé lors de l’inventaire phonétique réalisé en 2005.

⁷² Jean-Paul Olonga et Madeleine Mbasá Andjai.

La provenance de cette approximante géminée reste problématique. On peut supposer que le lexème [-tsɛllɛllɛ] résulterait d’une forme de type [-tsɛletsɛlɛ] après une élision de segments, entraînant ainsi l’apparition de [ll]. Aussi, il se pourrait que le locuteur choisisse d’employer cette géminée dans ces deux lexèmes (« *petit* » et « *noir* »), afin de traduire ou de souligner une certaine expressivité. Cependant, quelques soient les hypothèses que nous pouvons formuler quant à la présence de [ll], il s’agit pour le moment d’un processus qui nous échappe.

De même, le statut phonémique de cette unité reste difficile à définir car [ll] et [l] ne sont pas en variation libre et ne sont donc pas deux réalisations phonétiques d’un même phonème /l/. En effet, les locuteurs, pour le mot [ɣélɔŋgò] par exemple, qui signifie « *herbe* », ne vont pas le prononcer [ɣéllɔŋgò]. Il en va de même pour tous les mots comportant l’approximante latérale [l]. Aussi, à cause de son faible nombre d’occurrence, il est difficile d’étudier ses contextes d’apparition et de déterminer si cette géminée est en opposition significative avec l’approximante latérale [l], ou en variation contextuelle.

Par conséquent, son statut reste pour l’instant indéfini. C’est pourquoi, l’approximante latérale géminée n’est pas incluse dans le tableau phonologique.

2.4- Etude du statut phonémique du phone consonantique [f]

Le phone [f] a soulevé des interrogations quant à son statut phonémique car on relevait peu d’occurrence de ce phone. Lolke Van der Veen par exemple, s’interrogeait dans sa thèse⁷³ sur son statut phonémique, car il n’avait relevé qu’une attestation de ce son.

⁷³ VAN DER VEEN L.J., *Etude comparée des parlers du groupe Okani – B 30 (Gabon)*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2, 1991.

Ainsi, le nouveau lexique a permis de fournir plusieurs occurrences de ce phone, où il apparaît dans diverses bases nominales ou verbales en position de C1 ou de C2. Cependant, il semblerait que ces lexèmes soient pour l’essentiel des emprunts.

1-« <i>fourmi</i> »	[m̄fùnì]	[máfùnì] 5/6
2-« <i>soulier</i> »	[éfótì]	[dífótì] 9/10
3-« <i>oignon sauvage</i> »	[éfùṅgè]	[dífùṅgè] 9/10
4-« <i>mousse</i> »	[m̄fúdè]	[máfúdè] 5/6
5-« <i>inondation</i> »	[yéfúbà]	[éfúbà] 7/8
6-« <i>descendre</i> »	[mofumaya]	[-fum-]

Le phone [f] dans cette analyse sera considéré comme un phonème à part entière. L’absence d’indice de variation contextuelle nous fourni ainsi un argument par défaut. Cependant, la présence de ces paires minimales (en contexte identique) constitue un second argument favorisant l’analyse de [f] comme étant un phonème. De même, on remarque que le phonème /f/ se trouve presque exclusivement précédé par le phonème /u/ (excepté pour « *soulier* »).

7-« <i>soulier</i> »	[éfótì] [dífótì] 9/10	« <i>rêve</i> »	[éndótì] [dindótì] 9/10
8-« <i>inondation</i> »	[yéfúbà] [éfúbà] 7/8	« <i>noisette</i> »	[ékúdà] [díkúdà] 9/10

2.5- Etude des paires minimales⁷⁴

L’étude de 2005⁷⁵ présentait une analyse du statut phonémique de chaque phone consonantique relevé en okande. Cette étude livrait ainsi une liste des paires minimales ou parfois quasi-minimales, mettant en évidence des oppositions pour les phones consonantiques en position de C1 et de C2. Nous avons ainsi pu nous intéresser à leur fonction distinctive.

⁷⁴ Les paires minimales opposant les phones consonantiques feront l’objet d’une annexe.

⁷⁵ *Ibid.*, GROLLEMUND, 2005.

2.6.- Tableau phonologique des consonnes

	LABIAL	CORONAL	DORSAL
Occlusives n.v	p	t	k
Occlusives v	b	d	
Palatalisée		dy	
Affriquée		ts	
Nas. Occ. v.	mb	nd	ŋg
Nas. Affriquées	mf	nz	
Nasales	m	n	ɲ
Fricatives n.v.	f	s	y
Fricatives v.	β		
Sonantes	w	l	y

III- STRUCTURES SYLLABIQUES NOMINALES

3.1- Syllabes en okande

L’okande est une langue où trois types syllabiques fondamentaux sont attestés. Ceux-ci sont présentés par ordre croissant en fonction de leurs nombres d’occurrences dans le lexique :

- CV
- V
- CSV

3.2- Inventaire des structures syllabiques pour les bases nominales simples

- <u>monosyllabes</u> :	-CV	/ê- <u>mfà</u> / « chien »	
		/m̄- <u>sà</u> / « ruisseau »	
		/ó- <u>nà</u> / « jour »	
	-CSV	/ê- <u>ntswè</u> / « poisson »	
- <u>dissyllabes</u> :	-V.CV	/ómw- <u>átò</u> / « femme »	
		/mó- <u>ùmfi</u> / « voleur »	
		/ów- <u>àngì</u> / « bucheron »	
		/ó- <u>èbà</u> / « manguier »	
		-V.CSV	/óm- <u>òtswé</u> / « tête »
		-CV.V	/ó- <u>yòì</u> / « beaux-parents »
			/é- <u>ngóì</u> / « vêtement d’homme »
		-CV.CV	/é- <u>mbálà</u> / « crâne »
			/mó- <u>kèngè</u> / « mâchoire »
			/é- <u>mbónò</u> / « source »
			/yé- <u>ndùndù</u> / « terrain plat »
		-CV.CSV	/é- <u>tàmbwè</u> / « grande rivière »
	-CSV.CV	/nó- <u>tswàlà</u> / « plume »	
		/mó- <u>kwálà</u> / « machette »	
	-CSV.CSV	/e- <u>kwəkwo</u> / ?	

-trisyllabes :	-V.CV.CV	/ómw-ékádi/ « <i>neveu</i> »
	-CV.CV.CV	/mó-tàngáni/ « <i>homme blanc</i> »
		/mí-bólóngò/ « <i>œuf</i> »
		/é-kólótsè/ « <i>soir</i> »
		/é-kàngèná/ « <i>soif</i> »
		/yé-pòkòló/ « <i>chapeau</i> »
	-CV.CV.CSV	/é-mómólyà/ « <i>patate</i> »
-tétrasyllabes :	-CV.CV.CV.CV	/é-ndzóngólódi/ « <i>murmure du vent</i> »
		/é-pédiβédi/ « <i>éclair</i> »
		/é-tsìyíllyí/ « <i>talon</i> »

3.3- Structures syllabiques complexes

On relève dans le lexique des bases nominales plurisyllabiques, telles que des lexèmes nominaux composés de cinq ou six syllabes. Ces plurisyllabes proviennent de lexèmes à base redoublée ou à base composée.

3.3.1- Les lexèmes nominaux à base redoublée

Les exemples ci-dessous présentent des lexèmes où il y a un redoublement total de la base nominale.

1-« <i>milieu du fleuve</i> »	/é-kàkékàké/	/dí-kàkékàké/ 9/10
2-« <i>ombre</i> »	/é-línàlínà/	/dí-línàlínà/ 9/10
3-« <i>mur</i> »	/yé-bákàbákà/	/é-bákàbákà/ 7/8
4-« <i>électricité</i> »	/yé-bàṅgébàṅgé/	/é-bàṅgébàṅgé/ 7/8

3.3.2- Les lexèmes nominaux à base composée

On trouve aussi dans le lexique des plurisyllabes qui sont formés à partir de bases nominales composées. En effet, la base nominale plurisyllabique résulte de l’association de deux éléments nominaux. Les éléments qui permettent de reconnaître ce type de lexèmes sont les bases nominales, qui diffèrent dans leur forme de singulier et dans leur forme de pluriel (/anowato/ versus /anaato/). Les exemples ci-dessous présentent de tels lexèmes.

1-« *jeune femme* »

/omwanomwato/ 1/2

|#omw-+-ana # omw-+-ato#|

|#PN 1+Base nominale 1#PN 1+Base nominale 2#|

2+Base nom. 2#|

/anaato/

|#a-+-ana # a-+-ato #|

|#PN 2+Base nominale 1#PN

2-« *jeune homme* »

/omwanamomeneto/ 1/2

|#omw-+-ana # mo-+-meneto#|

|#PN 1+Base nominale 1#PN 1+Base nominale 2#|

2+Base nom. 2#|

/anaameneto/

|#a-+-ana # a-+-meneto #|

|#PN 2+Base nominale 1#PN

3.4- La reduplication, expression de l’amplification

Il est important de préciser, concernant sur la reduplication des bases nominales ou adjectivales, que cette partie relève davantage de la morphologie. Cependant, nous avons décidé de l’inclure dans la partie phonologie.

3.4.1- Interprétation des bases nominales redoublées

La section précédente à présenter des structures syllabiques complexes (des plurisyllabes) qui proviennent de lexèmes nominaux qui ont une base redoublée. Ce type de plurisyllabes peut parfois exprimer une connotation d’amplification. En effet, le locuteur peut choisir de redoubler ou non, la base nominale, en fonction de ce de ce qu’il souhaite exprimer. La réduplication des bases nominales pour certains lexèmes connote ainsi une idée d’exagération, d’intensité.

En effet, si le locuteur parle par exemple d’un tronc d’arbre qui est anormalement grand, au lieu de dire /e-katε/ /di-katε/ (9/10), il préférera redoubler la base nominale pour mieux insister sur la hauteur de l’arbre : /e-katεkatε/ /di-katεkatε/ (= « arbre très grand »).

De même, il existe par exemple une fourmi rouge, dangereuse, qui se nomme /mó-kòmó/ /mí-kòmó/ (3/4). Cependant, si le locuteur veut insister sur sa dangerosité, il l’exprimera en redoublant la base nominale : /mó-kòmókòmó/ /mí-kòmókòmó/ (= « fourmi rouge très dangereuse »).

Aussi, la réduplication peut être utilisée pour exprimer des nuances dans les moments de la journée. Ainsi, le « *matin* » se dit /má-kédyà/ (classe 6). Cependant, si le locuteur veut signifier « *de très bon matin* », la réduplication de la base nominale servira à décrire traduire l’insistance du moment temporel qu’exprime le lexème « *matin* ». On aura ainsi : /má-kédyàkédyà/.

3.4.2- Interprétation des thèmes adjectivaux redoublés

Ce procédé de réduplication connotant une exagération est aussi utilisé avec d’autres types de lexèmes. Par exemple, l’adverbe « *loin* » qui se traduit par /toŋga/, peut être redoublé si le locuteur veut signifier une accentuation de type « *plus loin* ». On obtient ainsi le lexème : /toŋgatoŋga/.

Ce procédé est aussi beaucoup utilisé pour les bases adjectivales, la réduplication va ainsi connoter une intensité, une exagération du contenu sémantique de l’adjectif. En effet, la réduplication peut servir à faire la distinction entre une couleur « *blanche* » et « *très blanche* ».

Les exemples ci-dessous illustrent ce procédé :

1-« <i>blanc</i> » se dit	/-pumwa/	mais « <i>très blanc</i> » se dit	/-pumwapumwa/
2-« <i>noir</i> » se dit	/-la/	mais « <i>très noir</i> » se dit	/-lala/
3-« <i>rouge</i> » se dit	/-tomba/	mais « <i>très rouge</i> » se dit	/-tombatomba/
4-« <i>gros</i> » se dit	/-lombe/	mais « <i>très gros</i> » se dit	/-lombelombe/
5-« <i>petit</i> » se dit	/-tsunu/ /-tsele/	mais « <i>très petit</i> » se dit	/-tsununu//-tselele/
6-« <i>peu</i> » se dit	/batsunu/	mais « <i>très peu</i> » se dit	/batsununu/
7-« <i>mince</i> » se dit	/-kase/	mais « <i>très mince</i> » se dit	/-kasekase/

IV- STRUCTURES SYLLABIQUES VERBALES

4.1- Le verbe en okande

L’étude des bases verbales okande révèlent que trois types syllabiques sont majoritairement attestés dans la langue. Ces trois structures syllabiques seront présentées dans l’ordre croissant, le premier étant le plus attesté :

- CV.CV.CV
- V.CV.CV
- CV.CV.CV.CV

4.2- Inventaire des structures syllabiques des bases verbales

-V.CV.CV

- « boire » /mo-ongaya/
- « voir » /mw-enaya/
- « accoucher » /mw-anaya/
- « fendre » /mw-ataya/

-CV.CV.CV

- « avaler » /mo-minaya/
- « faire » /mo-yelaya/
- « sortir » /mo-tsubaya/
- « rire » /mo-sekaya/
- « aller » /mo-yendaya/
- « tirer » /mo-yembaya/
- « chanter » /mo-tolaya/

-CV.CV.CV.CV

- « sentir » /mo-nambutaya/
- « oublier » /mo-lebanaya/
- « laver » /mo-soyosaya/

**V- PHONOLOGIE POST-LEXICALE :
LA SEMI-VOCALISATION OU LA CONTRACTION DES VOYELLES EN OKANDE**

5.1- Généralités

En okande, lorsque deux voyelles sont adjacentes, elles vont soit se semi-vocaliser, soit s’élider pour ne former qu’une seule voyelle.

5.2- La semi-vocalisation des voyelles

Lors de l’étude des syntagmes nominaux, nous pouvons constater que toutes les voyelles finales se semi-vocalisent si elles sont suivies par une autre voyelle, excepté la voyelle /a/. Les voyelles postérieures arrondies deviennent des approximantes labio-vélaires voisées et les voyelles antérieures non arrondies deviennent des approximantes palatales voisées. Voici quelques exemples tirés du corpus illustrant la semi-vocalisation :

-u → w / -V

1-« femme »	/omwatu/	
« ma femme »	#omw+atu+ani#	(-ani = suffixe possessif 1S)
	#omw+atw+ani#	-semi-vocalisation de V2 -u
	[omwatwani]	-Forme de surface

-o → w / -V

2-« voir »	#mo+en+aɣa#	
	#mw+en+aɣa#	-semi-vocalisation de la V pfx.
	[mwenɣa]	-Forme de surface

-e → y / -V

3-« mari »	/monome/	
« ton mari »	#mo+nome+o#	(-o = suffixe possessif 2S)
	#mo+nomy+o#	-semi-vocalisation de V2 -e
	[monomyo]	-Forme de surface

5.3- L’élision des voyelles finales en okande

De même, la langue veut qu’une voyelle finale (d’une base nominale) s’élide lorsqu’elle se trouve suivie par une autre voyelle. Les exemples ci-dessous illustrent ce procédé d’élision :

- | | | |
|--------------------------------|--|---|
| 1- « <i>un enfant</i> » | #omw+ana#o+motsi#
#omw+anØ#o+motsi#
[omwana omotsi] ou [omwanomotsi] ⁷⁶ | -élision de V2 -a
-Formes de surface |
| 2- « <i>une queue</i> » | #mo+kondo#o+motsi#
#mo+kondØ#o+motsi#
[mokondo omotsi] ou [mokondomotsi] | -élision de V2 -o
-Formes de surface |
| 3- « <i>un os</i> » | #e+yepa#e+bale#
#e+yepØ#e+bale#
[eyepaebale] ou [eyepebale] | -élision de V2 -a
-Formes de surface |
| 4- « <i>ta racine</i> » | #mo+tamba#o# (-o = suffixe possessif 2P)
#mo+tambØ#o#
[motambo] | -élision de V2 -a
-Forme de surface |
| 5- « <i>ce champignon-ci</i> » | #o+tonga#o+βà # (-βà = suffixe démonstratif de degré 1)
#o+tongØ#o+βà #
[otongaβà] ou [otongoβà] | -élision de V2 -a
-Formes de surface |

⁷⁶ Le locuteur peut choisir de prononcer l’une des deux formes, cela dépend de sa vitesse de son débit de parole.

5.4- Exemples qui regroupent semi-vocalisation et élision des voyelles

L’étude des syntagmes de type complétif présente des exemples où l’on trouve le processus de semi-vocalisation des voyelles, mais aussi celui de l’élision.

1-« <i>nombril</i> »	/motɔŋgu/
« <i>nombril du père</i> »	#mo+tɔŋgu#a#e+tɛtɛ#
	#PN1+base nom. N1 # thème du connectif # PN9+Base nom. N2#
	#mo+tɔŋgw#a#e+tɛtɛ# -semi-vocalisation de V2 -u
	#mo+tɔŋgw#Ø#e+tɛtɛ# -élision du thème du connectif -a
	[motɔŋgwetɛtɛ] -Forme de surface

2-« <i>jambe</i> »	/opende/
« <i>jambe du père</i> »	#o+pende#a#e+tɛtɛ#
	#PN3+base nom. N1 # thème du connectif # PN9+Base nom. N2#
	#o+pendy#a#e+tɛtɛ# -semi-vocalisation de V2 -e
	#o+pendy#Ø#e+tɛtɛ# -élision du thème du connectif -a
	[opendyetɛtɛ] -Forme de surface

Dans ce type de syntagme complétif, la voyelle -a du thème du connectif va provoquer la semi-vocalisation de la voyelle finale de N1. Cependant, elle sera aussi élidée si N2 commence par une voyelle, mais sera maintenue si elle est suivie par une consonne.

VI- TONS

6.1- Démarche de ce travail

Cette partie se propose d'étudier les tons de l'okande. Toutefois, cette analyse peut parfois se révéler incomplète. En effet, durant le travail d'enquête sur le terrain, les locuteurs ayant participé à l'élaboration du lexique étaient toutes des personnes d'un certain âge. En conséquence, il a été difficile de mener à bien une étude sur les tons, car ce type travail requiert des éléments de première importance. En effet, un tel travail réclame une grande concentration et beaucoup de patience de la part des locuteurs. Pour obtenir des données fiables, il faut en effet faire répéter les lexèmes à plusieurs reprises afin de s'assurer que la transcription tonale soit correcte. Dans cette optique, il est nécessaire de vérifier avec les locuteurs les données tonales obtenues. Ce travail est donc très éprouvant pour les locuteurs. C'est pourquoi, l'analyse des tons est uniquement basée sur un travail de transcription tonale, à partir des enregistrements réalisés sur le terrain.

Il faudra, par conséquent, approfondir cette analyse de la tonologie de l'okande dans de futures recherches. Afin de la compléter et de l'améliorer, il faudra trouver des locuteurs de tous les âges et effectuer la transcription tonale sur place.

C'est pourquoi ce travail sur les tons se limitera à l'étude des noms, au niveau lexical. Une étude tonale au niveau post lexical devra également être réalisée afin de l'enrichir. Celle-ci sera abordée lors d'une prochaine recherche.

6.2- Inventaire des réalisations tonales

6.2.1- Remarques

Lorsque l’on débute l’étude des tons de l’okande, on remarque que le préfixe nominal porte toujours un ton haut. Ce phénomène semble inhabituel car les autres langues appartenant au groupe B30 ne présentent pas cette singularité. Le problème de la provenance du ton haut préfixal sera abordé dans une section suivante.

6.2.2- Inventaire des réalisations tonales

L’étude du lexique révèle la présence de trois réalisations tonales pour les bases nominales :

- un ton [H],
- un ton bas [B],
- et un ton haut descendant [HB].

Il est important de préciser que lorsque le ton /H/ se trouve en position de finale, il a tendance à s’abaisser et se réalise ainsi comme un ton moyen [M]. Aussi, on note un très faible nombre d’occurrences du ton [HB]. En effet, on le trouve dans des contextes très spéciaux du type : [êmfà] « *chien* » ou [êntʃqè] « *poisson* » ou [mângù] « *eau* ». Lorsque l’on étudie les trois contextes où le ton [HB] apparaît, on remarque que la base nominale a toujours pour C1 une consonne prénasale. On peut ainsi supposer que le ton de la nasale tire le ton [H] du préfixe vers le bas, formant ainsi un ton [HB].

Aussi, on n’observe aucune restriction particulière quant à la distribution de ces tons ; le ton H se combine avec toutes les voyelles, de même pour le ton B.

6.3 Question de la distinctivité

Les exemples présentés ci-dessous démontrent que l’okande est une langue où les tons présentent une fonction distinctive. En effet, le ton [H] et le ton [B] sont en opposition distinctive. Par conséquent, on distingue en okande deux tonèmes : /H/ et /B/.

- | | |
|--|--|
| - [HB] : [émbándà] [dímbándà] « <i>campement</i> » | - [BH] : [émbàndá] [dímbàndá] « <i>fruit</i> » |
| - [HB] : [ómwánà] [áánà] « <i>enfant</i> » | - [BB] : [ówànà] [míwànà] « <i>bouche</i> » |
| [m̄bónḡḡ] [mábónḡḡ] « <i>genou</i> » | [móbòḡḡ] [ábòḡḡ] « <i>pygmée</i> » |
| - [BH] : [étètē] [dítètē] « <i>père</i> » | - [BB] : [yétètè] [étètè] « <i>poussière</i> » |

6.4- Les profils relevés pour les bases nominales

6.4.1- Les bases nominales monosyllabiques

- | | | |
|---------|-----------------|---------|
| - [B] : | « <i>nom</i> » | [r̄nà] |
| | « <i>œil</i> » | [r̄tsò] |
| | « <i>dent</i> » | [r̄nò] |
| | « <i>jour</i> » | [ónà] |

Le lexique présente quelques bases monosyllabiques, qui dans ces exemples, portent toutes un ton [B]. Nous n’avons relevé jusqu’ici qu’un seul profil pour les monosyllabes.

6.4.2- Les bases nominales dissyllabiques

- [HB] :	« <i>crâne</i> »	[émbálà]
	« <i>cerveau</i> »	[máfúnà]
	« <i>joue</i> »	[ńmbúyù]
	« <i>barbe</i> »	[yélélù]
- [BH] :	« <i>père</i> »	[étèté]
	« <i>poil</i> »	[ómìdyó]
	« <i>Dieu</i> »	[éndzàmbé]
	« <i>année</i> »	[mópùmwá]
- [BB] :	« <i>vent</i> »	[ńpèpè]
	« <i>pleine lune</i> »	[módàngà]
	« <i>herbe</i> »	[yélòṅgò]
	« <i>mâchoire</i> »	[mókèṅgè]

L'étude des dissyllabes révèle que seul trois mélodies sont attestées en okande. En effet, la grande majorité des noms se répartissent dans 3 classes : [HH], [HB] et [BB]. Il semble inhabituel, au vu des profils tonals pour les bases nominales dissyllabiques, que le profil [HH] ne soit pas attesté en okande. En effet, dans les cinq autres langues appartenant au groupe B30, ce profil a été relevé pour les dissyllabes.

6.4.3- Les bases nominales trissyllabiques

- [HHB] :	« <i>bois</i> »	[mótsákídà]
	« <i>œuf</i> »	[ńmbólóṅgò]
	« <i>patate</i> »	[émómólyà]
	« <i>homme blanc</i> »	[mótàngánì]
	« <i>soir</i> »	[ékólótsè]
- [BBB]	« <i>soif</i> »	[ékàngèṅà]
- [HBH]	« <i>chapeau</i> »	[yépòkòlò]

L’étude de ces exemples montre que trois profils sont attestés pour ces trisyllabes : [HHB], [BBB] et [HBH]. Cependant, sur toutes les bases nominales trisyllabiques relevée dans le lexique, le profil tonal [HHB] est celui qui a le plus grand nombre d’occurrences. Comme pour les dissyllabes, aucun profil de [HHH] n’a été relevé.

6.4.4- Les bases nominales tétrasyllabiques

- [HHHB] : « *maître* » [mótéβíyáni]
 « *murmure du vent* » [éndzónǵóldì]
- [BHBH] « *talon* » [é-tsiyíliyí]
- [HBHB] « *éclair* » [é-pédìβédì]

Trois profils tonals sont attestés pour les tétrasyllabes : [HHHB], [HBHB] et [BHBH]. De même, ici aussi, aucun profil tonal de type [HHHH] n’a été pour l’instant relevé en okande.

6.4.5- Concernant les bases nominales redoublées

- [HB]+[HB] : « *mur* » [yébákàbákà]
 « *ombre* » [élinàlínà]
- [BH]+[BH] : « *milieu du fleuve* » [ékàkékàkéké]
 « *électricité* » [yébàngébàngé]

Ces tétrasyllabes, qui ont été formées à partir de bases nominales redoublées, présentent deux types de profil tonal : [HB]+[HB] et [BH]+[BH]. Ce type de base nominale présente un domaine, qui se décompose en deux sous-domaines.

Les exemples ci-dessous illustrent la frontière qui existe dans ces bases nominales redoublées :

- [HB]+[HB] : « <i>mur</i> »	[yé[bákà] [bákà]]								
	<table border="0" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="padding: 0 10px;"> </td> <td style="padding: 0 10px;"> </td> <td style="padding: 0 10px;"> </td> <td style="padding: 0 10px;"> </td> </tr> <tr> <td style="padding: 0 10px;">H</td> <td style="padding: 0 10px;">B</td> <td style="padding: 0 10px;">H</td> <td style="padding: 0 10px;">B</td> </tr> </table>					H	B	H	B
H	B	H	B						

6.5- Les schèmes pour les bases nominales

L’analyse des profils tonals attestés pour les bases nominales permet de dégager trois schèmes pour les noms (monosyllabes, dissyllabes, trissyllabes et tétrasyllabes) : /B/, /BH/ et /HB/.

Ainsi, les exemples ci-dessous présentent les réalisations phonétiques des schèmes dégagés pour l’okande.

6.5.1- Les bases nominales monosyllabiques

- /B/ :	« <i>nom</i> »	[ń̀nà]
	« <i>œil</i> »	[ń̀tsò]

6.5.2- Les bases nominales dissyllabiques

- /B/ :	« <i>vent</i> »	[ń̀pèpè]
	« <i>pleine lune</i> »	[módàngà]
- /HB/ :	« <i>crâne</i> »	[émbàlà]
	« <i>cerveau</i> »	[máfúnà]
- /BH/ :	« <i>père</i> »	[étètē]
	« <i>poil</i> »	[ómìdyō]

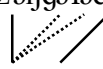
6.5.3- Les bases nominales trisyllabiques

- /B/	« <i>soif</i> »	[ékàngèrà]
- /HB/ :	« <i>bois</i> »	[mótsákídà]
	« <i>œuf</i> »	[ńmbólóngò]
- /BH/	« <i>chapeau</i> »	[yépòkòlò]

6.5.4- Les bases nominales tétrasyllabiques

Le cas des bases nominales tétrasyllabiques est un cas particulier car nous n’avons seulement relevés quatre tétrasyllabes dans le lexique, présentant trois profils tonals différents : [HHHB], [HBHB] et [BHBH]. Parmi ces quatre tétrasyllabes, deux d’entre elles doivent être analysées comme étant des lexèmes avec une base nominale redoublée. En effet, « *talon* » [é-tsiyìlìyí] et « *éclair* » [é-pédìβédì] sont d’anciens lexèmes dont la base nominale a été redoublée. Par conséquent, elles présentent un domaine, subdivisé en deux sous-domaines.

C’est pourquoi il est possible d’étudier les réalisations phonétiques du schème /HB/ pour les lexèmes « *maître* » et « *murmure du vent* ».

- /HB/ :	« <i>maître</i> »	[mótéβíyàni]
	« <i>murmure du vent</i> »	[éndzóngólòdì]
		 propagation possible du ton H sur V2 et V3
		H B car on a un seul domaine ici

En revanche, nous ne pouvons pas appliquer les schèmes dégagés pour ces deux tétrasyllabes issues d’une base nominale redoublée. En effet, pour ce type de lexèmes, les tonèmes ne peuvent pas se propager car il y a des frontières à respecter au sein de la base nominale tétrasyllabique.

- /BH/+/BH/ : « *talon* »

[é- [tsìyí][liyî]]
 | | | |
 B H B H⁷⁷

ici pas de propagation possible
 car il y a deux sous-domaines

- /HB/+/HB/ « *éclair* »

[é-[pédi][βédi]]
 | | | |
 H B H B

6.5.5- Les bases nominales redoublées

Comme pour les tétrasyllabes, qui étaient anciennement des lexèmes à base nominale redoublée, les tonèmes ne peuvent pas se propager, dans ces exemples, en raison des frontières incluses dans la base nominale.

- /HB/+/HB/ : « *mur* »

[yé[bákà] [bákà]]
 | | | |
 H B H B

- /BH/+/BH/ : « *milieu du fleuve* »

[é[kàké] [kàkē]]
 | | | |
 B H B H⁷⁷

6.5.6 Le domaine du ton

L'analyse des réalisations phonétiques des trois schèmes attestés en okande confirme que le domaine du ton est la base nominale et non la syllabe. Les trois premiers exemples présentés ci-dessous illustrent la réalisation du schème /B/ pour différents types de bases nominales tandis que le dernier exemple décrit la réalisation du schème /HB/ dans une base nominale tétrasyllabique :

⁷⁷ Le ton /H/ se réalise comme un ton [M] lorsqu'il se trouve en final de mot.

1- /B/ :	« <i>nom</i> »	[r̀nà]	V1 est associé au ton /B/
		B	
2- /B/ :	« <i>vent</i> »	[m̀pèpè]	propagation du ton /B/ sur V2
		B	
3- /B/ :	« <i>soif</i> »	[ékàngè̀nà]	propagation du ton /B/ sur V2 et V3
		B	
4- /HB/ :	« <i>maître</i> »	[m̀ótéβ̀íyàǹ]	propagation du ton /B/ sur V2 et V3
		H B	et V4 porte le ton /B/

Ces quatre exemples nous présentent au niveau lexical, la réalisation phonétique des schèmes tonals relevés en okande dans divers types de bases nominales.

6.5.7- Analyse

L’analyse des tons de l’okande permet, au niveau lexical, de dégager trois schèmes pour les bases nominales (/B/, /BH/ et /HB/). Le domaine du ton est la base nominale.

6.6- Le ton Haut préfixal

6.6.1- Remarques

Comme nous l’avons signalé précédemment, tous les préfixes nominaux accompagnant les bases nominales en okande portent toujours un ton /Haut/. Aussi, on constate que ce ton haut préfixal se maintient lorsque le nom est employé dans des syntagmes avec des numéraux, des possessifs, des démonstratifs ou bien avec des syntagmes de type complétif. La provenance de ce ton haut préfixal soulève de nombreuses interrogations. L’hypothèse la plus plausible présenterait ce ton haut comme étant en fait une trace de l’augment, exprimant ainsi l’opposition entre défini et indéfini.

L’okande est une langue qui ne possède pas d’augment. En effet, l’augment est un morphème qui se joint à une base nominale ou adjectivale avec le sens déterminé. Sans l’augment, la base nominale ou adjectivale aurait un sens d’indétermination. Cependant, le himba (B 30) est une langue où il y a un augment qui exprime la distinction entre défini et indéfini. Afin de vérifier s’il se passe le même phénomène en okande, il est nécessaire au préalable d’étudier le cas du himba.

6.6.2- Exemple du himba (B 30)

La description linguistique du himba⁷⁸ fournie par Jean-Paul Rekanga nous informe que le himba est une langue qui possède des augments. Le himba dispose d’augments segmentaux dont l’usage est limité. En effet, ceux-ci s’emploient uniquement avec la classe 1 (augment de forme /o + H/), la classe 9 (augment de forme /e + H/) et la classe 10 (augment de forme /di + H/).

⁷⁸ REKANGA J-P, *Essai de grammaire Himba (langue bantoue du Gabon, B36)*, Tomes 1 et 2, Thèse de Doctorat en Philosophie et Lettres, Université Libre de Bruxelles, 2001.

Le himba présente aussi un augment tonal qui s’emploie avec l’ensemble des noms et des adjectifs. Cet augment tonal est un morphème qui a la forme d’un ton haut et qui se place sur le préfixe nominal. Ainsi, si le préfixe nominal porte un ton Haut, cela signifie que le groupe nominale (ou le nom) est déterminé. Par contre, si le préfixe porte un ton Bas, alors le groupe nominal aura une valeur d’indétermination. La présence ou l’absence de cet augment tonal correspond à l’opposition entre défini et indéfini (« *l’enfant* » versus « *un enfant* »).

Pour résumer, on constate qu’en himba :

-si on a un PN + base nominale = emploi indéterminé

-si on a un augment tonal + PN + base nominale = emploi déterminé

6.6.3- Le ton Haut préfixal de l’okande

Afin de vérifier si le ton /Haut/ préfixal de l’okande est une trace de l’augment qui exprime la distinction entre définitude ou indétermination, il faut étudier ses contextes afin de repérer s’il existe des emplois où le préfixe porterait un ton Bas. L’étude du corpus révèle l’existence d’un contexte où ce ton Haut préfixal est remplacé par un ton Bas. Ces quelques exemples laissent penser qu’un phénomène similaire se produit en okande, mais à un degré moindre.

- | | | | |
|----|---------------------|---------|------------------------------|
| 1- | « <i>un père</i> » | [étètē] | [dítètē/ 9/10 |
| | « <i>le père</i> » | [ětètē] | |
| 2- | « <i>une mère</i> » | [éiyè] | [díyè] 9/10 |
| | « <i>la mère</i> » | [ěiyè] | |
| 3- | « <i>une eau</i> » | | [mângù] 6 |
| | « <i>l’eau</i> » | | [mǎngù] (on entend [màángù]) |

4-	« <i>un os</i> »	[yéyèpā]	[éyèpā] 7/8
	« <i>l’os</i> »	[yèyèpā]	
5-	« <i>un pygmée</i> »	[móbòngò]	[ábòngò]
	« <i>le pygmée</i> »	[mǒbòngò]	
6-	« <i>une table</i> »	[étàbúlù]	[dítàbúlù]
	« <i>la table</i> »	[ètàbúlù]	

L’étude de ces exemples semble indiquer que lorsque le préfixe nominal porte un ton Bas, il exprime la définitude (comme en himba). Par conséquent, selon cette hypothèse, ce ton Haut préfixal serait effectivement une trace tonale de l’augment, exprimant la valeur de défini ou indéfini.

Cependant, plusieurs éléments semblent indiquer que cette hypothèse est inexacte. Premièrement, en okande quelque soit le type de syntagme nominal (nom + adjectif, nom + possessif, nom + indéfini, nom + adjectif, etc...), le ton du préfixe reste toujours Haut. Tandis que pour le himba, on peut trouver le préfixe nominal portant un ton Haut ou Bas dans tous les types syntagmes afin d’opposer les valeurs de défini et indéfini. Aussi, nous disposons de très peu d’exemples (6 exemples) où l’on trouve le préfixe nominal avec un ton Bas. Par conséquent, le ton Haut préfixal de l’okande diffère de celui du himba. Il semble être simplement une trace de l’augment, que l’on doit placer partout.

-« <i>maison</i> » 9/10 schème /HB/	[éndàkò]	
-« <i>ma / mes maison(s)</i> »	/éndàkò ání/	/díndàkòdyání/
	[éndàkwání]	[díndàkòdyání]

En okande, toutes les voyelles en position finale (dans une base nominale) exceptée [a], peuvent se semi-vocaliser lorsqu’elles sont suivies par une autre voyelle. Dans les exemples ci-dessus, la voyelle finale porte un ton Bas. Lorsque celle-ci se semi-vocalise, la langue semble éliminer le ton Bas. En effet, le ton Bas ne semble pas se ré associer, car on n’observe aucun ton montant sur le suffixe du possessif [-ání].

6.7.4- Conclusion

L’étude des exemples présentés ci-dessus, montrent que le ton Bas est un ton fragile. En effet, dans des processus tels que l’élision ou la semi-vocalisation des voyelles, celui-ci n’est pas maintenu. Normalement, en cas de semi-vocalisation ou d’élision de la voyelle, le ton de manière générale se maintient et devient flottant (stabilité tonale). Ensuite, celui-ci doit se réassocier à une unité porteuse de ton (principe du ton échoué). En okande, dans les quelques syntagmes étudiés, le ton Bas ne se ré associe pas. Il faudra par conséquent approfondir cette étude tonale au niveau post-lexical lors de prochains travaux afin de mieux saisir le fonctionnement des tons de l’okande.

SECONDE PARTIE
MORPHOSYNTAXE

<p style="text-align: center;">SECTION I ETUDE DU GROUPE NOMINAL</p>
--

SOUS-SECTION 1
LE NOM EN OKANDE

I- LE NOM

1.1- L’okande, langue avec un système de classes nominales

L’okande, comme la majeure partie des langues bantoues, possède un système de classification nominal et d’accord particulier. Cette particularité se traduit par le fait qu’un même nom, dans sa forme de singulier et dans sa forme de pluriel, va être traité comme deux unités distinctes. En effet, il n’existe pas de distinction de genre, mais une distinction de nombre : singulier et pluriel. Cette catégorisation nominale -ou classification nominale- se fait au moyen de classificateurs ou de marqueurs nominaux.

Les noms bantous sont en effet précédés d’un préfixe, qui porte la marque de nombre. Ces préfixes d’accord fonctionnent généralement par couple et forment ainsi un appariement singulier/pluriel. Les appariements constituent des « genres », des classes d’accord. Cependant, il existe des monoclases, qui constituent à elles seules un genre. La structure prototypique d’un nom se compose donc d’un préfixe (singulier ou pluriel), auquel s’ajoute une base nominale.

Ainsi, tous les noms okande seront répartis dans différentes classes nominales. On relève ainsi huit genres en okande (14 préfixes de classes formant 8 genres⁷⁹) qui se distribuent selon une correspondance corrélatrice singulier/pluriel, ainsi que quelques monoclasses.

1.2- L’accord à l’intérieur du groupe nominal

Dans les langues bantoues, le nom et ses expansions prennent obligatoirement un préfixe. Tous ce qui accompagne le nom, c’est-à-dire les satellites (adjectifs, numéraux, démonstratifs, possessifs, etc.) sont en fait des bases, des thèmes (constitutifs du mot) qui doivent être précédés d’un indice pronominal, accordé (en nombre donc en classe) avec la tête, c’est-à-dire le nom. Sans ces indices pronominaux, le thème seul n’aura ainsi aucune signification.

⁷⁹ Sans compter les monoclasses, qui seront présentées dans une section suivante.

1.3- Tableau des systèmes des préfixes de classe (PN) et des préfixes pronominaux (IP) de l’okande

CLASSES	PN		Indices Pronominaux							I. Sujets
	--C	--V	Adjectif	Conn. / Poss. 1	Numéral	Poss 2	Dém.	Interrogatif	Indéfini	Sujet
1	mó-	ómw-	mó-	-	ó-	ów-	ó-	a-	mw-	á-
2	á-	á-	á-	-	á-	wáw-	wá-	wá-	wa-	wá-
3	mó-	ómw-	ó-	-	ó-	ów-	ó-	ó-	mw-	ó-
3a	ó-	óm ⁻⁸⁰	ó-	-	ó-	ów-	ó-	ó-	w-	ó-
		ów-								
4	mí-	mím ⁻⁸⁰	mí-	my-	mí-	mímy-	mí-	mí-	my-	mí-
		my-								
5	N̩ ⁻⁸¹ / í-	?	N̩- / í-	ɲ-	N̩- / í-	N̩-	-	N̩-	N̩-	N̩-
6	má-	mám-	má-	m-	má-	mám-	má-	má-	m-	má-
7	yé-	yés-	yé-	s-	yé-	yés-	yé-	yé-	s-	yé-
8	é-	y-	é-	-	é-	éy-	é-	é-	y-	é-
9	é-	én-	é-	-	é-	éy-	é-	é-	y-	é-
10	dí-	dín-	dí-	dy-	dí-	dídy-	dí-	dí-	dy-	dí-
11	nó-	nón-	nó-	n-	nó-	nón-	nó-	nó-	n-	nó-
13	tó-	tót-	tó-	t-	tó-	tót-	tó-	tó-	t-	tó-
19	βí-	βíβ-	βí-	βy-	βí-	βíβy-	βí-	βí-	βy-	βí-

⁸⁰ Nous reviendrons sur le statut de ces deux variations dans la section suivante.

⁸¹ Nasale syllabique homorganique.

1.4- Etude du tableau des systèmes des préfixes nominaux (PN), des indices pronominaux (IP) et des indices sujets

1.4.1- Les préfixes nominaux

Les préfixes nominaux se placent avant une base nominale. Comme nous le verrons dans une prochaine section, ces préfixes sont obligatoires car ils marquent le nombre des bases nominales.

1.4.2- Les indices pronominaux

Les préfixes pronominaux se placent avant les thèmes de l’adjectif, du connectif, du possessif, des démonstratifs (3 degrés différents), des numéraux, de l’indéfini et des interrogatifs.

1.4.3- Les indices sujets

Les préfixes sujets se placent devant une base verbale et ils peuvent être parfois précédés d’un sujet lexical. On les appelle aussi préfixes verbaux.

II- MORPHOLOGIE DES NOMS

2.1- Tableau des préfixes nominaux en okande

Classes	PN	
	--C	--V
1	mó-	ómw-
2	á-	á-
3	mó-	ómw-
3a	ó-	óm-
		ów-
4	mí-	mím-
		my-
5	N̩ ⁻⁸² / í ⁻⁸³	?
6	má-	mám-
7	yé-	yés-
8	é-	y-
9	é-	én-
10	dí-	dín-
11	nó-	nón-
13	tó-	tót-
19	βí-	βíβ-

2.2- Notes sur les préfixes d’accord de l’okande

Le tableau des préfixes nominaux fait apparaître deux formes pour chaque préfixe de classes. L’okande présente en effet une contrainte. La langue doit posséder deux types de préfixes nominaux, ceux-ci seront utilisés en fonction de l’initiale de la base nominale.

⁸² nasale syllabique homorganique

⁸³ Variante libre de la nasale syllabique homorganique, empruntée aux langues du groupe B10.

Si on a par exemple, une base nominale à initiale consonantique, le préfixe nominal sera de forme (C)V-. En revanche, si on a une base à initiale vocalique, le préfixe nominal prendra une forme différente (VCS-, CVC- ou VC-). De manière générale, la plupart des langues bantoues présentent ce type de contraintes.

Concernant les bases nominales à initiale vocalique de l’okande, plusieurs formes de préfixes seront attestées. Pour la classe 1 par exemple, on a /omo/ qui se réalisera [omw-]. On peut supposer que la V1 /o-/ de /omo-/ soit une trace ancienne de l’augment, visible dans certaines formes.

En himba par exemple, la classe 1 possède un augment segmental de forme /o-/. Pour le mot « enfant » 1/2, on a en himba /o+mo+ana/ qui se réalise [omwana].

Cependant, on observe une singularité pour les préfixes nominaux des classes 3a et 4 de l’okande. En effet, on se trouve en présence de deux variantes pour les préfixes se trouvant devant une base à initiale vocalique : [óm-] [ów-] (3a) et [mím-] [my-] (4). L’étude de leur contexte d’apparition ne nous permet pas de déterminer s’ils sont en variation libre ou contextuelle. Il semblerait que le choix de l’une des de ces formes soit arbitraire. Cependant, on suppose qu’il existe une motivation phonologique qui expliquerait ces variations. Ce problème devra être abordé lors d’une prochaine étude.

2.3- Les appariements de l’okande

L’okande possède huit types d’appariement ou genres : 1/2, 3/4, 3a/4, 5/6, 7/8, 9/10, 11/10 et 19/13. Ce dernier appariement est assez rare car seule trois occurrences ont été relevées.

De même, on trouve dans le lexique quelques monoclasses ou genre unitaire attestées dans la langue telles que :

-classe 6 ⁸⁴	« <i>urines</i> »	/mámínè/
	« <i>eaux</i> »	/mângù/
	« <i>salives</i> »	/mámátè/
	« <i>cerveaux</i> »	/máfúnà/
-classe 9	« <i>soif</i> »	/ékàngèrà/
-classe 10	« <i>sangs</i> »	/dínzìnà/
	« <i>corps</i> »	/dídyótò/

2.4- Remarques concernant la classe 5

L’okande présente une singularité, qui est le préfixe de classe 5, une nasale syllabique homorganique. On ne trouve en effet, aucun préfixe de ce type dans les autres langues appartenant au groupe B30. Cette nasale varie en fonction de la base nominale et ses formes les plus fréquentes sont [ŋ] ou [m]. Toutefois, chez de nombreux locuteurs (habitant à Libreville), cette nasale homorganique a tendance à être remplacée par un autre préfixe, de forme [i-]. On suppose que ce préfixe est un emprunt aux langues du groupe B 10 (groupe très proche du groupe B 30). En effet, dans ces langues, on retrouve ce préfixe [i-], utilisé pour la classe 5.

⁸⁴ Les bases nominales appartenant à la monoclasse 6 sont motivées sémantiquement, c’est une classe qui regroupe les liquides.

2.5- Problème des appariements peu utilisés tels que 19/13 et 11/10

A cause de son faible nombre d’occurrences, la classe 19/13 présente de nombreuses variations, selon les locuteurs. Par exemple pour le mot « *sommeil* » /βiβ-inɔ/ /tot-inɔ/, les locuteurs ont tendance à réinterpréter la base nominale en incorporant la finale du préfixe de classe /β-/ à la base nominale. Cette réinterprétation forme des noms tels que /βi-βinɔ/ /to-βinɔ/.

De même, nous avons noté que les jeunes générations, parlant davantage le français que l’okande, ne connaissent même pas cette classe 19/13. En effet, de nombreux locuteurs, pour le mot « *sel* » par exemple /βiβy-aŋga/ /toty-aŋga/, vont utiliser le préfixe de classe 4 pour former le pluriel de la classe 19 : /βi-βyaŋga/ /mi-βyaŋga/. On constate dans cet exemple qu’ils se servent de la base nominale réinterprétée car on aurait dû avoir une forme de type /mim-aŋga/ au lieu de /mi-βyaŋga/. Aussi, l’appariement 11/10 présente des variations en fonction de certains jeunes locuteurs. En effet, l’appariement 11/10 peut devenir un appariement de type 11/4. Par exemple, le nom « *ongle* » de classe 11/10 /no-dyeta/ /di-dyeta/, peut avoir comme pluriel le préfixe de classe 4 : /no-dyeta/ /mi-dyeta/.

On peut alors supposer que les classes peu utilisées dans la communication quotidienne, subissent certains changements. On trouvera chez les jeunes générations une utilisation massive de la classe 4, pour former le pluriel des classes 19 et 11. Par conséquent, on peut se demander si la classe 4 aurait tendance à devenir une classe de pluriel par défaut ?

2.6- La classe 19/13 utilisée pour former des diminutifs

Lorsque l’on forme des diminutifs en okande, tels que « *maisonnette* », il faut utiliser les préfixes de la classe 19/13. En effet, la classe 19 sert à former un diminutif singulier et la classe 13, un diminutif pluriel. Les exemples ci-dessous présentent les diminutifs de l’okande, accompagné par l’adjectif « *petit* » /-tsununu/ ou /-tselele/. Pour former ces diminutifs, les préfixes 19/13 vont se placer devant la base nominale, remplaçant ainsi le préfixe nominal de classe habituel. Par conséquent, les préfixes 19/13 ne sont pas des prépréfixes.

-« <i>une petite femme</i> » 1/2	on n’utilise pas ces préfixes pour la classe 1/2	
-« <i>un petit sable</i> » 3/4	β isiye β itsununu	t osiye t otsununu
-« <i>un petit avocat</i> » 3a/4	β iboka β itsununu	t iboka t otsununu
-« <i>un petit œuf</i> » 5/6	β iboloŋgo β itsununu	t oboloŋgo t otsununu
-« <i>une petite tortue</i> » 7/8	β isomba β itselele	t osomba t itselele
-« <i>une petite noix</i> » 9/10	β imbila β itselele	t ombila t itselele
-« <i>une maisonnette</i> »	β indako β itselele	t ondako t itselele
-« <i>une petite plume</i> » 11/10	β itʃwala β itʃununu	t otʃwala t otʃununu
-« <i>un petit sel</i> » 19/13	β ibyaŋga β itʃununu	t obyanga t otʃununu

Cette classe 19/13, étant utilisée pour former des diminutifs, certains noms appartenant à cette même classe auront une connotation de diminution. En effet, le sens diminutif peut parfois être inclus dans le sens générique du mot. Par exemple, pour les bases nominales réinterprétées telles que /βi-βinɔ/ /to-βinɔ/ ou /βi-βyaŋga/ /to-βyaŋga/, selon les locuteurs, leur signification n’est pas « *le feu / les feux* » ou « *le sel / les sels* », mais « *le petit feu / les petits feux* » ou « *le petit (grain de) sel / les petits (grain de) sels* ». Il semblerait qu’un changement sémantique se soit produit pour les mots appartenant à ce genre.

SOUS-SECTION 2

APERÇU DES DIFFÉRENTS TYPES DE SYNTAGMES NOMINAUX EN OKANDE

I- LES ADJECTIFS EN OKANDE

1.1- Formation du syntagme Nom + Adjectif

Les adjectifs en okande sont précédés d’un indice pronominal accordé avec la tête. Comme nous l’avons précisé auparavant dans la section phonologie⁸⁵, leur base peut être redoublée si le locuteur souhaite exprimer une connotation d’intensité.

1.1.1- Présentation de certains adjectifs okande

Notre lexique qui compte environ 600 entrées lexicales, comprend un nombre limité d’adjectif. Nous présentons ci-dessous une liste non exhaustive des adjectifs attestés dans le lexique :

- « *Lourd* » : /-dita(dita)/
- « *Blanc* » : /-pumwa(pumwa)/
- « *Noir* » : /-la(la)/
- « *Rouge* » : /-tomba(tomba)/
- « *Gros* » : /-βolo(βolo)/
- « *Petit* » : /-tsunu(nu) ou -tsele(lɛ)/
- « *Mince* » : /-kase(kase)/

⁸⁵ Se référer à la partie 1 « Phonologie », point 3.4, intitulé « la reduplication, expression de l’amplification ».

1.1.2- Tableau illustrant la formation de deux adjectifs « *lourd* » et « *blanc* »

CLASSES	IP devant les bases adjectivales		
	Réalisations	Structures Ex : -dita	Structures Ex : -pumwa
1	mó-	#mo+-dita#	#mo+-pumwa#
2	á-	#a+-dita#	#a+-pumwa#
3	ó-	#o+-dita#	#o+-pumwa#
3a	ó-	#o+-dita#	#o+- pumwa #
4	mí-	#mi+-dita#	#mi+-pumwa#
5	Ṃ- / í-	#m+-dita#	#m+-pumwa#
6	má-	#ma+-dita#	#ma+-pumwa#
7	yé-	#ye+-dita#	#ye+-pumwa#
8	é-	#e+-dita#	#e+-pumwa#
9	é-	#e+-dita#	#e+-pumwa#
10	dí-	#di+-dita#	#di+-pumwa#
11	nó-	#no+-dita#	#no+-pumwa#
13	tó-	#to+-dita#	#to+-pumwa#
19	βí-	#βi+-dita#	#βi+-pumwa#

1.1.3- Exemples illustrant l’utilisation des adjectifs okande

1- « <i>lourd</i> »	/-dita(dita)/	
- « enfant » 1/2	/omwana m oditadita/ #omw+ana#mo+ditadita# #PN cl.1+Base Nom. # IP cl.1+Base Adj.# [omwana moditadita]	/aana a ditadita/ #a+ana#a+ditadita# [aanaditadita]
- « racine » 3/4	/motamba o ditadita/ [motamboditadita]	/mitamba m iditadita/ [mitamba miditadita]
- « champignon » 3a/4	/otoŋga o ditadita/ [otogoditadita]	/mitoŋga m iditadita/ [mitoŋga miditadita]
- « œuf » 5/6	/ṁboloŋgo m dita/ [ṁboloŋgo ṁdita]	/maboloŋgo m aditadita/ [maboloŋgo maditadita]
- « branche » 7/8	/yetable y editadita/ [yetable yeditadita]	/etabe e ditadita/ [etabeditadita]
- « couteau » 9/10	/etsuma e ditadita/ [eɽʃumeditadita]	/ditsuma d iditadita/ [diɽʃumadiditadita]
- « écorce » 11/10	/nodyeko n oditadita/ [nodyeko noditadita]	/didyeko d iditadita/ [didyeko diditadita]

- « sel » 19/13	/βiβyaŋga βiɗitadita/ [βiβyaŋga βiɗitadita]	
2- « blanc »	/-pumwa(pumwa)/	
- « pygmée » 1/2	/mobaŋgo motaŋgani/ ⁸⁶	/abonngo mitaŋgani/
- « racine » 3/4	/motamba opumwa/ #mo+tamba#o+pumwa# #PN cl.3+Base Nom. # IP cl.3+Base Adj.# [motambopumwa]	/mitamba mipumwa/ #mi+tamba#mi+pumwa# [mitamba mipumwa]
- « champignon » 3a/4	/otoŋga opumwa/	/mitoŋga mipumwa/
- « œuf » 5/6	/m̄boloŋgo m̄pumwa/	/mabolonngo mapumwa/
- « tortue » 7/8	/yesomba yepumwa/	/esomba epumwa/
- « maison » 9/10	/endako epumwa/	/dindako dipumwa/
- « poule » 9/10	/esoso epumwa/	/disoso dipumwa/
- « plume » 11/10	/notswala nopumwa/	/ditswala dipumwa/
- « sel » 19/13	/βiβyaŋga βipumwa/	
3- « noir »	/-la(la)/	
- « femme » 1/2	/omwato molala/ #omw+ato#mo+lala# #PN cl.1+Base Nom. # IP cl.1+ Base Adj.# [omwato mollalla]	/aato alala/ #a+ato#a+lala# [aatwallalla]
- « sable » 3/4	/mosiye olala/	/misiye milala/
- « champignon » 3a/4	/otoŋga olala/	/mitoŋga milala/
- « oreille » 5/6	/ŋtoni mlala/	/matoni malala/
- « tortue » 7/8	/yesomba yelala/	/esomba elala/
- « gorille » 9/10	/eŋgina elala/	/dingina dilala/
- « mouton » 9/10	/etaba elala/	
- « plume » 11/10	/notswala nolala/	/ditswala dilala/
- « sel » 19/13	/βiβyaŋga βilala/	
4- « rouge »	/-tomba(tomba)/	
- « femme 1/2	/omwato motombatomba/ #omw+ato#mo+tomba# #PN cl.1+Base Nom. # IP cl.1+ Base Adj.# [omwato motombatomba]	/aato atombatomba/ #a+ato#a+tomba# [aatwatombatomba]
- « peau » 3/4	/moγɔbɔ otombatomba/	/miγɔbɔ mitombatomba/
- « nez » 3a/4	/opombo otombatomba/	/mipombo mitomba/
- « oreille » 5/6	/ŋtoni mtombatomba/	/matoni matombatomba/
- « nuage » 7/8	/yelinzi yetomba/	/elinzi etomba/
- « maison » 9/10	/endako etombatomba/	/dindako ditombatomba/
- « plume » 11/10	/notswala notombatomba/	/ditswala ditombatomba/
- « feu » 19/13	/βiβoni βitombatomba/	/toβoni totombatomba/

⁸⁶ Pour la classe 1/2, qui regroupe essentiellement des lexèmes qui présentent le trait sémantique +humain, on ne peut se servir de cet adjectif –pumwa. On doit par exemple utiliser /motaŋgani/ /mitaŋgani/ 3/4, ce qui signifie un « *homme blanc* ».

1.2- La qualification par complétion

L’étude des adjectifs révèle que certains adjectifs français ne doivent pas être considérés comme tels en okande. En effet, ces types de lexème sont en réalité des noms, qui utilisent une construction génitive pour signifier la qualification. On appelle ce type de construction la qualification par complétion, car on est en présence d’une construction complétive avec un complété et un complétant. Par conséquent, ce type de structure inclura un marqueur génitif et le thème /-a/ du connectif.

1.2.1- Présentation des noms concernés

On relève une liste non exhaustive de ces noms, se construisant dans un syntagme de type qualification par complétion :

- « Froid » : /ɣes-ɔdi/
- « Sourd » : /e-nzibe/ /di-nzibe/
- « Faible » : /ɣe-kuba/ /e-kuba/
- « Fort » : /no-ɲgulu/ /di-ɲgulu/
- « Muet » : /ɣe-bobo/ /e-bobo/
- « Aveugle » : /dipowu/

1.2.2- Exemples

1- « faiblesse » /ɣe-kuba/ /e-kuba/

Dans ce premier exemple, « *faiblesse* » fonctionne comme un nom de classe 7/8, il sera le N2 de la construction complétive.

- « femme » 1/2	/omwato a ɣekuba/ #omw+ato#Ø+a#ɣe+kuba# #PN+N1 cl.1/2#IP Ø+Conn.#PN+N2 cl.7/8# [omwatwa ɣekuba]	/aato a ekuba/ [aatwa ekuba]
-----------------	--	---

- « veuf » 3/4	/motsika a yekuba/ #mo+tsika#Ø+a#ye+kuba# #PN+N1 cl.3/4#IP Ø+Conn.#PN+N2 cl.7/8# [moʈjika yekuba]	/mitsika mya ekuba/ #mi+tsika#my+a#ye+kuba# #PN+N1 cl.3/4#IP Ø+Conn.#PN+N2 cl.7/8# [mitʃjika myekuba]
- « famille » 5/6	/m̄bota ɲa ekuba/ [m̄bota ɲekuba]	/mabota ma ekuba/ [mabota mekuba]
- « célibataire » 7/8	/ɛpaya sa yekuba/ [ɛpaya sa yekuba]	/epaya a ekuba/ [epayekuba]

2- « **surdité** » /enzibɛ/ /dinzibɛ/

Le nom « *surdité* » fonctionne dans cet exemple comme un nom de classe 9/10 et il sera le N2 de la construction complétive.

- « enfant » 1/2	/omwana a enzibɛ/	/aana a dinzibɛ/
- « veuf » 3/4	/motsika a enzibɛ/	/mitsika mya dinzibɛ/
- « oreille » 5/6	/ɲtoni ɲa enzibɛ/ #ɲ+toni#ɲ+a#e+ndzibɛ# #PN+N1 cl.5/6#IP+Conn.#PN+N2 cl.9/10# [ɲtoni ɲendzibɛ]	/matoni ma dinzibɛ/ #ma+toni#m+a#di+ndzibɛ# #PN+N1 cl.5/6#IP+Conn.#PN+N2 cl.9/10# [matoni ma dindzibɛ]
- « jumeau » 5/6	/m̄basa ɲa enzibɛ/	/maβasa ma dinzibɛ/
- « sœur » 9/10	/ekadi a enzibɛ/	/dikadi dya dinzibɛ/

3- « **mutité** » /yebobo/ /ebobo/

Dans ce troisième exemple, « *mutité* » fonctionne comme un nom de classe 7/8 et sera le N2 de la construction complétive pour la qualification par complétion.

- « enfant » 1/2	/omwana a yebobo/	/aana a ebobo/
- « veuve » 3/4	/motsika a yebobo/	/mitsika mya ebobo/
- « famille » 5/6	/m̄bota ɲa ebobo/	/mabota ma ebobo/
- « sœur » 9/10	/ekadi a yebobo/ #e+kadi#Ø+a#ye+bobo# #PN+N1 cl.9/10#IP Ø+Conn.#PN+N2 cl.7/8# [ekadya yebobo]	/dikadi dya ebobo/ #di+kadi#dy+a#e+bobo# #PN+N1 cl.9/10#IP Ø+Conn.#PN+N2 cl.7/8# [dikadi dyebobo]

4- « cécité » /dipowu/

Ce dernier exemple présente le nom « cécité » qui reste invariable, lorsqu’il est employé au singulier ou au pluriel. Cependant, comme pour les exemples précédents, il sera le N2 de la construction complétive.

- « enfant » 1/2	/omwana a dipowu/	/aana a dipowu/
- « célibataire » 7/8	/ɣepaya sa dipowu/ #ɣe+payɑ#s+a#dipowu# #PN+N1 c1.7/8#IP+Conn.#PN+N2#	/epaya a dipowu/ #e+payɑ#Ø+a#e+dipowu#
	[ɣepaya sa dipowu]	[epaya dipowu]
- « sœur » 9/10	/ekadi a dipowu/	/dikadi dya dipowu/

1.2.3- Remarque

Ces constructions de type qualification par complétion sont fortement liées avec les constructions génitiales, qui seront traités dans le point suivant.

II- LE SYNTAGME COMPLETIF OU CONSTRUCTION GENITIVEALE

2.1- Formation du syntagme complétif

Le schéma du syntagme complétif de type « *le nom du père* » se construit ainsi :
 -N1 (*N complété*) Indice Pronominal + morphème connectif N2 (*N complétant*)

Le morphème connectif est toujours de forme /-a/. Aussi, nous pouvons préciser que N2 peut parfois être un groupe prépositionnel (introduit par le locatif /-yo/). Ainsi, la construction génitiveale comporte toujours un élément constant qui est le thème /-a/ du connectif, celui-ci est alors précédé d’un indice pronominal accordé avec la tête.

2.2- Tableau illustrant la formation des IP devant le thème du connectif :

IP Devant connectif		
CLASSES	Réalisations	Structures
1	-	#Ø+a#
2	-	#Ø+a#
3	-	#Ø+a#
3a	-	#Ø+a#
4	my-	#mi-+a#
5	ɲ-	#ɲ-+a#
6	m-	#m-+a#
7	s-	#s-+a#
8	-	#Ø+a#
9	-	#Ø+a#
10	dy-	#di-+a##
11	n-	#n-+a#
13	t-	#t-+a#
19	βy-	#βi-+a#

2.3- Exemples du syntagme complétif

1- « La femme (1/2) de la maison blanche » / « Les femmes de la maison blanche »

/omwato a endako epumwapumwa/

#omw+	ato#	Ø+	a#	e+	ndako#	e+	pumwa#
#Pfx Nom. cl.3	N1	IP 1	Conn.	PN.cl.9	N2	IP cl.9	Adj.#

[omwatwa endakwepumwapumwa]

/aato a endako epumwapumwa/

#a+	ato#	Ø+	a#	e+	ndako#	e+	pumwa#
#Pfx Nom. cl.2	N1	IP 2	Conn.	PN.cl.9	N2	IP cl.9	Adj.#

[aatwa endakwepumwapumwa]

2- « La peau (3/4) de l’enfant » / « les peaux de l’enfant »

/moγobɔ a omwana/

#mo+	γobɔ#	Ø+	a#	omw+	ana#
#Pfx Nom. cl.3	N1	IP 3	Conn.	PN.cl.1	N2 #

[moγobwomwana]

/miγobɔ mia aana/

#mi+	γobɔ#	mi+	a#	a+	ana#
#Pfx Nom. cl.4	N1	IP 4+	Conn.	PN.cl.1	N2 #

[miγobɔ myana]

3- « Le champignon (3a/4) de la forêt » / « les champignons de la forêt »

/otonga a γo pinzi⁸⁷/

#o+	tonga#	Ø+	a#	γo#	pinzi#
#Pfx Nom. cl.3	N1	IP 3a+	Conn.	Locatif	GN2 #

[otonga γopindzi]

/mitonga mia γo pinzi/

#mi+	tonga#	mi+	a#	γo#	pinzi#
#Pfx Nom. cl.4	N1	IP 4+	Conn.	Locatif	GN2#

[mitonga mya γopindzi]

4- « La famille (5/6) du village » / « les familles du village »

/m̩bota ɲa γo kala⁸⁷/

#m̩+	bota#	ɲ+	a#	γo#	kala#
#Pfx Nom. cl.5	N1	IP 5+	Conn.	Locatif	GN2#

[m̩botaɲa γokala]

⁸⁷ Dans cet exemple, N2 est un groupe prépositionnel introduit par le locatif /-γo/. De plus, sa présence fait perdre les préfixes de classes 9/10 au nom inclus dans le groupe prépositionnel.

/mabota ma yo kala/

#ma+	bota#	m+	a#	yo#	kala#
#Pfx Nom. cl.6	N1	IP 6+	Conn.	Locatif	GN2#
[mabota ma yokala]					

5- « L’os (7/8) de l’homme » / « les os de l’homme »

/yeyepa sa omoma/

#ye+	yepa#	s+	a#	om+	oma#
#Pfx Nom. cl.7	N1	IP 7+	Conn.	PN cl.1	N2#
[yeyepa somoma]					

/eyepa a aoma/

#e+	yepa#	Ø+	a#	a+	oma#
#Pfx Nom. cl.8	N1	IP 8+	Conn.	PN cl.2	N2#
[eyepaoma]					

6- « Le gorille (9/10) de la forêt » / « les gorilles de la forêt »

/enɣina a yo pinzi⁸⁷/

#e+	ɣina#	Ø+	a#	yo#	pinzi#
#Pfx Nom. cl.9	N1	IP 9+	Conn.	Loc	GN2#
[enɣina yopindzi]					

/diɣina dia yo pinzi/

#di+	ɣina#	di+	a#	yo#	pinzi#
#Pfx Nom. cl.10	N1 cl.9/10	IP 10+	Conn.	Loc.	GN2 cl.9/10#
[diɣina dya yopindzi]					

7- « La plume (11/10) de l’oiseau » / « les plume de l’oiseau »

/notswala na eponi/

#no+	tswala#	n+	a#	e+	poni#
#Pfx Nom. cl.11	N1	IP 11+	Conn.	PN cl.9	N2#
[notʃwala neponi]					

/ditswala dia eponi/

#di+	tswala#	di+	a#	e+	poni#
#Pfx Nom. cl.10	N1	IP 10+	Conn.	PN cl.9	N2#
[ditʃwala dyeponi]					

8- « Le feu (19/13) du village » / « les feux du village »

/βiβoni βia yo kala⁸⁷/

#βi+	βoni#	βi+	a#	yo#	kala#
#Pfx Nom. cl.19	N1	IP 19+	Conn.	Loc.	GN2#
[βiβoni βya yokala]					

/toβoni ta γo kala/
 |#to+ βoni# t+ a# γo# kala#|
 |#Pfx Nom. cl.13 N1 IP 13+ Conn. Loc. GN2#|
 [toβoni ta yokala]

2.4- Etude de syntagmes nominaux complexes

1- « La lance (5/6) de la famille (5/6) du village (9/10) » / « Les lances des familles du village »

/ηηγoηga ja mβota ja γo kala/
 |#η+ ηγoηga# η+ a# η+ bota# η+ a# γo# kala#|
 |#PN 5 N1 IP 5+ Conn. PN 5 N2 IP 5+ Conn. Loc. GN3#|
 [ηηγoηga ja mβota ja yokala]

/mayoηga ma mabota ma γo kala/
 |#ma+ γoηga# m+ a# ma+ bota# m+ a# γo# kala#|
 |#PN 6 N1 IP 6+ Conn. PN 6 N2 IP 6+ Conn. Loc. GN3#|
 [mayoηga ma mabota ma yokala]

2- « Le feu (19/13) de la maison (9/10) de l’homme (1/2) » / « les feux des maisons de l’homme »

/βiβoni βia endako a omoma/
 |#βiβ+ oni# βi+ a# e+ ndako# Ø+ a# om+ oma#|
 |#PN 19 N1 IP 19+ Conn. PN 9 N2 IP 9+ Conn. PN 1 N3#|
 [βiβoni βyendakwa omoma]

/toβoni ta dindako dya omoma/
 |#toβ oni# t+ a# di+ ndako# dy+ a# om+ oma#|
 |#PN 13 N1 IP 13+ Conn. PN 10 N2 IP 10+ Conn. PN 1 N3#|
 [toβoni ta dindako dyomoma]

Ces deux derniers exemples présentent des structures complexes où deux syntagmes complétifs sont emboîtés. On constate qu’à l’intérieur de ce type de syntagme, N1 gouverne le premier accord. Ensuite, N2 gouvernera le second accord.

III- LES NUMERAUX EN OKANDE

3.1- Formation du syntagme Nom + Numéraux

3.1.1- Généralités

Pour le comptage dans l’absolu, c’est-à-dire dans la numération cardinale, des numéraux seront utilisés. Sont présentés ci-dessous les cinq premiers numéraux de l’okande.

-« un »	/pəkɔ/ et /motsi/ ⁸⁸
-« deux »	/bale/
-« trois »	/tato/
-« quatre »	/na/
-« cinq »	/ta/

3.1.2- Le statut particulier de /pəkɔ/ et de /motsi/

Le numéral « un » /pəkɔ/ a un statut particulier car il n’est utilisé que pour le comptage dans l’absolu. Tandis que dans les syntagmes de type qualitatif, /motsi/ sera privilégié.

3.2- Formation d’un syntagme numéral

Pour former un syntagme avec un déterminant numéral, celui-ci doit être précédé d’un indice pronominal, accordé avec le nom qui l’accompagne.

⁸⁸ Seul l’un des deux sera utilisé comme un déterminant.

3.3- Tableau illustrant les constructions avec le numéral /motsi/

IP Devant numéraux		
CLASSES	Réalisations	Structures
1	ó-	# o-motʃi #
3	ó-	# o-motʃi #
3a	ó-	# o-motʃi #
5	N̩- ~ í- ⁸⁹	# m̩-motʃi #
7	yé-	# ye-motʃi #
9	é-	# e-motʃi #
11	nó-	# no-motʃi #
19	βí-	# βi-motʃi #

3.4- Exemples illustrant l’utilisation de ce déterminant numéral :

- 1- « un enfant » 1/2
/omwana omotsi/
|#omw+ ana# o+ motsi# |
|#Pfx Nom. cl.1 Base nominale IP 1+ **Num.#** |
[omwanomotʃi]
- 2- « une queue » 3/4
/mokondo omotsi/
|#mo+ kondo# o+ motsi# |
|#Pfx Nom. cl.3 Base nominale IP 3+ **Num.#** |
[mokondomotʃi]
- 3- « un champignon » 3a/4
/otonga omotsi/
|#o+ tonga# o+ motsi# |
|#Pfx Nom. cl.3a Base nominale IP 3a+ **Num.#** |
[otongomotʃi]

⁸⁹ Pour la classe 5, l’indice pronominal sera une nasale syllabique homorganique. Cependant, on peut aussi trouver le préfixe de forme /-i/, emprunté aux langues du groupe B 10.

- 4- « un papayer » 5/6
/ɲlɔlɔmɔtsi/ ou /ibɔɔimɔtsi/
| #ɲ+ lɔlɔ# ɲ ~ i+ mɔtsi# |
| #Pfx Nom. cl.5 Base nominale IP 5+ **Num.#** |
[ɲlɔlɔmɔtʃi] [ibɔɔimɔtʃi]
- 5- « un os » 7/8
/ɣeɣepaɣemɔtsi/
| #ye+ ɣepa# ye+ mɔtsi# |
| #Pfx Nom. cl.7 Base nominale IP 7+ **Num.#** |
[ɣeɣepaɣemɔtʃi]
- 6- « une rivière » 9/10
/mbeni emɔtsi/
| #Ø+ mbeni# e+ mɔtsi# |
| #Pfx Nom. cl.9 Base nominale IP 9+ **Num.#** |
[mbenimɔtʃi]
- 7- « un ongle » 11/10
/nodyetanomɔtsi/
| #no+ dyeta# no+ mɔtsi# |
| #Pfx Nom. cl.11 Base nominale IP+ **Num.#** |
[nodyetanomɔtʃi]
- 8- « un sel » 19/13
/βiβyangaβimɔtsi/
| #βiβy+ aŋga# βi+ mɔtsi# |
| #Pfx Nom. cl.19 Base nominale IP 19+ **Num.#** |
[βiβyangaβimɔtʃi]

3.5- Tableau illustrant les constructions avec les déterminants numériques cardinaux « deux », « trois », « quatre » et « cinq »

CLASSES	IP devant les déterminants numériques				
	Réalisations	Structures Avec -bale	Structures Avec -tato	Structures Avec -na	Structures Avec -ta
2	á-	#a-bale#	#a-tato#	#a-na#	#a-ta#
4	mí-	#mi-bale#	#mi-tato#	#mi-na#	#mi-ta#
6	má-	#ma-bale#	#ma-tato#	#ma-na#	#ma-ta#
8	é-	#e-bale#	#e-tato#	#e-na#	#e-ta#
10	dí-	#di-bale#	#di-tato#	#di-na#	#di-ta#
13	tó-	#to-bale#	#to-tato#	#to-na#	#to-ta#

3.5.1- Exemples illustrant l’utilisation de ces déterminants numériques :

- 1- « deux enfants » 1/2
/aana abale/
|#a+ ana# a+ bale# |
|#Pfx Nom. cl.2 Base nominale IP 2+ Num.# |
[aanabale]
- 2- « deux queues » 3/4
/mikondo mibale/
|#mi+ kondo# mi+ bale# |
|#Pfx Nom. cl.4 Base nominale IP 4+ Num.# |
[mikondomibale]
- 3- « trois avocats » 3a/4
/miβoka mitato/
|#mi+ βoka# mi+ tato# |
|#Pfx Nom. cl.4 Base nominale IP 4+ Num.# |
[miβokamitato]
- 4- « trois jambes » 5/6
/makulumatato/
|#ma+ kulu# ma + tato# |
|#Pfx Nom. cl.6 Base nominale IP 6+ Num.# |
[makulumatato]
- 5- « quatre os » 7/8
/eyepa ena/
|#e+ yepa# e+ na# |
|#Pfx Nom. cl. 7 Base nominale IP 7+ Num.# |
[eyepena]
- 6- « quatre rivières » 9/10
/mbenidita/
|#Ø+ mbeni# di+ ta# |
|#Pfx Nom. Ø Base nominale IP 10 + Num.# |
[mbenidita]
- 7- « cinq feuilles » 11/10
/didyabidita/
|#di+ dyabi# di+ ta# |
|#Pfx Nom. cl. 10 Base nominale IP 10+ Num.# |
[didyabidita]

8-	« cinq feux » 19/13			
	/toβonitota/			
	#toβ+	oni#	to+	ta#
	#Pfx Nom. cl. 13	Base nominale	IP 13+	Num.#
	[toβonitota]			

3.5.2- Remarque

Les numéraux cardinaux allant au-delà de « cinq » ne présentent pas les mêmes constructions attestées pour /motsi/, /bale/, /tato/, /na/ et /ta/. En effet, ceux-ci ne seront précédés d’aucun indice pronominal.

1-	« six enfants » 1/2			
	/aana motoβa/			
	#a+	ana#		motoβa#
	#Pfx Nom. cl.2	Base nominale		Num.#
	[aana motoβa]			

2-	« sept jumeaux » 5/6			
	/maβasa napo/			
	#ma+	βasa #		napo#
	#Pfx Nom. cl.6	Base nominale		Num.#
	[maβasa napo]			

IV- LA COORDINATION ENTRE GROUPES NOMINAUX

4.1- Formation du syntagme Nom + conjonction de coordination « et »

En okande, la conjonction de coordination « et » se traduit par /na/. La formation d’un syntagme de coordination nécessite une structure de type : GN 1 + /na/ + GN 2.

4.2- Exemples

- 1- « un enfant (1/2) et un chien (9/10) »
 /omwana na emfa/
 | #omw+ana#na#e+mfa# |
 [omwana nemfa]

- 2- « une bouche (3/4) et un nez (3a/4) »
 /owana na opombo/
 | #ow+ana#na#o+pombo# |
 [owana nopombo]

- 3- « une dent (5/6) et un os (7/8) »
 /ino (ou ɲno) na ɣeɣepa/
 | #i+no#na#ɣe+ɣepa# |
 [ino (ou ɲno) na ɣeɣepa]

- 4- « une plume (11/10) et un sel (19/13) »
 /notswala na βiβyanga/
 | #no+tswala#na#βiβy+anga# |
 [notʃwala na βiβyanga]

V- LES DETERMINANTS POSSESSIFS

5.1- Formation du Nom + déterminant possessif

Afin de former des constructions possessives en okande, il faut prendre le nom (préfixe d’accord + base nominale) et rajouter le paradigme des suffixes possessifs. Ceux-ci doivent être précédés d’un indice pronominal, en accord avec le nom.

On obtient ainsi des structures morphologiques de type :

-Nom au singulier + IP sg + -base possessive

-Nom au pluriel + IP pl + -base possessive

5.2- Paradigme des suffixes possessif :

	Singulier & Pluriel
1S	-áni
2S	-ò
3S	-è
1P	-ásò
2P	-ájò
3P	-âṅgò

L’étude de ce paradigme permet de formuler une hypothèse concernant certains suffixes possessifs. En effet, il semblerait que, dans une perspective diachronique, des traces du thème du connectif (/a/) demeurent.

En effet, on peut observer :

- pour le suffixe 1S : /-ani/, on avait peut être (a)+ani
- pour le suffixe 2S : /-o/, ici, on n’a plus de trace du thème du connectif
- pour le suffixe 3S : /-e/, de même, on n’a plus de trace du thème du connectif
- pour le suffixe 1P : /-aso/, on avait peut être (a)+aso
- pour le suffixe 2P : /-aŋo/, on avait peut être (a)+aŋo
- pour le suffixe 3P : /-aŋgo/, on avait peut être (a)+-aŋgo

5.3- Tableau illustrant la formation des déterminants possessifs

IP devant les déterminants possessifs				
CLASSES	Réalisations	Structures 1S – 1P	Structures 2S – 2P	Structures 3S – 3P
1	-Ø	#Ø+-ani# #Ø+-aso#	#Ø+-o# #Ø+-aɲo#	#Ø+-e# #Ø+-aŋgo#
2	-Ø	#Ø+-ani# #Ø+-aso#	#Ø+-o# #Ø+-aɲo#	#Ø+-e# #Ø+-aŋgo#
3	-Ø	#Ø+-ani# #Ø+-aso#	#Ø+-o# #Ø+-aɲo#	#Ø+-e# #Ø+-aŋgo#
3a	-Ø	#Ø+-ani# #Ø+-aso#	#Ø+-o# #Ø+-aɲo#	#Ø+-e# #Ø+-aŋgo#
4	my-	#mi+-ani# #mi+-aso#	#mi+-o# #mi+-aɲo#	#mi+-e# #mi+-aŋgo#
5	ɲ-	#ɲ+-ani# #ɲ+-aso#	#ɲ+-o# #ɲ+-aɲo#	#ɲ+-e# #ɲ+-aŋgo#
6	m-	#m+-ani# #m+-aso#	#m+-o# #m+-aɲo#	#m+-e# #m+-aŋgo#
7	s-	#s+-ani# #s+-aso#	#s+-o# #s+-aɲo#	#s+-e# #s+-aŋgo#
8	-Ø	#Ø+-ani# #Ø+-aso#	#Ø+-o# #Ø+-aɲo#	#Ø+-e# #Ø+-aŋgo#
9	-Ø	#Ø+-ani# #Ø+-aso#	#Ø+-o# #Ø+-aɲo#	#Ø+-e# #Ø+-aŋgo#
10	dy-	#di+-ani# #di+-aso#	#di+-o# #di+-aɲo#	#di+-e# #di+-aŋgo#
11	n-	#n+-ani# #n+-aso#	#n+-o# #n+-aɲo#	#n+-e# #n+-aŋgo#
13	dy ⁹⁰	#di+-ani# #di+-aso#	#di+-o# #di+-aɲo#	#di+-e# #di+-aŋgo#
19	βy-	#βi+-ani# #βi+-aso#	#βi+-o# #βi+-aɲo#	#βi+-e# #βi+-aŋgo#

⁹⁰ Selon mon locuteur, pour la classe 13 il préfère utiliser l’indice pronominal /dy-/ à la place de /t-/ car #t-aso#, #t-aɲo# et #t-aŋgo# sont des formes qui lui semblent incorrectes.

5.4- Exemples illustrant l’utilisation du Nom + déterminant possessif

1-	« mari » 1/2	/monome/	/anome/
	« mon / mes »	/monome ani/ #mo+nome#Ø+ani# #PN+ Base nom.#IP+Poss.# [monomyani]	/anome ani/ #a+nome#Ø+ani# #PN+Base nom.#IP+Poss.# [anomyani]
	« ton / tes »	/monome o/ [monomyo]	/anome o/ [anomyo]
	« son / ses »	/monome e/ [monomye]	/anome e/ [anomye]
	« notre / nos »	/monome aso/ [monomyaso]	/anome aso/ [anomyaso]
	« votre / vos »	/monome aɲo/ [monomyaɲo]	/anome aɲo/ [anomyaɲo]
	« leur / leurs »	/monome aɲgo/ [monomyaɲgo]	/anome aɲgo/ [anomyaɲgo]
	2-	« sable » 3/4	/mosiye/
mon / mes		/mosiye ani/ #mo+siye#Ø+ani# #PN+Base nom.#IP+Poss.# [mosiyyani]	/misiyemyani/ #a+nome#Ø+ani# #PN+Base nom.#IP+Poss.# [misiyemyani]
ton / tes		/mosiye o/ [mosiyyo]	/misiyemyo/ [misiyemyo]
son / ses		/mosiye e/ [mosiyye]	/misiyemye/ [misiyemye]
notre / nos		/mosiye aso/ [mosiyyaso]	/misiyemyaso/ [misiyemyaso]
votre / vos		/mosiye aɲo/ [mosiyyaɲo]	/misiyemyaɲo/ [misiyemyaɲo]
leur / leurs		/mosiye aɲgo/ [mosiyyaɲgo]	/misiyemyaɲgo/ [misiyemyaɲgo]
3-		« avocat » 3a/4	/oβoka/
	mon / mes	/oβoka ani/ #mo+βoka#Ø+ani# #PN+Base nom.#IP+Poss.# [oβokani]	/miβokamyani/ #a+βoka#my+ani# #PN+Base nom.#IP+Poss.# [miβokamyani]
	ton / tes	/oβoka o/ [oβoko]	/miβokamyo/ [miβokamyo]
	son / ses	/oβoka e/ [oβoke]	/miβokamye/ [miβokamye]
	notre / nos	/oβoka aso/ [oβokaso]	/miβokamyaso/ [miβokamyaso]
	votre / vos	/oβoka aɲo/ [oβokaɲo]	/miβokamyɲo/ [miβokamyɲo]
	leur / leurs	/oβoka aɲgo/ [oβokaɲgo]	/miβokamyɲgo/ [miβokamyɲgo]

4-	« famille » 5/6	/m̄bota/	/mabota/				
		ma / mes	/m̄botani/				
			#m̄+bota#n+ani#				
			#PN+Base nom.#IP+Poss.#				
			[m̄botani]				
			#ma+bota#m+ani#				
			#PN+Base nom.#IP+Poss.#				
			[mabotani]				
	ta / tes	/m̄botano/	/mabotamo/				
		sa / ses	/m̄botane/	/mabotame/			
			notre / nos	/m̄botanaso/	/mabotamaso/		
				votre / vos	/m̄botanaŋo/	/mabotamaŋo/	
					leur / leurs	/m̄botanaŋgo/	/mabotamaŋgo/
5-	« tortue » 7/8	/yesomba/	/esomba/				
		ma / mes	/yesombasani/				
			#ye+somba#s+ani#				
			#PN+Base nom.#IP+Poss.#				
			[yesombasani]				
			#e+ somba#Ø+ani#				
			#PN+Base nom.#IP+Poss.#				
			[esombani]				
	ta / tes	/yesombaso/	/esomba o/				
		sa / ses	[yesombaso]	[esombo]			
			notre / nos	/yesombase/	/esomba e/		
				votre / vos	/yesombasaso/	/esomba aso/	
					leur / leurs	/yesombasano/	/esomba ano/
							/esomba aŋgo/
6-	« sœur » 9/10	/ekadi/	/dikadi/				
		ma / mes	/ekadi ani/				
			#e+kadi#Ø+ani#				
			#PN+Base nom.#IP+Poss.#				
			[ekadyani]				
			#di+kadi#dy+ani#				
			#PN+Base nom.#IP+Poss.#				
			[dikadidyani]				
	ta / tes	/ekadi o/	/dikadidyo/				
		sa / ses	[ekadyo]	[dikadidyo]			
			notre / nos	/ekadi e/	/dikadidye/		
				votre / vos	/ekadi aso/	/dikadidyaso/	
					leur / leurs	/ekadi aŋo/	/dikadidyano/
							/dikadidyano/
7-	« feuille » 11/10	/nodyabi/	/didyabi/				
		ma / mes	/nodyabinani/				
			#no+dyabi#n+ani#				
			#PN+Base nom.#IP+Poss.#				
			[nodyabinani]				
			#di+dyabi#dy+ani#				
			#PN+Base nom.#IP+Poss.#				
			[didyabidyani]				
	ta / tes	/nodyabino/	/didyabidyo/				
		sa / ses	/nodyabine/	/didyabidye/			
			notre / nos	/nodyabinaso/	/didyabidyaso/		
				votre / vos	/nodyabinano/	/didyabidyano/	
					leur / leurs	/nodyabinano/	/didyabidyano/
							/didyabidyano/

8-	« feu » 19/13	/βiβoni/	/toβoni/
	mon / mes	/βiβoniβyani/ #βi+βoni#βy+ani# ⁹¹ #PN+Base nom.#IP+Poss.#	/toβonitani/ #to+βoni#t+ani# #PN+Base nom.#IP+Poss.#
	ton / tes	[βiβoniβyani] /βiβoniβyo/	[toβonitani] /toβonito/
	son / ses	/βiβoniβye/	/toβonite/
	notre / nos	/βiβoniβyaso/	/toβonidyaso/ ⁹²
	votre / vos	/βiβoniβyaŋo/	/toβonidyəŋo/
	leur / leurs	/βiβoniβyaŋgo/	/toβonidyəŋgo/

⁹¹ Dans cet exemple, nous avons effectué un découpage du type /βi-βoni/ au lieu de /βiβ-oni/ car on est en présence d’une base nominale réinterprétée, le locuteur a intégré dans la base nominale, la consonne finale β-. On obtient ainsi /to-βoni/ au lieu de /tot-oni/.

⁹² On s’attendrait ici à la forme /toβonitaso/, c’est-à-dire | #to+βoni#t+aso# |, mais selon notre locuteur, cette forme semble incorrecte et il préfère utiliser l’IP dy- de classe 10.

VI- LES DETERMINANTS DEMONSTRATIFS DE L’OKANDE**6.1- Formation du Nom + Déterminant démonstratif**

Une des particularités des langues bantoues est qu’elles possèdent trois degrés pour exprimer le démonstratif : le démonstratif proche (« *cette femme-ci* »), le démonstratif éloigné (« *cette femme-là* ») et le démonstratif encore plus éloigné (« *cette femme là-bas* »). En okande, ces trois degrés sont attestés.

Pour le premier degré, on a le déterminant /-βà/, pour le second degré on a /-βá/ et enfin pour le troisième degré on a /-γó/ ou /-γóné/.

La formation d’un syntagme avec un déterminant possessif de degré 1, 2 ou 3 nécessite une structure de type : |# PN+ base nominale + IP + démonstratif (degré 1, 2 ou 3) #|. On remarque que pour différencier le degré 1 du degré 2, il faut observer le ton de la voyelle du déterminant démonstratif (ton Bas versus Haut).

6.2- Le déterminant démonstratif de degré 1

IP devant démonstratif 1		
CLASSES	Réalisations	Structures
1	ó-	#ó-βà#
2	wá-	#wá-βà#
3	ó-	#ó-βà #
3a	ó-	#ó-βà#
4	mí-	#mí-βà#
5	Ŋ-	#Ŋ-βà#
6	má-	#má-βà#
7	yé-	#yé-βà#
8	é-	#é-βà#
9	é-	#é-βà#
10	dí-	#dí-βà#
11	nó-	#nó-βà #
13	tó-	#tó-βà #
19	βí-	#βí-βà #

6.3- Le déterminant démonstratif de degré 2

IP devant démonstratif 2		
CLASSES	Réalisations	Structures
1	ó-	#ó-βά#
2	wá-	#wá-βά#
3	ó-	#ó-βά#
3a	ó-	#ó-βά#
4	mí-	#mí-βά#
5	Ń- ?	#Ø-βά#
6	má-	#má-βά#
7	γέ-	#γέ-βά#
8	έ-	#έ-βά#
9	έ-	#έ-βά#
10	dí-	#dí-βά#
11	nó-	#nó-βά#
13	tó-	#tó-βά#
19	βί-	#βί-βά#

6.4- Le déterminant démonstratif de degré 3

CLASSES	IP devant démonstratif 3	
	Réalisations	Structures
1	ó-	#ó-γó / -γόνέ#
2	wá-	#wá-γó / -γόνέ#
3	ó-	#ó-γó / -γόνέ#
3a	ó-	#ó-γó / -γόνέ#
4	mí-	#mí-γó / -γόνέ#
5	Ŋ- ?	#Ø-γó / -γόνέ#
6	má-	#má-γó / -γόνέ#
7	γέ-	#γέ-γó / -γόνέ#
8	έ-	#έ-γó / -γόνέ#
9	έ-	#έ-γó / -γόνέ#
10	dí-	#dí-γó / -γόνέ#
11	nó-	#nó-γó / -γόνέ#
13	tó-	#tó-γó / -γόνέ#
19	βί-	#βί-γó / -γόνέ#

6.5- Exemples de noms employés avec des déterminants démonstratifs

1-	« enfant » 1/2	/omwana/	
	« cet enfant-ci »	/omwana oβà/ #omw+ana#o+βà# [omwanaβà]	/aana wàβà/ #a+ana#wà+βà# [aanawàβà]
	« cet enfant-là »	/omwana oβá/ #omw+ana#o+βá# [omwanoβá]	/aana wáβá/ #a+ana#wá+βá# [aanawáβá]
	« cet enfant là-bas »	/omwana oγó/ #omw+ana#o+γó# [omwanoγó]	/aana wáyó/ #a+ana#wá+γó# [aanawáyó]
2-	« champignon » 3a/4	/otonga/	
	« ce champignon-ci »	/otonga oβà/ #o+tonga#o+βà# [otongoβà]	/mitonga miβà/ #mi+tonga#mi+βà# [mitongamiβà]
	« ce champignon-là »	/otonga oβá/ #o+tonga#o+βá#	/mitonga miβá/ #mi+tonga#mi+βá#

	« ce champignon là-bas »	/otonga oγó/ #o+tonga#o+γó#	/mitonga miγó/ #mi+tonga#mi+γó#
3-	« veuf » 3/4	/motsika/	
	« ce veuf-ci »	/motsika oβà/ #mo+tsika#o+βà# [motsikoβà]	/mitsika miβà/ #mi+tsika#mi+βà# [mitsika miβà]
	« ce veuf-là »	/motsika oβá/ #mo+tʃika#o+βá#	/mitʃika miβá/ #mi+tsika#mi+βá#
	« ce veuf là-bas »	/motsika oγó/ #mo+tʃika#o+γó#	/mitsika miγó/ #mi+tsika#mi+γó#
4-	« famille » 5/6	/m̩bota/	
	« cette famille-ci »	/m̩botaβà/ #m̩+bota# ?+βà# [m̩botaβà]	/mabotamàβà/ #ma+bota#ma+βà# [mabotamàβà]
	« cette famille-là »	/m̩botaβá/ #m̩+bota# ?+βá#	/mabotamáβá/ #ma+bota#ma+βá#
	« cette famille là-bas »	/m̩botayóné/ #m̩+bota# ?+γόνέ#	/mabotamayó/ /mabotamayóné/ #ma+bota#ma+γόνέ#
5-	« célibataire » 7/8	/ɣepaya/	
	« ce célibataire-ci »	/ɣepaya ɣeβà/ #ɣe+payə#ɣe+βà# [ɣepayaɣeβà]	/epaya eβà/ #e+payə#e+βà# [epayaɣeβà]
	« ce célibataire-là »	/ɣepaya ɣeβá/ #ɣe+payə#ɣe+βá#	/epaya eβá/ #e+payə#e+βá#
	« ce célibataire là-bas »	/ɣepaya ɣeγó/ #ɣe+payə#ɣe+γó#	/epaya eγó/ #e+payə#e+γó#
6-	« maison » 9/10	/endako/	
	« cette maison-ci »	/endako eβà/ #e+ndako#e+βà# [endakeβà]	/dindako diβà/ #di+ndako#di+βà# [dindakodiβà]
	« cette maison-là »	/endako eβá/ #e+ndako#e+βá#	/dindako diβá/ #di+ndako#di+βá#
	« cette maison là-bas »	/endako eγó/ /endako eγόνέ/ #e+ndako#e+γó(+né)#	/dindako diγó/ /dindako diγόνέ/ #di+ndako#di+γó(+né)#

7-	« plume » 11/10 « cette plume-ci »	/notswala/ /notswala noβà/ #no+tswala#no+βà# [notʃwalanoβà]	/ditswala diβà/ #di+tswala#di+βà# [ditʃwaladiβà]
	« cette plume-là »	/notswala noβá/ #no+tswala#no+βá#	/ditswala diβá/ #di+tswala#di+βá#
	« cette plume là-bas »	/notswala noγó/ /notswala noγóné/ #no+tswala#no+γó(+né#)	/ditswala diγóné/ #di+tswala#di+γó(+né#)
8-	« sel » 19/13 « ce sel-ci »	/βiβyaŋga/ /βiβyaŋga βiβà/ #βiβy+aŋga#βi+βà# [βiβyaŋgaβiβà]	
	« ce sel là »	/βiβyaŋga βiβá/ #βiβy+aŋga#βi+βá#	
	« ce sel là-bas »	/βiβyaŋga βiγó/ ou /βiβyaŋga βiγóné/ #βiβy+aŋga#βi+γó(+né#)	

6.6- Remarque

Pour cette partie, il apparaissait important de signaler le ton porté par les voyelles des démonstratifs. En effet, l’opposition entre les tons Haut et Bas, des voyelles des déterminants démonstratifs des degrés 1 et 2 est distinctive. Sans cette distinction tonale, il serait impossible de déterminer si le locuteur souhaite exprimer le degré 1 ou le degré 2.

VII- LES DÉTERMINANTS INDÉFINIS DE L’OKANDE

7.1- Présentation

Trois déterminants indéfinis seront abordés dans cette partie : « *peu* », « *tous* » et « *autre* ».

7.2- Le déterminant indéfini « *peu* » /-tsununu/ ou /-tselele/

7.2.1- Formation

Le déterminant indéfini « *peu* » peut se traduire en okande soit par /-tsununu/, soit par /-tselele/. Ces déterminants indéfinis sont précédés d’un indice pronominal de classe, accordé avec le nom.

IP devant déterminant - tsununu		
CLASSES	Réalisations	Structures
2	á-	#a-tsununu #
4	mí-	#mi-tsununu #
6	má-	#ma-tsununu #
8	é-	#e-tsununu #
10	dí-	#di-tsununu #
13	tó-	#to-tsununu #

7.2.2- Exemples

- 1- « femmes » 1/2 /aato atsununu/ /aato atselele/
 | #a+ato#a+tsununu# |
 [aatwatʃununu] [aatwatʃellele]
- 2- « sables » 3/4 /misiye mitsununu/
 | #mi+siye#mi+tsununu# |

3-	« avocats » 3a/4	/miβoka mitsununu/ #mi+βoka#mi+tsununu#
4-	« œufs » 5/6	/maboloŋgo matsununu/ #ma+boloŋgo#ma+tsununu#
5-	« tortues » 7/8	/esomba etselele/ #e+somba#e+tselēle#
6-	« noix de palme » 9/10	/dimbila ditselele/ #di+mbila#di+tselēle#
7-	« plumes » 11/10	/ditswala ditsununu/ #di+tswala#di+tsununu#
8-	« sel » 19/13	/βiβyaŋga βitsununu/ #βi+βyaŋga#βi+tsununu#

7.3- Le déterminant indéfini « tous » /-odu/

7.3.1- Formation

Le déterminant indéfini « tous », /-odu/, doit être précédé d’un indice pronominal de classe, accordé avec le nom qui l’accompagne.

IP devant déterminant/-odu/		
CLASSES	Réalisations	Structures
1	?	#?-odu#
2	w-	#o-odu#
3	w-	#o-odu#
3a	w-	#o-odu#
4	my-	#mi-odu#
5	Ŋ-	#Ŋ-odu#
6	m-	#m-odu#
7	s-	#s-odu#
8	y-	#e-odu#
9	y-	#e-odu#
10	dý-	#di-odu#
11	n-	#n-odu#
13	t-	#t-odu#
19	βý-	#βi-odu#

7.3.2- Exemples

1-	« femmes » 1/2		/aato oodu/ #a+ato#o+odu# [aato wodu]
2-	« veuf » 3/4		/mitsika miodu/ [mitʃika myodu]
3-	« tête » 3a/4	/omotsʃe oodu/ [omotʃʃe wodu]	
4-	« avocats » 3a/4	/oβoka oodu/ [oβoka wodu]	/miβoka miodu/ [miβoka myodu]
5-	« papayers » 5/6	/ɲlɔlɔ ɲodu/ [ɲlɔlɔ ɲodu]	/maɓlɔ modu/ [maɓlɔ modu]
6-	« nuages » 7/8	/ɣelinzi sodu/ [ɣelindzi sodu]	/elinzi eodu/ [elindzi yodu]
7-	« maisons » 9/10	/endako eodu/ [endako yodu]	/dindako diodu/ [dindako dyodu]
8-	« feuilles » 11/10	/nodyabi nodu/ [nodyabi nodu]	/didyabi diodu/ [didyabi dyodu]
9-	« sel » 19/13	/βiβyaŋga βiodu/ [βiβyaŋga βyodu]	/toβyaŋga todu/ [toβyaŋga todu]

7.3.3- Exemples de phrases utilisant le déterminant /-odu/

1-	« <i>Tous les veufs du village</i> »	/mitsika mia ekala mi odu/ #mi+tsika#mi+a#e+kala#mi+odu# [mitʃika myekala myodu]
2-	« <i>Tous les avocats de l'arbre</i> »	/miβoka mia yetete mi odu/ #mi+βoka#mi+a#ye+tete#mi+odu# [miβoka mya yetete myodu]
3-	« <i>Tous les papayers de la plantation</i> »	/malɔlɔ ma ʏotsaya modu/ #ma+lɔlɔ#m+a#ʏo#tsaya#m+odu# [malɔlɔ ma ʏotʃaya modu]
4-	« <i>Tous les nuages du ciel</i> »	/elinzi a ʏo noloba eodu/ #e+linzi#a#ʏo#no+loba#e+odu# [elindzya ʏo noloba yodu]
5-	« <i>Toutes les maisons du village</i> »	/dindako dia ʏokala diodu/ #di+ndako#di+a#ʏo#no+kala#di+odu# [dindako dya ʏokala dyodu]
6-	« <i>Toutes les feuilles de l'arbre</i> »	/didyabi dia yetete diodu/ #di+dyabi#di+a#ye+tete# di+odu# [didyabi dya yetete dyodu]

- 7- « *Tout le sel du magasin* » /βiβyaŋga βya ɣo maɣasi βiodu/
 | #βi+βyaŋga#βi+a#ɣo#ma+ɣasi#βi+odu# |
 [βiβyaŋga βya ɣo maɣasi βyodu]

7.4- Le déterminant indéfini « *autre* » /-ενε/

7.4.1- Formation

Le déterminant indéfini « *autre* », /-ενε/ sera le dernier à être présenté dans cette section. Celui-ci doit obligatoirement être précédé d’un indice pronominal, accordé avec le nom. Sa particularité, en comparaison avec les déterminants indéfinis présenté précédemment, est que /-ενε/ est préposé au nom.

IP devant déterminant /-ενε/		
CLASSES	Réalisations	Structures
1	mw-	#mo-ενε#
2	wa-	#wa-ενε#
3	mw-	#mo-ενε#
3a	w-	#o-ενε#
4	my-	#mi-ενε#
5	N-	#N-ενε#
6	m-	#m-ενε#
7	s-	#s-ενε#
8	y-	#e-ενε#
9	y-	#e-ενε#
10	dy-	#di-ενε#
11	n-	#n-odu#
13	t-	#t-ενε#
19	βy-	#βi-ενε#

7.4.2- Exemples

1-	« enfant » 1/2	/mo ene omwana/ #mo+ene#omw+ana# [mwene mwana]	/wa ene aana/ #wa+ene#a+ana# [wene aana]
2-	« veuf » 3/4	/mwene motsika/ #mo+ene#mo+tsika# [mwene motʃika]	/mi ene mitsika/ #mi+ene#mi+tsika# [myene mitʃika]
3-	« champignon » 3a/4	/o ene otonga/ #o+ene#o+tonga# [wene otonga]	/mi ene mitonga/ #mi+ene#mi+tonga# [myene mitonga]
4-	« famille » 5/6	/ɲene mɔbota/ #ɲ+ene#mɔ+bota# [ɲene mɔbota]	/mene mabota/ #m+ene#ma+bota# [mene mabota]
5-	« tortues » 7/8	/sene yesomba/ #s+ene#ye+somba# [sene yesomba]	/e ene esomba/ #e+ene#e+somba# [yene esomba]
6-	« maison » 9/10	/e ene ndako/ #e+ene#ndako# [yene ndako]	/di ene dindako/ #di+ene#di+ndako# [dyene dindako]

VIII- LES DETERMINANTS INTERROGATIFS « COMBIEN » /-kε/ ET « OU » /-bwe/

8.1- Le déterminant interrogatif « combien » /-kε/

8.1.1- Formation du déterminant interrogatif /-kε/

Le déterminant interrogatif « combien » doit être précédé d’un indice pronominal, accordé avec le nom.

IP devant déterminant /-kε/		
CLASSES	Réalisations	Structures
2	á-	#a-kε#
4	mí-	#mi-kε#
6	má-	#ma-kε#
8	é-	#e-kε#
10	dí-	#di-kε#
13	tó-	#to-kε#

8.1.2- Exemples

- 1- « Combien d’enfants (1/2) tu as ? »
 /aana akε/
 | #a+ana#a+kε# |
 | #PN cl.2+Base nominale cl. 1/2#IP+pronom interrogatif# |
 [aanake]

- 2- « Combien de têtes (3/4) il y a ? »
 /mimotswe mikε/
 | #mi+motswe#mi+kε# |
 [mimotʃʉe mike]

- 3- « Combien d’avocats (3a/4) tu as ? »
 /miβoka mikε/
 | #mi+βoka#mi+kε# |
 [miβoka mikε]

4- « **Combien de papayer (5/6) tu as ?** »

/malɔɔ make/

l#ma+lɔɔ#ma+kɛ#l

5- « **Combien d’arbres (7/8) tu as ?** »

/etete ekɛ/

l#e+tete#e+kɛ#l

[etete kɛ]

6- « **Combien de maisons (9/10) tu as ?** »

/ndako dike/

l#Ø+ndako#di+kɛ#l

[ndako dike]

7- « **Combien de feux (19/13) tu as ?** »

/toβoni tokɛ/

l#to+βoni#to+kɛ#l

[toβoni tokɛ]

8- « **Combien de sel (19/13) tu as ?** »

/toβyanga tokɛ/

l#to+βyanga#to+kɛ#l

[toβyanga tokɛ]

8.2- Le déterminant interrogatif « où » /- bwe/

8.2.1- Formation du déterminant interrogatif /- bwe/

Le déterminant interrogatif « où » doit se construire avec des indices pronominaux de classe, accordés avec le nom.

IP devant déterminant /- bwe/		
CLASSES	Réalisations	Structures
1	á-	#o- bwe #
2	wá-	#wa- bwe #
3	ó-	#o- bwe #
3a	ó-	#o- bwe #
4	mí-	#mi- bwe #
5	Ṃ-	#ṁ- bwe #
6	má-	#ma- bwe #
7	yé-	#ye- bwe #
8	é-	#e- bwe #
9	é-	#e- bwe #
10	dí-	#di- bwe #
11	nó-	#no- bwe #
13	tó-	#to- bwe #
19	βí-	#βi- bwe #

8.2.2- Exemples

- 1- « Où est l'enfant ? » / « Où sont les enfants ? »
 /omwana abwe/ /aana wabwe/
 |#omw+ana#a+bwe#| |#a+ana#w+bwe#|
- 2- « Où est le veuf ? » / « Où sont les veufs ? »
 /motsika obwe/ /mitsika mibwe/
 |#mo+tsika#o+bwe#| |#mi+tsika#mi+bwe#|
- 3- « Où est l'avocat ? » / « Où sont les avocats ? »
 /oβoka obwe/ /miβoka mibwe/
 |#o+βoka#o+bwe#| |#mi+βoka#mi+bwe#|
- 4- « Où est la famille » / « Où sont les familles ? »
 /ṁbota ṁbwe/ /mabota mabwe/
 |# ṁ+bota #ṁ+bwe#| |#ma+bota#ma+bwe#|
- 5- « Où est le célibataire ? » / « Où sont les célibataires ? »
 /ɣepaya ɣebwe/ /epaya ebwe/
 |#ɣe+pay#a#ɣe+bwe#| |#e+pay#a#e+bwe#|

6- « **Où est la maison ?** » / « **Où sont les maisons ?** »
 /endako ebwe/ /dindako dibwe/
 |#e+ndako#e+bwe#| |#di+ndako#di+bwe#|

7- « **Où est la plume ?** » / « **Où sont les plumes ?** »
 /notswala nobwe/ /ditswala dibwe/
 |#no+tswala#no+bwe#| |#di+tswala#di+bwe#|

8- « **Où est le feu ?** » / « **Où sont les feux ?** »
 /βiβoni βibwe/ /toβoni tobwayodye/
 |#βi+βoni#βi+bwe#| |#to+βoni#to+bwe#|

9- « **Il est où ?** » / « **Ils sont où ?** »
 /abwe/ /wabwe/
 |#a+bwe#| |#wa+bwe#|

SOUS-SECTION 3

APERÇU DES DIFFÉRENTS PRONOMS DE L’OKANDE ATTÉSTÉS DANS LE CORPUS

I- ETUDE DES PRONOMS POSSESSIFS EN OKANDE

1.1- Les pronoms possessifs

La grammaire française différencie les déterminants possessifs tels que « *mon* », « *ton* », « *son* », des pronoms possessifs tels que « *le mien* », « *le tien* », et « *le sien* ». Une telle distinction existe en okande.

1.2- Formation des pronoms possessifs en okande

Afin de former un pronom possessif tel que « *le mien* », l’okande requiert comme structure : un IP, suivi par les suffixes appartenant au paradigme des possessifs :

	Singulier & Pluriel
1S	-ánì
2S	-ò
3S	-è
1P	-ásò
2P	-áṅò
3P	-âṅgò

1.3- Tableau illustrant la formation des pronoms possessifs

CLASSES	IP devant les pronoms possessifs			
	Réalisations	Structures 1S – 1P	Structures 2S – 2P	Structures 3S – 3P
1	ów-	#oo+-ani# #oo+-aso#	#oo+-o# #oo+-año#	#oo+-e# #oo+-ango#
2	wáw-	#wawa+-ani# #wawa+-aso#	#wawa+-o# #wawa+-año#	#wawa+-e# #wawa+-ango#
3	ów-	#oo+-ani# #oo+-aso#	#oo+-o# #oo+-año#	#oo+-e# #oo+-ango#
3a	ów-	#oo+-ani# #oo+-aso#	#oo+-o# #oo+-año#	#oo+-e# #oo+-ango#
4	mímy-	#mimi+-ani# #mimi+-aso#	#mimi+-o# #mimi+-año#	#mimi+-e# #mimi+-ango#
5	Ŋ-	#ŋ+-ani# #ŋ+-aso#	#ŋ+-o# #ŋ+-año#	#ŋ+-e# #ŋ+-ango#
6	mám-	#mama+-ani# #mama+-aso#	#mama+-o# #mama+-año#	#mama+-e# #mama+-ango#
7	yés-	#yes+-ani# #yes+-aso#	#yes+-o# #yes+-año#	#yes+-e# #yes+-ango#
8	éy-	#ee+-ani# #ee+-aso#	#ey+-o# #ey+-año#	#ee+-e# #ee+-ango#
9	éy-	#ee+-ani# #ee+-aso#	#ey+-o# #ey+-año#	#ee+-e# #ee+-ango#
10	dídy-	#didi+-ani# #didi+-aso#	#didy+-o# #didy+-año#	#didi+-e# #didi+-ango#
11	nón-	#non+-ani# #non+-aso#	#non+-o# #non+-año#	#non+-e# #non+-ango#
13	tót-	#toto+-ani# #toto+-aso#	#toto+-o# #toto+-año#	#toto+-e# #toto+-ango#
19	βíβy-	#βiβi+-ani# #βiβi+-aso#	#βiβi+-o# #βiβi+-año#	#βiβi+-e# #βiβi+-ango#

1.4- Exemples illustrant l’utilisation de ces pronoms possessifs

1-	mari 1/2	/monome/	/anome/
	<i>le mien /les miens</i>	/oo ani/ #oo+ani# #IP cl.1+Poss. # [owani]	/wawa ani/ #wawa+ani# #IP cl.2+Poss. # [wawani]
	<i>le tien / les tiens</i>	/oo o/ [owo]	/wawa o/ [wawo]
	<i>le sien /les siens</i>	/oo e/ [owe]	/wawa e/ [wawe]
	<i>le notre / les nôtres</i>	/oo aso/ [owaso]	/wawa aso/ [wawaso]
	<i>le votre / les vôtres</i>	/oo aɲo/ [owɲo]	/wawa aɲo/ [wawɲo]
	<i>le leur /les leurs</i>	/oo aŋgo/ [owaŋgo]	/wawa aŋgo/ [wawaŋgo]
2-	racine 3/4	/motamba/	/mitamba/
	<i>la mienne /les miennes</i>	/oo ani/ #oo+ani# #IP cl.3+Poss. # [owani]	/mimi ani/ #mimi+ani# #IP cl.4+Poss. # [mimyani]
	<i>la tienne / les tiennes</i>	/oo o/	/mimi o/
	<i>la sienne /les siennes</i>	/oo e/	/mimi e/
	<i>la notre / les nôtres</i>	/oo aso/	/mimi aso/
	<i>la votre / les vôtres</i>	/oo aɲo/	/mimi aɲo/
	<i>la leur /les leurs</i>	/oo aŋgo/	/mimi aŋgo/
3-	tête 3a/4	/omotswe/	/mimotswe/
	<i>la mienne /les miennes</i>	/oo ani/ #oo+ani# #IP cl.3a+Poss. # [owani]	/mimyani/ #mimi+ani# #IP cl.4+Poss. # [mimyani]
	<i>la tienne / les tiennes</i>	/oo o/	/mimi o/
	<i>la sienne /les siennes</i>	/oo e/	/mimi e/
	<i>la notre / les nôtres</i>	/oo aso/	/mimi aso/
	<i>la votre / les vôtres</i>	/oo aɲo/	/mimi aɲo/
	<i>la leur /les leurs</i>	/oo aŋgo/	/mimi aŋgo/

4-	famille 5/6	/ᵿbota/	/mabota/
	<i>la mienne /les miennes</i>	/ᵿani/ #ᵿ+ani# #IP cl.5+Poss. # [ᵿani]	/mamani/ #mama+ani# #IP cl.6+Poss. # [mamani]
	<i>la tienne / les tiennes</i>	/ᵿo/	/mamo/
	<i>la sienne /les siennes</i>	/ᵿe/	/mame/
	<i>la notre / les nôtres</i>	/ᵿaso/	/mamaso/
	<i>la votre / les vôtres</i>	/ᵿaᵿo/	/mamāᵿo/
	<i>la leur /les leurs</i>	/ᵿaᵿgo/	/mamāᵿgo/
5-	tortue 7/8	/ᵿesomba/	/esomba/
	<i>la mienne /les miennes</i>	/ᵿesani/ #ᵿes+ani# #IP cl.7+Poss. # [ᵿesani]	/ee ani/ #ee+ani# #IP cl.8+Poss. # [eyani]
	<i>la tienne / les tiennes</i>	/ᵿeso/	/ee o/
	<i>la sienne /les siennes</i>	/ᵿese/	/ee e/
	<i>la notre / les nôtres</i>	/ᵿesaso/	/ee aso/
	<i>la votre / les vôtres</i>	/ᵿesaᵿo/	/ee aᵿo/
	<i>la leur /les leurs</i>	/ᵿesaᵿgo/	/ee aᵿgo/
6-	maison 9/10	/endako/	/dindako/
	<i>la mienne /les miennes</i>	/ee ani/ #ee+ani# #IP cl.9+Poss. # [eyani]	/didi ani/ #didi+ani# #IP cl.10+Poss. # [didyani]
	<i>la tienne / les tiennes</i>	/ee o/	/didi o/
	<i>la sienne /les siennes</i>	/ee e/	/didi e/
	<i>la notre / les nôtres</i>	/ee aso/	/didi aso/
	<i>la votre / les vôtres</i>	/ee aᵿo/	/didi aᵿo/
	<i>la leur /les leurs</i>	/ee aᵿgo/	/didi aᵿgo/
6-	plume 11/10	/notswala/	/ditswala/
	<i>la mienne /les miennes</i>	/nono ani/ #nono+ani# #IP cl.11+Poss. # [nonani]	/didi ani/ #didi+ani# #IP cl.10+Poss. # [didyani]
	<i>la tienne / les tiennes</i>	/nono o/	/didi o/
	<i>la sienne /les siennes</i>	/nono e/	/didi e/
	<i>la notre / les nôtres</i>	/nono aso/	/didi aso/
	<i>la votre / les vôtres</i>	/nono aᵿo/	/didi aᵿo/
	<i>la leur /les leurs</i>	/nono aᵿgo/	/didi aᵿgo/

8-	feu 19/13	/βiβoni/	/toβoni/
	<i>le mien /les miens</i>	/βiβi ani/ #βiβi+ani# #IP cl.19+Poss. #	pas de pluriel
	<i>le tien / les tiens</i>	[βiβyani] /βiβi o/	
	<i>le sien /les siens</i>	/βiβi e/	
	<i>le notre / les nôtres</i>	/βiβi aso/	
	<i>le votre / les vôtres</i>	/βiβi aɲo/	
	<i>le leur /les leurs</i>	/βiβi aŋgo/	

II- LES PRONOMS INTERROGATIFS

2.1- Le pronom interrogatif « *pourquoi* » /ntsina deye/

2.1.1- Présentation de /ntsina deye/ « *pourquoi* »

Nous étudierons dans cette partie le pronom interrogatif « *pourquoi* » /ntsina deye/. Ce pronom présente une forme particulière. En effet, il est composé de /ntsina/, un type de nom qui connote la causalité, la cause et de /deye/, un déterminant qui peut être traduit par « *quelle* ». En effet, si l’on prend comme exemple la phrase « *pourquoi la lune est rouge ?* » (exemple 7), la traduction approximative serait « *la raison de la rougeur de la lune est laquelle ?* ». Cependant, l’ensemble /ntsina deye/ forme un groupe nominal qui fonctionne comme une expression pronominale, comme un pronom interrogatif.

Le pronom /ntsina deye/ peut se placer en début de phrase (exemple 1). Mais il peut aussi être séparé, avec /ntsina/ en début de phrase et /deye/ en fin de phrase (exemple 2).

2.2.2- Exemples

- 1- « **Pourquoi l’enfant (1/2) est rouge ?** »
 /ntsinadeye omwana motambatamba/
 | #ntsinadeye#omw+ana#mo+tambatamba# |
 | #déterminant interrogatif#PN cl.1+base nom. #IP cl.1+base adjectivale# |
 [ntʃinadeye omwana motambatamba]
- 2- « **Pourquoi les femmes (1/2) dorment ?** »
 /ntsina wambame aato deye/
 | #ntsina#w+mbame#a+ato#deye# |
 | #ntsina#IP sujet 3P+base verbale#PN cl.2+ato#deye# |

- 3- « **Pourquoi le sable (3/4) est rouge ?** »
 /ntsina deye misiye mi pumwapumwa/
 | #ntsina deye #mi + siye # mi + pumwapumwa # |
- 4- « **Pourquoi le champignon (3a/4) est rouge ?** »
 /ntsina deye otongga otombatomba/
- 5- « **Pourquoi l’œuf (5/6) est rouge ?** »
 /ntsina deye omaɲe mbolongo/
- 6- **Pourquoi la tortue (7/8) est rouge ?**
 /ntsina deye yesomba yetombatomba/
- 7- « **Pourquoi la lune (9/10) est rouge ?** »
 /ntsina ɲa engonde mtomba deye/
- 8- « **Pourquoi la langue (11/10) est rouge ?** »
 /ntsina ɲa nonene mtomba deye/
- 9- « **Pourquoi le feu (19/13) est allumé ?** »
 /ntsina deye βiβoni βilibi/

2.2 Le pronom interrogatifs « *qui* » /-nde/

2.2.1- Présentation

Les exemples ci-dessous présentent le pronom interrogatif « *qui* » /-nde/. Ce pronom /-nde/ connaît un fonctionnement singulier. En effet, il est soit précédé par :

- le préfixe /dɛɛ-/, lorsqu’il remplace un nom au singulier,
- soit par le préfixe /wa-/, lorsqu’il remplace un nom au pluriel.

2.2.2- Exemples

- 1- « **Qui dors dans la maison ?** »
 /amabame yondako deende/
 | #a+ma+bame#yo#ndako#**dɛɛ+nde**# |
 | #IP sujet 3S+base verbale#Loc#Base nom. #pfx sg+pronom interrogatif# |

2- « **Qui est célibataire ?** »

/ɣepaya dɛɛnde/

|#ɣe+pay a#dɛɛ+nde#|

|#IP 7+Base nominale#pfx sg+pronom interrogatif#|

3- « **Qui sont ces étrangers ?** »

/ayenda wa ande wande/

|#a+ɣenda#w a+ande#w a+nde#|

|#IP 2+Base nominale#pfx verbal 2+copule#pfx pluriel+pronom interrogatif#|

4- « **c’est qui qui a volé la poule ?** »

/aumfi esoso dɛɛnde/

|#a+umfi#e+soso+dɛɛ+nde#|

|#IP 2+Base nominale#pfx sg+pronom interrogatif#|

III- LES PRONOMS SUJETS EN OKANDE

3.1.- Les pronoms sujets (à valeur emphatique) / pronoms disjoints

	Pronoms sujets
1S	/mɛ́-/
2S	/éwe-/ ou /é'wɛ̀-/
3S	/áŋgò-/
1P	/ásɛ̀-/
2P	/áɲɛ̀-/
3P	/âŋgò-/

Les pronoms présentés ci-dessus sont des formes emphatiques, ils dénotent une valeur d’insistance. Nous avons décidé, dans cette partie, de spécifier la tonalité des voyelles des pronoms sujets. En effet, les pronoms 3S et 3P ont une forme lexicale similaire. Ainsi, pour pouvoir les différencier, seule la différence tonale peut nous permettre de savoir si le locuteur parle de la 3^{ème} personne du singulier ou de la 3^{ème} personne du pluriel.

3.1.2- Exemples illustrant l’utilisation des pronoms disjoints

-Verbe « chanter » : /motolaya/

-1S « moi, je chante »	/mɛ mande tole/
-2S « toi, tu chantes »	/ewe onde tole/
-3S « lui, il chante »	/áŋgò ande tole/
-1P « nous, nous chantons »	/asɛ tonde tole/
-2P « vous, vous chantez »	/áɲɛ nonde tole/
-3P « eux, ils chantent »	/âŋgò wande tole/

3.2- Les indices pronominaux sujets

3.2.1- Structure

	IP sujets	Structures
1S	/má-/	#ma+base verbale#
2S	/ó-/	#o+base verbale#
3S	/á-/	#a+base verbale#
1P	/tó-/	#to+base verbale#
2P	/nó-/	#no+base verbale#
3P	/wá-/	#wa+base verbale#

Ces indices pronominaux sujets se placent devant la base verbale. Cependant, nous avons trouvé ces indices pronominaux sujets en position d’infixe (et non de préfixe), pour un seul tiroir verbal :

-Verbe « chanter » : /motolaya/

-1S « je n’ai pas encore chanté »	/namatola/
-2S « tu n’as pas encore chanté »	/naotola/
-3S « il n’a pas encore chanté »	/naatola/
-1P « nous n’avons pas encore chanté »	/natotola/
-2P « vous n’avez pas encore chanté »	/nanotola/
-3P « ils n’ont pas encore chanté »	/nawatola/

3.2.2- Exemples illustrant l’utilisation des indices pronominaux sujets avec le verbe « dormir » /mumbamaya/ (au présent)

-Verbe « dormir » : /mombamaya/

-1S « je dors »	/mande mbame/
-2S « tu dors »	/onde mbame/
-3S « il dort »	/ande mbame/
-1P « nous dormons »	/tonde mbame/
-2P « vous dormez »	/nonde mbame/
-3P « ils dorment »	/wande mbame/

3.3- Les préfixes verbaux en okande

3.3.1- Formation

IP devant base verbale		
CLASSES	Réalisations	Structures
1	á-	#a-+-nde#
2	wá-	#wa-+-nde#
3	ó-	#o-+-nde#
3a	ó-	#o-+-nde#
4	mí-	#mi-+-nde#
5	Ṃ-	#ṁ-+-nde#
6	má-	# ma-+-nde #
7	yé-	#ye-+-nde#
8	é-	#e-+-nde#
9	é-	#e-+-nde#
10	dí-	#di-+-nde#
11	nó-	#no-+-nde#
13	tó-	#to-+-nde#
19	βí-	#βi-+-nde#

Les exemples présentés ci-dessous montrent que ces préfixes verbaux se trouvent apparemment (dans nos corpus) toujours suivis par /-nde/, puis par une base verbale (comme /-lombe/ par exemple). Le statut de /-nde/ reste flou pour l’instant. Cependant, l’étude des exemples montrent qu’il s’agirait d’un type de copule. Le statut de /-nde/ devra être étudié lors des prochains terrains.

3.3.2- Exemples

- 1- « **L’enfant grandi** » / « **les enfants grandissent** » 1/2
/omwana ande lombe/ (*grandir* : /molombenaya/)
/aana wande lombe/
- 2- « **Le champignon pousse** » / « **les champignons poussent** » 3a/4
/otoŋga onde lombe/ (*pousser* : /moloŋŋwenaya/)
/mitoŋga minde lombe/
- 3- « **La racine pousse** » / « **les racines poussent** » 3/4
/motamba onde lombe/ (ou /loŋgwe/)
/mitamba minde lombe/ (ou /loŋgwe/)
- 4- « **Le papayer pousse** » / « **les papayers poussent** » 5/6
/ŋlolo ŋnde loŋgwe/
/malolo mande loŋgwe/
- 5- « **L’arbre pousse** » / « **les arbres poussent** » 7/8
/ɣetete ɣende loŋgwe/
/etete ende loŋgwe/
- 6- « **La corne pousse** » / « **les cornes poussent** » 9/10
/etseba ende loŋgwe/
/ditseba dinde loŋgwe/
- 7- « **La langue pousse** » / « **les langues poussent** » 11/10
/nonene nonde laβe/ (« *s’allonge* »)
/dinene dinde laβe/
- 8- « **Le feu grandit** » / « **les feux grandissent** »
/βiβoni βinde loŋgwe/
/mitoni⁹³ minde loŋgwe/
- 9- « **La femme arrive** » / « **les femmes arrivent** » 1/2
/omwato andedye/ (« *arriver* » : /modyaɣaya/)
/aato wandedye/

⁹³ Le locuteur dans cette exemple (jeune locuteur) n’utilise jamais la classe 13 (/toβoni/) pour le pluriel de la classe 19, mais la classe 4. On a ainsi la classe 19/4. Ce qui paraît incohérent, c’est que l’on devrait avoir dans ce cas /mim-oni/ ou /mi-βoni/ (si la base nominale a été réinterprétée) et non /mitoni/. Par conséquent, on a un IP de classe 4.

- 10- « **La corde est en train d’être coupée** » / « **les cordes sont en train d’être coupées** » 3/4
 /moɣɔdi onde tsike/ (« couper » : /motsikaya/)
 /miɣɔdi minde tsike/
- 11- « **La jambe est en train d’être coupée** » / « **les jambes sont en train d’être coupées** » 3a/4
 /opende onde tsikye/
 /mipende minde tsikye/
- 12- « **L’œuf est en train d’être coupé** » / « **les œufs sont en train d’être coupés** » 5/6
 /ɱboloŋgo ɱnde tsikye/
 /maboloŋgo mande tsikye/
- 13- « **L’os est en train d’être coupé** » / « **les os sont en train d’être coupés** » 7/8
 /ɣeɣepa ɣende tsikye/
 /eɣepa ende tsikye/
- 14- « **Le poisson est en train d’être coupé** » / « **les poissons sont en train d’être coupés** » 9/10
 /entswe ende tsikye/
 /dintswe dinde tsikye/
- 15- « **L’ongle est en train d’être coupé** » / « **les ongles sont en train d’être coupés** » 11/10
 /nonone nonde tsikye/
 /dinene dinde tsikye/
- 16- « **Le feu est en train d’être éteint** » / « **les feux sont en train d’être éteints** » 19/13
 /βiβoni βinde tsikye/
 /mitoni⁹⁴ minde tsikye/

⁹⁴ Dans cet exemple, similaire à l’exemple 8, on a la forme /mitoni/ au lieu de /toβoni/ avec comme préfixe verbal le préfixe /mi-/. En revanche, si on avait obtenu le référentiel /toβoni/, on aurait sûrement trouvé un IP de forme /to-/ (/tonde/).

SECTION II

ETUDE DE CERTAINS ASPECTS DU VERBE OKANDE

Nous avons souhaité inclure dans ce travail, une section présentant les verbes okande, même si nous ne disposons que de peu de données. Par conséquent, la description et l’analyse de certains aspects du verbe demeurent parcellaires et incomplètes. En effet, l’étude des verbes et de ses temps fut le travail le plus complexe à aborder avec notre locuteur. L’informateur avec lequel nous avons travaillé, soutenait par exemple que seuls trois temps existaient en okande : passé, présent et futur.

Concernant l’étude des verbes, nous tenterons de fournir un début d’analyse, dans les limites inhérentes à notre corpus.

I- STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU VERBE EN OKANDE

1.1- Les différents types de radicaux verbaux

Dans les langues bantoues et en l’okande, le verbe prend la forme d’une base verbale qui peut être précédée de préfixes (indices pronominaux sujets ou un préfixe de classe 3 /mo-/ lorsque le verbe est à la forme infinitive) et qui comprend des affixes (marquant le temps/aspect/mode). Les radicaux verbaux okande présentent de manière générale une structure morphologique de type : /-CVC-/, /-VC-/ ou /-CV-/ (structures majoritairement attestées). Ceux-ci sont fréquemment accompagnés par des extensions suffixales, de forme /-V-/ ou /-VC-/. Nous reviendrons dans une section suivante sur la nature de ces extensions suffixales.

1.2- Inventaire des structures morphologiques des radicaux verbaux

-VC-

/-oŋg-/	/mo- oŋg -aya ⁹⁵ / « boire »
/-en-/	/mo- en -aya/ « voir »
/-an-/	/mo- an -aya/ « accoucher »

-CVC-

/-min-/	/mo- min -aya/ « avaler »
/-yel-/	/mo- yel -aya/ « faire »
/-tʃub-/	/mo- tʃub -aya/ « sortir »
/-sɛk-/	/mo- sɛk -aya/ « rire »
/-yɛnd-/	/mo- yɛnd -aya/ « aller »
/-lol-/	/mo- lol -idy-aya/ « faire brûler »
/-tok-/	/mo- tok -idy-aya/ « faire bouillir »
/-yol-/	/mo- yol -idy-aya / « aider »
/-taŋg-/	/mo- taŋg -aŋ-aya / « penser »

-CSVC-

/-mwan-/	/mo- mwan -aya/ « s’habiller »
----------	---------------------------------------

-CVCVC- (ou CVC+VC)⁹⁶

/-nambut-/	/mo- nambut -aya/ « sentir »
/-leban-/	/mo- leban -aya/ « oublier »

⁹⁵ Nous reviendrons plus en détail sur le découpage des morphèmes et surtout sur ce morphème /-aya/ qui marque l’infinitif.

⁹⁶ Nous ne pouvons affirmer que la structure morphologique de ces verbes soit -CVCVC-. En effet, il se pourrait que la structure soit une structure de type -CVC(+)*CV*. Il se pourrait que /-ut-/ et /-an-/ soit des suffixes figés.

1.3- Notes sur les extensions verbales relevées en okande

Avant de nous intéresser aux notions d’extensions verbales, il s’agit de préciser que ces notions sont complexes. En effet, les extensions verbales ne sont pas toujours des morphèmes au sens classique. Notre analyse, qui se base sur le fait que le radical verbal est de forme -CVC-, postule que ce tout ce qui suit le radical, s’apparente à des extensions.

Le statut des extensions verbales demeure difficile à définir. En effet, il existe une distinction entre les extensions dites figées qui ne sont pas des morphèmes et les extensions libres, qui peuvent être considérées comme des morphèmes. Ainsi, lorsque l’on analyse une base verbale, il est important de déterminer si les suffixes qui suivent le radical sont des morphèmes ou des extensions figées.

Le premier type d’extension, les extensions vivantes ou productives, peuvent s’analyser comme étant un morphème rajouté au radical. En revanche, les extensions figées ou non productives, ne doivent pas être considérées comme des morphèmes, car le radical verbal isolé (sans l’extension) n’existerait pas tout seul.

Les extensions verbales que nous avons relevées dans le lexique n’ont pu être identifiées avec certitude en raison de données insuffisantes. La suite de l’enquête lexicale consistera à déterminer avec plus de précision la nature de ces extensions.

1.4- Inventaire des extensions verbales relevées en okande

Dans un corpus, comprenant une centaine de verbes, nous n’avons relevé que quelques extensions verbales, dont nous ignorons encore la signification ainsi que leur valeur sémantique.

La première extension relevée dans le corpus est de forme -VC- : /-idy-/. Lors d’une première analyse, nous avons séparé cette extension en deux morphèmes : V/-i-/ + C/-dy/. Cependant, n’ayant aucun argument justifiant ce découpage, nous avons préféré conserver cette extension sous la forme de /-idy-/.

Gloses	Verbe okande	Radical verbal	extension
« faire brûler »	/mololidyaya/	-lol-	-idy-
« faire bouillir »	/motokidyaya/	-tok-	-idy-
« faire sécher »	/moγasidyaya/	-γas-	-idy-
« aider »	/moγolidyaya/	-γol-	-idy-
« enseigner »	/moteβidyaya/	-teβ-	-idy-
« apprendre »	/monεngidyaya/	-nεng-	-idy-
« vendre »	/mosombidyaya/	-somb-	-idy-

Doit-on considérer cette extension /-idy-/ comme étant une extension figée ou une extension vivante ? Si l’on prend l’exemple du verbe « enseigner » /mo-teβ-idy-aya/, en isolant le radical de ce verbe, on obtient le radical /-teβ-/. Afin de démontrer que cette extension est productive, il faudrait trouver dans le lexique une base verbale de type /mo-teβ-aya/, prouvant ainsi que le radical peut exister seul. En revanche, si celui-ci ne peut être séparé de cette extension (radical de type /-teβidy-/), alors /-idy-/ serait une extension figée.

L’étude du lexique permet de fournir des exemples de nature à analyser /-idy-/ comme étant une extension vivante. En effet, on trouve en okande deux formes du verbe « *tisser* » : /mo-**sal**-aya/ et /mo-**sal-idy**-aya/. De même, deux formes du verbe « *tomber* » sont attesté dans le lexique : /mo-**pək**-aya/ et le verbe « *faire tomber* » /mo-**pək-idy**-aya/. Ces deux exemples prouvent que l’extension /-idy-/ est une extension vivante car le radical verbal peut exister seul. Par conséquent, /-idy-/ est dans ce cas un morphème rajouté à un radical.

Concernant le sens de cette extension verbale, il semblerait que ce morphème dénote une valeur de causalité. En effet, certains verbes (intégrant le tableau ci-dessus) présentent des gloses comme « *faire brûler* », « *faire bouillir* » ou « *faire sécher* » marquant ainsi un sens causatif.

Aussi, l’étude du corpus permet de relever d’autres extensions verbales de forme -VC- : /-un-/. Le manque de donnée ne nous permet pas de déterminer le statut de cette extension (productive ou non productive). De même, nous ignorons sa signification sémantique ainsi que son rôle dans le verbe.

Gloses	Verbe okande	Radical verbal	extension
« <i>ouvrir</i> »	/moγulunaya/	-γul-	-un-
« <i>lire</i> »	/motəŋgunaya/	-taŋg-	-un-
« <i>se déshabiller</i> »	/moduyunaya/	-duγ-	-un-

De même, nous avons pu relever différents types d’extensions de forme -VC- : telles que /-aŋ-/ (2 occurrences), /-an-/ (1 occurrence), /-o-/ (1 occurrence), /-ɔ-/ (1 occurrence), /-eɣ-/ (1 occurrence), /-ɛɣ-/ (1 occurrence) et /-il-/ (1 occurrence). Leur faible nombre d’occurrences ne nous permet pas de définir leur statut ainsi que leur rôle au sein du verbe.

Gloses	Verbe okande	Radical verbal	extension
« pousser »	/moβinzanɣaŋaya/	-βinzanɣ-	-aŋ-
« tomber de haut »	/mosɔsɔaya/	-sɔs-	-ɔ-
« entendre »	/mooyoaya/	-oy-	-o-
« cacher »	/mosoleɣaya/	-sol-	-eɣ-
« penser »	/motanɣaŋaya/	-tanɣ-	-aŋ-
« commencer »	/mopakilaya/	-pak-	-il-
« se marier »	/mobalanaya/	-bal-	-an-
« enterrer »	/mosoleɣaya/	-sɔl-	-ɛɣ-

Les verbes /mosoleɣaya/ (« cacher ») et /mosɔleɣaya/ (« enterrer »), inclus dans le tableau ci-dessus, présentent un radical verbal quasi identique : /-sol-/ et /-sɔl-/ où seule la voyelle du radical change. En effet, le premier verbe présente une voyelle de 2^{ème} degré, tandis que le second verbe, une voyelle de 3^{ème} degré. Il existe en okande une harmonie vocalique basée sur la hauteur des voyelles qui agit sur les bases nominales et les bases verbales. Par conséquent, nous pouvons considérer les deux extensions /-eɣ-/ et /-ɛɣ-/ comme une même extension verbale /-Eɣ/, qui diffèrent sous l’effet de l’harmonie vocalique.

Le même phénomène s'observe pour les verbes /mosɔswaya/ « *tomber de haut* » (radical /-sɔs-/) et /mooywaya/ « *entendre* » (radical est /-oy-/). Par conséquent, les deux extensions verbales /-ɔ-/ et /-o-/ sont deux variantes formant ainsi une seule extension verbale : /-O-/.

II- LES INDICES DE PERSONNES SUJETS

2.1- Généralités

Dans la grammaire traditionnelle, on distingue deux types de pronoms, les pronoms sujets conjoints et les pronoms sujets disjoints. Concernant les pronoms conjoints, nous préférons parler d’indices de personnes sujets, dans la mesure où ils se présentent sous la forme de préfixes, préposés au radical verbal. Quant aux pronoms sujets conjoints, nous conserverons cette terminologie.

2.2- Les indices de personnes occupant la fonction de sujet

1S : /má-/	1P : /tó-/
2S : /ó-/	2P : /nó-/
3S : /á-/	3P : /wá-/

Ces indices de personnes sujets sont préfixés au radical verbal, dans tous les tiroirs temporels de l’okande (excepté pour un tiroir temporel, étudié dans la partie morphosyntaxe⁹⁷).

Voici quelques exemples illustrant le fonctionnement de ces indices de personnes sujets :

1S	/βadyao matolayi /	« Hier, j’ai chanté »
2S	/βadyao otolayi /	« Hier, tu as chanté »
3S	/βadyao atolayi /	« Hier, il a chanté »
1P	/βadyao totolayi /	« Hier, nous avons chanté »
2P	/βadyao notolayi /	« Hier, vous avez chanté »
3P	/βadyao watolayi /	« Hier, ils ont chanté »

⁹⁷ Se reporter à la section « Morphosyntaxe », III, 3.2.

2.3- Les pronoms disjoints de l’okande

1S : /mɛ́/	1P : /ásɛ̀/
2S : /éwè/	2P : /áɲɛ̀/
3S : /áɲgò/	3P : /âɲgò/

Les pronoms disjoints présentés ci-dessus sont des formes emphatiques, d’insistance. On les retrouve dans des phrases telles que : « *moi, je chante* », « *toi, tu chantes* », etc. De même, on constate que, seule la distinction tonale, (Haut versus Haut descendant) peut différencier les pronoms disjoints 3S et 3P.

Voici quelques exemples illustrant leur utilisation :

« <i>Moi, je lis un livre</i> »	/mɛ mande taɲgune ɲesaɲgaɲgobwe/ (des papiers) #mɛ#ma+nde+taɲg+un+e#ɲe+saɲgaɲgobwe# #Pronom disjoint#1S+PRES+Rad+dérivatif+suffixe PRES#PN+Nom#
« <i>Toi, tu lis un livre</i> »	/ewe onde taɲgune ɲesaɲgaɲgobwe/ #ewe#o+nde+taɲg+un+e#ɲe+saɲgaɲgobwe# #Pronom disjoint#2S+PRES+dérivatif+Rad+suffixe PRES#PN+Nom#

III- LE SYSTEME DE CONJUGAISON OKANDE

L'étude que nous proposons sur certains aspects du verbe okande constitue une ébauche d'analyse. En effet, le manque de donnée ne nous permet pas de fournir une analyse détaillée du système de conjugaison okande. La distinction entre temps, aspect et mode par exemple n'a pu être établie. Par conséquent, la partie qui suit doit être envisagée comme un travail de description et de présentation des données recueillies, car elle se fixe pour objectif de décrire de manière simplifiée les différents tiroirs temporels observés. Ainsi, ils seront présentés successivement, sous forme de liste, afin de mettre en valeur les données et les résultats obtenus.

Aussi, nous comptons poursuivre ce travail et le peaufiner, grâce aux enquêtes qui seront menées ultérieurement. Il s'agira de savoir identifier les morphèmes de dérivation, ou de distinguer les morphèmes véhiculant des valeurs aspectuelles, les morphèmes véhiculant des valeurs temporelles et enfin, les morphèmes mélangeant les deux.

3.1- Le mode infinitif

3.1.1- Structure morphologique du verbe

Le mode infinitif est un mode particulier dans les langues bantoues. En effet, les verbes à la forme infinitive prennent un préfixe et des affixes. Ainsi, la structure morphologique du verbe okande, à la forme infinitive, se décompose ainsi :

|#Préfixe /mo-/ + radical verbal + suffixe /-aya/ marquant l'infinitif#|.

Nous pouvons noter que la base verbale est précédée du préfixe /mo-/ qui est le préfixe nominal de classe 3. Par conséquent, le mode infinitif peut être considéré comme une forme nominalisée du verbe.

Dans une première analyse, nous avons isolé le suffixe /-ya/, considérant qu’il était le morphème marquant l’infinitif. Cependant, aucun argument ne justifiait ce type de découpage. En effet, tous les bases verbales en okande (figurant dans le lexique) sont obligatoirement suivies par le suffixe /-aya/. Par conséquent, nous devons considérer /-aya/ comme étant le suffixe de l’infinitif.

3.1.2- Exemples

« Chanter » : /mo-tol-aya/
 « Dormir » : /mo-mbam-aya/
 « Lire » : /mo-taŋgun-aya/
 « Tomber » : /mo-pək-aya/

3.2- L’impératif affirmatif

3.2.1- Structure morphologique du verbe

2S : |#RAD + -a#|
 2P : |#RAD + -a + -ne#|

3.2.2- Exemples : « chantes », « dors »

CHANTER	/motolaya/	DORMIR	/mombamaya/
-2S « chantes »	/tola/ #tol+a#	2S	/mbama/ #mbam+a#
-2P « chantez »	/tolane/ #tol+a+ne#	2P	/mbamane/ #mbam+a+ne#

3.3- L’impératif négatif

3.3.1- Structure morphologique du verbe

2S : |#o- + a- + RAD + -e#|

2P : |#no-+ a- + RAD + -e#|

3.3.2- Exemples : « ne chantes pas », « ne dors pas »

CHANTER	/motolaya/		DORMIR	/mombamaya/
-2S « ne chantes pas »	/oatole/	2S		/oambame/
	#o+a+tol+e#			#o+a+mbam+e#
	[watole] ⁹⁸			[wambame]
-2P « ne chantez pas »	/noatole/	2P		/noambame/
	#no+a+tol+e#			#no+a+mbam+e#
	[nwatole] ⁹⁹			[nwambame]

3.4- Le présent affirmatif

3.4.1- Structure morphologique du verbe

|#IP+ nde- + RAD + -e#|

Au présent, le verbe okande se construit avec un morphème /-nde-/, qui est suivi par le radical, auquel s’ajoute un morphème /-e/.

⁹⁸ Pour ce morphème w-, on reconnaît l’indice de personne sujet 2S /o-/ qui s’est semi-vocalisé au contact de la voyelle /a-/.

⁹⁹ De même pour ce morphème /nw-/, on reconnaît l’indice de personne sujet 2P /no-/ qui s’est semi-vocalisé au contact de la voyelle /a-/.

3.4.2- Exemples : « je chante », « je dors »

CHANTER	/motolaya/	DORMIR	/mombamaya/
-1S	/nononi ¹⁰⁰ mande tole/ #ma+nde+tol+e#		/mande mbame/ #ma+nde+mbam+e#
-2S	/onde tole/		/onde mbame/
-3S	/ande tole		ande mbame/
-1P	/tonde tole/ #to+nde+tol+e#		/tonde mbame/ #to+nde+mbam+e#
-2P	/nonde tole/		/nonde mbame/
-3P	/wande tole/		/wande mbame/

3.5- Le présent négatif

3.5.1- Structure morphologique du verbe

|#IP + si- + ma- + RAD + -e#|

L'ensemble /-sima-/ sera découpé ici en deux unités. En effet, le morphème /-si-/ apparaît seul dans de nombreux tiroirs temporels (négatif), marquant ainsi la négation. Concernant le morphème /-ma-/, le manque de données ne nous permet pas de l'identifier.

3.5.2- Exemples : « je ne chante pas », « je ne dors pas »

CHANTER	/motolaya/	DORMIR	/mombamaya/
-1S	/masima tole/ #ma+si+ma+tol+e#		/masima mbame/ #ma+si+ma+mbam+e#
-2S	/osima tole/		/osima mbame/
-3S	/asima tole/		/asima mbame/
-1P	/tosima tole/ #to+si+ma+tol+e#		/tosima mbame/ #to+si+ma+mbam+e#
-2P	/nosima tole/		/nosima mbame/
-3P	/wasima tole/		/wasima mbame/

¹⁰⁰ [nononi] qui signifie « aujourd'hui ».

3.6- Le passé éloigné

3.6.1- Structure morphologique du verbe

| #IP + RAD + -ay + -i# |

Dans cette structure, le radical verbal est accompagné par le morphème /-ay-/ (qui n’a pu être identifié), auquel s’ajoute le morphème /-i/. Celui-ci semble marquer le passé.

3.6.2- Exemples « je chantais », « je dormais »

CHANTER	/motolaya/	DORMIR	/mombamaya/
-1S	/βadyao ¹⁰¹ matolayi/ #ma+tol+ay+i#		/βadyao mambamayi/ #ma+mbam+ay+i#
-2S	/βadyao otolayi/		/βadyao ombamayi/
-3S	/βadyao atolayi/		/βadyao ambamayi/
-1P	/βadyao totolayi/ #to+tol+ay+i#		/βadyao tombamayi/ #to+mbam+ay+i#
-2P	/βadyao notolayi/		/βadyao nombamayi/
-3P	/βadyao watolayi/		/βadyao wambamayi/

3.7- Le passé éloigné négatif

3.7.1- Structure morphologique du verbe

| #IP + si- + RAD + -à# |

¹⁰¹ [βadyao] qui signifie « hier ».

On retrouve dans cette construction, le morphème de négation /-si-/, utilisé seul (sans le morphème /-ma-/). Le morphème /-si-/ est accompagné du morphème /-à/ portant un ton Bas. Ce ton Bas permet de distinguer le passé éloigné négatif, du futur négatif. Ces deux temps ont en effet la même structure, à l’exception du ton haut sur la voyelle finale.

3.7.2- Exemples : « je ne chantais pas », « je ne dormais pas »

CHANTER	/motolaya/	DORMIR	/mombamaya/
-1S	/masitolà/ #ma+si+tol+à#		/masi mbamà/ #ma+si+mbam+à#
-2S	/ositolà/		/osi mbamà/
-3S	/asitolà/		/asi mbamà/
-1P	/tositolà/ #to+si+tol+à#		/tosi mbamà/ #to+si+mbam+à#
-2P	/nositolà/		/nosi mbamà/
-3P	/wasitolà/		/wasi mbamà/

3.8- Le passé récent affirmatif 1

3.8.1- Structure morphologique du verbe

|#IP + **fuli** + **nde** + RAD + **-a**#|

Cette structure se compose d’un morphème /-fuli-/, qui semble marquer le passé récent (exemple : « je viens de chanter »). Celui-ci est suivi par le morphème /-nde-/ (déjà rencontré auparavant pour le tiroir 4) ainsi que d’un morphème /-a/ encore non identifié.

3.8.2- Exemples : « je viens de chanter », « je viens de dormir »

CHANTER	/motolaya/	DORMIR	/mombamaya/
-1S	/mafulinde tola/ #ma+fuli+nde+tol+a#		/mafulinde mbama/ #ma+fuli+nde+mbam+a#
-2S	/ofulinde tola/		/ofulinde mbama/
-3S	/afulinde tola/		/afulinde mbama/
-1P	/tofulinde tola/ #to+fuli+nde+tol+a#		/tofulinde mbama/ #to+li+nde+mbam+a#
-2P	/nofulinde tola/		/nofulinde mbama/
-3P	/wafulinde tola/		/wafulinde mbama/

3.9- Le passé récent affirmatif 2

3.9.1- Structure morphologique du verbe

|#IP + **fuli-** + **te-** + RAD + **-a#**|

Selon les locuteurs questionnés, les formes /ma-fuli-nde/ et /ma-fuli-te/ auraient la même signification temporelle (« je viens de chanter »). En effet, on retrouve dans cette structure le même morphème /-fuli-/, qui semblerait marquer le passé récent. Ce suffixe est ici suivi par un morphème /-te-/ dont nous ignorons la signification (versus /-nde-/ dans le cas précédent). Aussi, comme pour le tiroir précédent, on retrouve en finale le morphème /-a/ (qui n’a pas été identifié).

3.9.2- Exemples : « je viens de chanter », « je viens d’avoir (une maison) »

CHANTER	/motolaya/	AVOIR	/moləŋgaya/
-1S	/mafulite tola/ #ma+fuli+te+tol+a#		/mafulite ləŋgendako/ #ma+fuli+te+ləŋg+a#e+ndako
-2S	/ofulite tola/		/ofulite ləŋgendako/
-3S	/afulite tola/		/afulite ləŋgendako/
-1P	/tofulite tola/ #to+fuli+te+tol+a#		/tofulite ləŋgendako/ #to+fuli+te+ləŋg+a#e+ndako
-2P	/nofulite tola/		/nofulite ləŋgendako/
-3P	/wafulite tola/		/wafulite ləŋgendako/

3.10- Le passé récent négatif

3.10.1- Structure morphologique du verbe

|#IP + si- + ful- + a- + [RAD + -a] ou [verbe infinitif]#|

Ce tiroir correspond au passé récent négatif (exemple : « *je ne viens pas de chanter* »). Par conséquent, on retrouve dans cette structure le morphème de négation /-si-/. De même, on reconnaît la forme /-ful-/ auquel s’ajoute un morphème /-a-/ (déjà vu auparavant). La forme /-ful-/ ressemble fortement au morphème /-fuli-/ attesté dans les tiroirs n°9 et 8, présentant le passé récent. Ces nouvelles données nous obligent à reconsidérer notre découpage. Ainsi, le morphème /-fuli-/ se décompose en deux morphèmes : /-ful-/ et /-i-/. Par conséquent, il semblerait que le morphème /-ful-/ soit un morphème marquant un mode ou un aspect. Quant au morphème /-i-/, il est utilisé pour marqué le passé (on le retrouve dans le tiroir 6, celui du passé éloigné).

3.10.2- Exemples : « je ne viens pas de chanter », « je ne viens pas de laver »

CHANTER	/motolaya/	LAVÉ	/mosoyosaya/
-1S	/masifula tola/		/masifula mosoyosa/
-2S	/osifula tola/		/osifulamosoyosa/
-3S	/asifula tola/		/asifulamosoyosa/
-1P	/tosifula tola/		/tosifulamosoyosa/
-2P	/nosifula tola/		/nosifulamosoyosa/
-3P	/wasifula tola/		/wasifulamosoyosa/

3.11- Le présent progressif affirmatif 1

3.11.1- Structure morphologique du verbe

| #IP + **bwa** + **nde-** + **yo** + Verbe à la forme infinitif# |

Cette structure présente un nouveau morphème, /-bwa/. Au vu des données, nous pouvons supposer que le morphème /-bwa-/, associé au morphème /-nde-/, marque le présent progressif (exemple : « je suis en train de chanter »). Cependant, il faudra vérifier cette hypothèse ultérieurement. Les exemples ci-dessous, présentent les morphèmes /-bwa-/ et /-nde-/, suivis par le suffixe /yo-/ (suffixe locatif), puis par la forme infinitive du verbe.

3.11.2- Exemples : « je suis en train de chanter », « je suis en train de lire »

CHANTER :	/motolaya/	LIRE :	/motangunaya/
-1S	/mabwande yomotolaya/		/mabwande yomotangunaya/
-2S	/obwande yomotolaya/		/obwande yomotangunaya/
-3S	/abwande yomotolaya/		/abwande yomotangunaya/
-1P	/tobwande yomotolaya/		/tobwande yomotangunaya/
-2P	/nobwande yomotolaya/		/nobwande yomotangunaya/
-3P	/wabwande yomotolaya/		/wabwande yomotangunaya/

3.12- Le présent progressif affirmatif 2

3.12.1- Structure morphologique du verbe

| #IP + **bwa-** + **te-**+ verbe à la forme infinitive# |

Ce tiroir présente une structure quasiment identique au précédent. Ainsi, selon le locuteur, il n’y aurait aucune distinction entre /ma-bwa-nde/ et /ma-bwa-te/. En effet, /ma-bwa-te/ sert aussi à exprimer un présent progressif (exemple : « *je suis en train de venir* »). On retrouve dans cette structure le morphème /-bwa-/, qui est associé au morphème /-te-/ (déjà rencontré dans le tiroir n°9 avec /mafulite/ versus /mafulinde/ tiroir 8, formes du passé récent affirmatif). Dans ces exemples, les morphèmes /-bwa-/ et /-te-/ sont suivis par la forme infinitive du verbe.

Le morphème /-te-/ soulève de nombreuses interrogations. En effet, selon les locuteurs, il serait l’équivalent du morphème /-nde-/. L’utilisation de ce morphème /-te-/ propose ainsi deux formes de passé récent affirmatif (/ma-fuli-nde/ et /ma-fuli-te/) et deux formes de présent progressif (/ma-bwa-nde/ et /ma-bwa-te/). Doit-on considérer ce morphème comme une variante du morphème /-nde-/? Malgré les affirmations du locuteur, on peut supposer qu’il existe une nuance sémantique, même minime, entre les morphèmes /-nde-/ et /-te-/. Les études ultérieures tenteront de répondre à ces questions.

3.12.2- Exemples : « je suis en train de venir »

VENIR	/modyayaya/
-1S	/mabwate modyayaya/
-2S	/obwate modyayaya/
-3S	/abwate modyayaya/
-1P	/tobwate modyayaya/
-2P	/nobwate modyayaya/
-3P	/wabwate modyayaya/

3.13- Le passé duratif affirmatif

3.13.1- Structure morphologique du verbe

| #IP + **bwa-** + **ni-** + **nde-** + **yo** + RAD+ -a# |

Cette forme verbale, avec une structure singulière, est difficile à identifier. Il semblerait que ce soit un passé duratif affirmatif (« *j'étais en train d'envoyer* »). La structure comprend le morphème /-bwa-/, déjà présent dans les tiroirs 11 et 12. Lorsque celui-ci est associé au morphème /-nde-/ (+yo/ + verbe à la forme infinitive), il exprime un présent progressif. Dans ce nouvel exemple, on note la présence d'un morphème supplémentaire, /-ni-/. L'ensemble /bwa-ni-nde/ est suivi, dans cette structure, par le suffixe /-yo/, puis par le radical verbal auquel s'ajoute un morphème /-a/ déjà rencontré auparavant.

3.13.2- Exemples : « j’étais en train d’envoyer »

ENVOYER	/motomaya/
-1S	/mabwaninde ʧo toma/
-2S	/obwaninde ʧo toma/
-3S	/abwaninde ʧo toma/
-1P	/tobwaninde ʧo toma/
-2P	/nobwaninde ʧo toma/
-3P	/wabwaninde ʧo toma/

3.14- Le futur

3.14.1- Structure morphologique du verbe

| #IP + ndya- + RAD + -a# |

La formation du futur affirmatif se fait à l’aide du morphème /-ndya-/. Celui-ci est alors suivi d’un radical verbal, auquel s’ajoute le morphème /-a/ (déjà rencontré auparavant).

3.14.2- Exemples : « je chanterai », « je dormirai »

CHANTER	/motolaya/	DORMIR	/mombamaya/
-1S	/mɛnɛ ¹⁰² mandya tola/ #ma+ndya+tol+a#		/mɛnɛ mandya mbama/ #ma+ndya+mbam+a#
-2S	/mɛnɛ ondyɑ tola/		/mɛnɛ ondyɑ mbama/
-3S	/mɛnɛ andyɑ tola/		/mɛnɛ andyɑ mbama/
-1P	/tondedyɑ tola/ #to+ndya+tol+a#		/mɛnɛ tondyɑ mbama/ #to+ndya+mbam+a#
-2P	/mɛnɛ nondyɑ tola/		/mɛnɛ nondyɑ mbama/
-3P	/mɛnɛ wandyɑ tola/		/mɛnɛ wandyɑ mbama/

¹⁰² [mɛnɛ], qui signifie « demain ».

3.15- Le futur proche affirmatif

3.15.1- Structure morphologique du verbe

| #IP + **nde-** + **dya-**+ RAD + **-a#** |

Ce tiroir correspond au futur proche affirmatif (exemple : « *je vais chanter* »). Sa structure comprend le morphème /-nde-/ (rencontré plusieurs fois), qui est suivi par un morphème /-dya-/. De même, on note que le radical verbal doit être suivie par le morphème /-a/.

3.15.2- Exemples : « je vais chanter », « je vais dormir »

CHANTER	/motolaya/	DORMIR	/mombamaya/
-1S	/mandedya tola/ #ma+nde+dya+tol+a#		/mandedya mbama/ #ma+nde+dya+mbam+a#
-2S	/ondedya tola/		/ondedya mbama/
-3S	/andedya tola/		/andedya mbama/
-1P	/tondedya tola/ #to+nde+dya+tol+a#		/tondedya mbama/ #to+nde+dya+mbam+a#
-2P	/nondedya tola/		/nondedya mbama/
-3P	/wandedya tola/		/wandedya mbama/

3.16- Le futur négatif

3.16.1- Structure morphologique du verbe

| #IP + **si-** + RAD + **-á#** |

Ce tiroir correspond au futur négatif (exemple : « *je ne chanterai pas* »). On retrouve dans cette structure la marque de négation /-si/, préposée au radical, auquel s’ajoute un morphème /-á/, à ton Haut. Ce ton Haut permet de différencier le futur négatif, du passé négatif.

3.16.2- Exemples : « je ne chanterai pas », « je ne dormirai pas »

CHANTER	/motolaya/	DORMIR	/mombamaya/
-1S	/masitolá/ #ma+si-+tol+á#		/masi mbamá/ #ma+si-+mbam+á#
-2S	/ositolá/		/osi mbamá/
-3S	/asitolá/		/asi mbamá/
-1P	/tositolá/ #to+si-+tol+á#		/tosi mbamá/ #to+si-+mbam+á#
-2P	/nositolá/		/nosi mbamá/
-3P	/wasitolá/		/wasi mbamá/

3.17- Le futur proche négatif

3.17.1- Structure morphologique du verbe

|#IP + si- + dya- + RAD + -a#|

Ce tiroir semble correspondre au futur négatif proche (exemple : « *je ne vais pas chanter* »). Par conséquent, on note dans la structure morphologique du verbe, la présence du morphème /-si-/, marquant la négation. Celui-ci est suivi du morphème /-dya-/, morphème qui participait à la construction du futur proche affirmatif (tiroir 15). Ces deux morphèmes sont ensuite suivis par le radical auquel s’ajoute le morphème /-a/.

3.17.2- Exemples : « je ne vais pas brûler du bois »

BRULER (du bois)	/motumbaya/
-1S	/masidya tumba/
-2S	/osidya tumba/
-3S	/asidya tumba/
-1P	/tosidya tumba/
-2P	/nosidya tumba/
-3P	/wasidya tumba/

3.18- Le passé accompli affirmatif

3.18.1- Structure morphologique du verbe

| #IP + RAD + -i# |

L’étude de cette structure morphologique, qui semble correspondre au passé accompli, présente quelques singularités. En effet, on ne peut pas appliquer cette formation à tous les verbes. Seuls quelques verbes peuvent se conjuguer ainsi. Le passé accompli se forme à l’aide du radical verbal, auquel s’ajoute un morphème /-i/, marque du passé (selon notre analyse).

3.18.2- Exemples : « je suis tombé », « j’ai lu », « je me suis brûlé », « j’ai aimé » et « je me suis trompé »

TOMBER :	LIRE :	SE BRULER :	AIMER :	SE TROMPER
/mopəkaya/	/motangunaya/	/mololidyaya/	/muɣamaya/	/moekaya/
-1S /mapəki/	/matanguni/	/maloli/	/mayami/	/maeki/
-2S /opəki/	/otanguni/	/ololi/	/oyami/	/oeki/
-3S /apəki/	/atanguni/	/aloli/	/ayami/	/aeki/
-1P /topəki/	/totanguni/	/tololi/	/toyami/	/toeki/
-2P /nopəki/	/notanguni/	/nololi/	/noyami/	/noeki/
-3P /wapəki/	/watanguni/	/waloli/	/wayami/	/waeki/

3.19- Le passé accompli négatif

3.19.1- Structure morphologique du verbe

| #IP + **sambe-** + verbe à la forme infinitive# |

Ce tiroir semble correspondre au passé accompli négatif (« *je n’ai pas chanté* »). Sa structure se compose d’un morphème /-sambe-/. A ce stade, aucun élément ne justifie un découpage du type : /-sa/ et /-mbe-/. L’ensemble /-sambe-/ est suivi par le verbe dans sa forme infinitive.

3.19.2- Exemples : « je ne me suis pas brûlé »

SE BRULER : /mololidyaya/

- 1S /masambe mololaya/
- 2S /osambe mololaya/
- 3S /asambe mololaya/
- 1P /tosambe mololaya/
- 2P /nosambe mololaya/
- 3P /wasambe mololaya/

3.20- Le passé inaccompli négatif

3.20.1- Structure morphologique du verbe

| #**na-** + IP + RAD + **-a**# |

Ce dernier tiroir temporel, qui présente quelques singularités, semble correspondre à un passé inaccompli négatif (« *je n’ai pas encore chanté* »). Sa structure se compose d’un morphème /na-/ (première attestation), qui est préposé aux indices de personnes sujet (seul exemple où les IP sont affixés et non en position de préfixe). /na-/+IP est ensuite suivi du radical verbal auquel s’ajoute un morphème /-a/.

3.20.2- Exemples : « je n’ai pas encore chanté », « je n’ai pas encore dormi »

CHANTER	/motolaya/	DORMIR	/mombamaya/	LIRE	/motangunaya/
-1S	/namatola/	/namambama/		/namatanguna/	
-2S	/naotola/	/naombama/		/naotanguna/	
-3S	/naatola/	/naambama/		/naatanguna/	
-1P	/natotola/	/natombama/		/natotanguna/	
-2P	/nanotola/	/nanombama/		/nanotanguna/	
-3P	/nawatola/	/nawambama/		/nawatanguna/	

IV- Exemples de constructions verbales complexes

4.1- Constructions avec des verbes à l’infinitif comme complément du verbe

4.1.1- Exemple avec le verbe « aimer » /moɣamaya/

DORMIR /mombamaya/ « Je n’aime pas dormir »

-1S	/masimayame mombamaya/ l#ma+si+ma#ɣam+e#mo+mbam+aya
-2S	/osimayame mombamaya/
-3S	/asimayame mombamaya/
-1P	/tosimayame mombamaya/
-2P	/nosimayame mombamaya/
-3P	/wasimayame mombamaya/

Les exemples ci-dessus, présentent une construction de type présent négatif, qui est suivie par le verbe « *dormir* » dans sa forme infinitive. En revanche, les exemples ci-dessous, présentent une construction avec une structure de type présent affirmatif, suivie par des verbes, à la forme infinitive.

- 1- « Il aime danser »
/andeyame moembaya/
- 2- « Il aime manger » / « j’aime manger »
/andeyame moɣayaya/
/mandeyame moɣayaya/
- 3- « Il aime courir vite » / « j’aime courir vite »
/andeyame moyendaya dipita/
/mandeyame moyendaya dipita/
- 4- « Il aime lire » / « j’aime lire »
/andeyame motaɣgunaya/
/mandeyame motaɣgunaya/
- 5- « Il aime chasser » / « j’aime chasser »
/andeyame mobekaya ombena/
/mandeyame mobekaya ombena/

- 6- « Il aime chanter » / « j’aime chanter (des chansons) »
 /andeyame motolaya didyembo/
 /mandeyame motolaya didyembo/

4.1.2- Exemple avec le verbe « vouloir » /mobelaya/

LIRE /motangunaya/ « Je ne veux pas lire »

-1S /masimabele motangunaya/

-2S /osimabele motangunaya/

-3S /asimabele motangunaya/

-1P /tosimabele motangunaya/

-2P /nosimabele motangunaya/

-3P /wasimabele motangunaya/

Ces exemples présentent le verbe « *vouloir* », dans une structure de type présent négatif, suivie par le verbe « *lire* » à la forme infinitive.

V- Récapitulatif des marques temporelles

5.1- La négation

/-si-/ marque la négation

Exemple : /masitolá/ : futur négatif « *je ne chanterai pas* ».

Exemple : /masitolà/ : passé négatif « *je n’ai pas chanté* ».

5.2- Temps et aspects

/-nde+-e/ marque le présent

Exemple : /mande tole/ « *Je chante* »

/-i/ marque le passé accompli

Ce suffixe */-i/* ne peut pas s’appliquer sur tous les verbes.

Exemple : /matanɡuni/ « *j’ai lu* », /mapəki/ « *j’ai pleuré* »

/-ay-+-i/ marque le passé éloigné

Exemple : /matolayi/ « *je chantais* »

/-ndya+-a/ marque le futur

Exemple : /mandya tola/ « *je chanterai* »

/-nde+-dya+-a/ marque le futur proche

Exemple : /mandedyā tola/ « *je vais chanter* »

- /-bwa+-nde/** marque le présent progressif 1 et est accompagné d’un verbe à l’infinitif
Exemple : /mab**wande** yomotolaya/ « *je suis en train de chanter* »
- /-bwa+-te/** marque le présent progressif 2 et est accompagné d’un verbe à l’infinitif
Selon les locuteurs, les formes **/-bwa+nde/** et **/-bwa+te/** ont la même signification temporelle.
Exemple : /mab**wate** modyayaya/ « *je suis en train de venir* »
- /-bwa+-ni+-nde/** marquerait la passé duratif affirmatif.
Il est suivi de /yo/, puis du RAD auquel s’ajoute le morphème /-a/
Seule une occurrence de cette forme est attestée dans le corpus.
Exemple : /mab**waninde** yo toma/ « *j’étais en train d’envoyer* »
- /-fuli+-nde+-a/** marque le passé récent affirmatif 1
Exemple : /maf**ulinde** tola/ « *je viens de chanter* »
- /-fuli+-te+-a/** marque le passé récent affirmatif 2
Selon les locuteurs, les formes **/-fuli+nde/** et **/-fuli+te/** ont la même signification temporelle.
Exemple : /maf**ulite** tola/ « *je viens de chanter* »

SECTION III
ETUDE D’ÉNONCÉS SIMPLES
ILLUSTRANT LE FONCTIONNEMENT SYNTAXIQUE DE L’OKANDE

I- ETUDE D’ÉNONCÉS SIMPLES

1- « Mon enfant est petit »

/omwana ani motsɛlɛlɛ/

|#omw+ana#ani#mo+tɛlɛlɛ#|

|#PN 1+Base nominale#Poss 1S#IP 1+Base Adjectivale#|

[omwanani motʃɛlɛlɛ]

2- « Mes cheveux sont longs »

/ditsoye dyani dilaβalaβa/

|#di+tsoye#dy+ani#di+laβalaβa#|

|#PN 10+Base nominale#IP 10+Poss 1S#IP 10+Base Adjectivale#|

[ditʃoyedyani dilaβalaβa]

3- « Trois enfants jouent dans la maison »

/aana atato wande seβe yondako/

|#a+ana#a+tato#w+nde+seβ+e#yo#ndako#|

|#PN 2+Base nom.#IP 2+Num.#I. Sujet 2+copule+V. « jouer »+PST#Loc#Base nom.#|

[aanatato wande seβe yondako]

4- « Il n’y a aucun champignon dans la forêt »

/sina otoŋga yo pinzi/

|#sina#o+toŋga#yo# pinzi #|

|#Indéfini#IP 3+Base nominale#Loc#Base nominale#|

[sinotoŋga yo pinzi]

II- ANALYSE D’UN TEXTE REDIGE EN OKANDE

2.1- Présentation du texte

Le texte présenté ci-dessous a été rédigé par notre informateur, Jean-Paul Olonga. Cette partie vise à présenter le premier texte, entièrement rédigé en okande, dont nous disposons. Ce texte livrera un aperçu de la syntaxe okande. C’est pourquoi, nous tenterons de l’analyser, en effectuant un découpage morphologique approximatif, car les données dont nous disposons en morphosyntaxe ne nous permettent pas d’analyser ce texte de façon détaillée.

2.2- Texte

[rebeka alombya menetü wa mokande abale olonga nandzai na molombya omwato mbasa wanengi dyewe nlongonyango ngunadzima nopitsi dibale totolayi nondakwani wakebe nguna yokokotye yobwandzai. mene nopitsi netsöno nona ditato engonde eyadzye amata dzima dibale nadipitsi napo mopuma ditösi nidibale na me puma meta onde nike nayotsengyo yofala oyenda lenga eteto neiyö. yeyombe yengabwa newe natenge totende nase na motelefonyase obendase ditsango didye kindo mbotsi yeyombe enga dyewe mopumone yonga yela ngonde na yebendeke. mwanenge difula dimantsewe aase tonde bongge dyango betöbongge embele belyaso nodu totenda longo nyaso yesangangobwe mpango aana wada tanguna wabeka moßöbaya yekandekande]

Jean-Paul Olonga

2.2- Traduction approximative du texte okande

« Rébecca, deux vieux hommes okande, Olonga et Andjai et une vieille femme, Mbasas, t’ont enseigné le langage pendant douze jours, en commençant chez moi à Kébé¹⁰³ jusqu’au Cocotiers¹⁰³ chez Andjai. Demain, le troisième jour de la semaine du mois de juillet, en date du 27 de l’an 2005, tu vas repartir chez toi en France pour aller retrouver ton père et ta mère. Le moment où tu seras tranquille, tu vas nous écrire et nous téléphoner en nous annonçant les nouvelles et celles de ta famille. Peut-être prochainement, quand tu viendras, tu resteras au moins un mois et demi. Ma fille, l’argent que tu nous donnes n’a pas trop d’importance pour nous. Ce que nous voulons, c’est que tu puisses écrire des livres sur notre langue, afin que nos enfants puissent apprendre à lire et à parler okande. »

Jean-Paul Olonga

2.3- Découpage approximatif du texte

Le texte présenté ci-dessous, n’est pas décomposé en morphème. Il s’agit plutôt d’un découpage approximatif, visant à distinguer les différents lexèmes. En effet, nous avons tenté de différencier les divers morphèmes composant ce texte, mais le manque de données au niveau lexical, morphologique et syntaxique, ne nous a pas permis de réaliser un tel travail. Ainsi, les lexèmes problématiques, suspects ou non identifiés seront surlignés de rouge.

[rebeka	alombya	menetu	wa	mokande	abale
Rébecca	vieux pl.	hommes	px	Okande	deux
<i>Rébecca, deux vieux hommes okande</i>					
olonga	nandzai	na	molombyo	omwato	mbasa
Olonga	et Andjai	et	vielle sg	femme	Mbasas
<i>Olonga et Andjai et une vieille femme Mbasas</i>					

¹⁰³ « Kébé » et les « Cocotiers » sont des quartiers à Libreville où résident nos informateurs okande.

wanengi dyewe nlongonyango nguna dzima nopitsi
ont enseigné à toi leur langue (ou ethnie) pendant dix jours
t’on enseigné leur langue pendant dix jours.

dibale totolayi nondakwani wakebe nguna yokokotye
les deux jours nous avons commencé ds ma maison à Kébé jusqu’aux ? Cocotiers
les deux premier jours, nous avons commencé dans ma maison à Kébé jusqu’aux Cocotiers

yobwandzai mene nopitsi netsono nona ditato
chez Andjai demain le jour semaine **cette ?** trois
chez Andjai. Demain, le troisième jour de cette semaine

engonde eyanzye amata dzimadibale na dipitsi
mois juillet? **pendant ?** 27 et jour
du mois de juillet, en date du jour 27

napo mopuma ditosi nidibale na me puma meta
cinq an **1000 ?** deux et année cinq
de l’an 2005 ?

onde nikenā yo tseγγyo yofala oyenda
tu retourneras dans ton pays en France tu iras
tu rentreras dans ton pays en France, tu iras

leγγa eteto neiyo yeyombe yeγγa bwa na
trouver ton père et ta mère le moment tu seras ?
retrouver ton père et ta mère, le moment où tu seras

newe natenge totende nase na motelefona yase
toi tranquille tu nous écrit et tu nous téléphones
tranquille, tu nous écriras et tu nous téléphoneras

obendase ditsango didyo kinda mbotsi yeyombe
tu nous dit nouvelles pl de tes parents **peut-être ?** moment sg
pour nous donner des nouvelles de tes parents, peut être le

enga dyewe mopumone yongayela ngonde na
? toi l’année tu resteras un mois et
moment où tu reviendras l’année prochaine tu resteras un mois et

ye bendeke mwanange difula dimantse we aase tonde
demi ? ma fille argent ? **?** à nous nous le prenons
demi. Ma fille, l’argent que tu nous donnes, nous le prenons

mbonge dyango betobonga embele belyaso myodu
prendre ? **cela ?** prendre affaire à nous tout
pour acheter des affaires à nous

otenda	longo	nyaso	yesangangobwe	mpango	aana
tu écris	langue	notre	papiers pl	pour que ?	nos enfants
<i>tu écris notre langue (patois) pour que nos enfants, nos petits</i>					

wada	taṅguna	waḽeka	moḽoḽaya	yekandekande]
?	lire	et connaître	à parler	okande
<i>puissent apprendre à lire et à parler okande.</i>				

CHAPITRE IV

ESQUISSE D'UNE ETUDE DIACHRONIQUE

DU GROUPE « OKANI NORD »

Ce chapitre se propose de fournir, dans une perspective diachronique, une étude préliminaire du groupe « Okani Nord », sous-groupe du groupe B 30. La diachronie est domaine d'étude, qui a connu une évolution constante au cours des derniers siècles, se fonde sur deux éléments essentiels : il s'agit de s'appuyer, en premier lieu, sur la régularité des changements phonétiques, puis dans un second temps, sur les acquis de la dialectologie, c'est-à-dire la diffusion, l'interpénétration des langues et la convergence.

I- PRESENTATION DE L'OBJET D'ETUDE

1.1- Le groupe « Okani Nord » et le groupe « Okani Sud »

Lolke Van der Veen, dans sa thèse¹⁰⁴ sur le groupe B 30 (ou groupe « Okani »¹⁰⁵), démontre à travers une étude synchronique et diachronique que les six principaux parlers du groupe B 30 peuvent être décomposés en deux sous-groupes (distinction basée sur des critères morphologiques et lexicaux) :

Okani Sud

-ye-tsoyo

-ye-βoβe

-ye-βia

Okani Nord

-ye-pinzi

-okande

-ye-himba

¹⁰⁴ VAN DER VEEN L. J., *Etude comparée des parlers du groupe okani – B 30 (Gabon)*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2, 1991.

¹⁰⁵ L'une des appellation du groupe B 30.

De même, selon une étude lexicostatistique fournie par Lolke Van der Veen¹⁰⁶, les pourcentages confirment que les parlers ye-pinzi, okande et ye-himba forment un sous-groupe bien distinct du groupe Okani Sud. Cette étude définit le sous-ensemble Okani Nord comme un groupe homogène et cohérent.

Au plan historique, lors de la constitution des groupes linguistiques bantous du Gabon, Patrick Mouguiama-Daouda¹⁰⁷ a démontré qu'il existait auparavant un groupe « Myènè-Tsogo » (B 10 + B 30) qui formait un ensemble. En effet, ce groupe était le seul à être constitué de langues uniquement parlées au Gabon. Selon lui, la séparation Myènè-Tsogo serait apparue il y a 3000 ans.

1.2- OBJECTIFS DE CETTE ETUDE

L'objet de ce travail consiste, sur la base des reconstructions de M. Guthrie, à présenter une étude diachronique du groupe Okani Nord. Il s'agira d'étudier les réflexes consonantiques du proto-bantou dans les langues de ce groupe. Cette étude se place dans la lignée des travaux de Lolke Van der Veen sur le groupe Okani Sud. Nous tenterons, sur la base de ses données, d'élargir et de compléter les apports de son travail.

Plus précisément, nous nous attacherons à comparer les réflexes attestés pour ces trois parlers avec ceux du groupe Okani Sud. Cette première analyse permettra d'observer l'évolution de certains proto-segments consonantiques dans quatre parlers du groupe B 30.

¹⁰⁶ VAN DER VEEN L. J., « Etude dialectométrique et lexicostatistique du groupe B 30 (Gabon) », *Pholia*, Volume 6, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, 1991, pp. 191-217.

¹⁰⁷ MOUGUJAMA-DAOUDA P., *Contribution de la linguistique à l'histoire des peuples du Gabon*, Paris, CNRS Editions, 2005.

Dans cette optique, nous chercherons dans un second temps, à approfondir cette recherche en examinant l'évolution de ces mêmes proto-segments consonantiques dans les langues du groupe B 10. Cette nouvelle étude nous fournira des données supplémentaires qui seront utilisées pour comparer le groupe B 10 et B 30. Aussi, elles nous permettront d'évaluer, dans les limites inhérentes à cette analyse, les points communs existants pour ces deux groupes.

1.3- METHODOLOGIE

Afin de mesurer les évolutions différenciées des trois langues filles par rapport à la langue mère, il apparaît indispensable de comparer au préalable le lexique proto-bantou et le lexique des langues du groupe Okani Nord. Dans cette optique, on s'attache, dans un tableau comparatif, à confronter des paires de mots proto-bantous avec celles, par exemple, de l'okande. Cette étape préliminaire permet, dans un premier temps, de dégager une table de correspondances entre la proto-langue et chacun des trois parlers ; puis, dans un second temps, elle présente les réflexes attestés dans ces parlers. Ce travail de comparaison favorise l'étude des évolutions phonétiques en ye-pinzi, en okande et en ye-himba, des proto-segments consonantiques. De là, à partir de ces tableaux comparatifs, on peut extrapoler la démarche et élargir la comparaison entre les tables de correspondances de l'Okani Nord et celle de l'Okani Sud, représenté par le pouvi. Une telle approche nous permet de vérifier que le groupe B30 est divisé en deux sous-groupes.

Dans un second temps, on s'attache à comparer les mêmes paires de mots proto-bantous avec le lexique du mpongwe et du galwa (B 10). On obtient ainsi les tables de correspondances pour les deux parlers du groupe B 10. Ainsi, une comparaison des réflexes attestés pour les groupes B 10 et B 30 pourra être réalisée. Par conséquent, on obtiendra une vision globale de l'aboutissement des proto-segments consonantiques dans les langues de ces deux groupes.

Ce travail se fonde essentiellement sur les 159 mots extraits des listes ALGAB du B30 et du B10. Cette analyse s'appuie donc sur un corpus relativement court et limité, si bien que l'étude souffre d'un manque de données et peut se révéler, sur certains points, parcellaire.

II- TABLEAUX PRESENTES EN ANNEXE

2.1- Tableau 1 : « Okani Nord »

Ce tableau vise à étudier les réflexes consonantiques du proto-bantou dans les trois parlers du groupe Okani Nord (ye-pinzi, okande, ye-himba). Il s'agit de déterminer s'ils forment un sous-groupe homogène et, s'ils se distinguent du groupe Okani Sud. Dans une perspective comparative, nous avons rajouté le pouvi (Okani Sud) afin de mesurer l'évolution différenciée de certaines consonnes dans ces deux groupes. D'autre part, cette étude porte sur les réflexes attestés au niveau du lexème, c'est-à-dire en position de C1/C2 du radical nominal ou verbal.

Le tableau fourni en annexe se présente comme suit :

- reconstructions proto-bantoues de Malcom Guthrie
- présentation des réflexes pour les trois parlers,
- exemples d'attestation de ces réflexes
- analyse en position de *C1, puis de *C2

2.2- Tableau 2 : « B 30-B 10 »

Ce tableau se fonde sur une analyse du mpongwe B 11a et du galwa B 11a. Il présente l'étude des réflexes attestés pour le groupe B 10 en comparaison avec ceux attestés pour le groupe B 30, représenté ici par l'okande (Okani Nord) et le pouvi (Okani Sud).

Le tableau fourni en annexe se présente comme suit :

- reconstructions proto-bantoues de M. Guthrie
- présentation des réflexes du B 30 et du B 10
- exemples d'attestation de ces réflexes
- analyse en position de *C1, puis de *C2

2.3- Remarque

Le volume important de ces deux tableaux nous a contraints à les placer en annexe. Toutefois, afin de pouvoir proposer un support à l'analyse, nous présenterons ici des tableaux récapitulatifs.

III- ANALYSE DU TABLEAU « OKANI NORD »

3.1- Tableau récapitulatif des réflexes consonantiques du groupe Okani Nord

	ye-pinzi	o-kande	ye-himba	(Pouvi) Okani Sud
	Okani Nord			
*p-				
-C1	*p > p, β	*p > p, β	*p > p, β	*p > p, β
-C2	*p > p, β	*p > p, β	*p > p, β	*p > p, β
*b-				
-C1	*b > b, (w)	*b > b, (w)	*b > b	*b > b, (β)
-C2	*b > b	*b > b, (β)	*b > b	*b > b
*t-				
-C1	*t > t	*t > t, (tʃ)	*t > t, (ts)	*t > t, (ts)
-C2	*t > t	*t > t, (tʃ)	*t > t, (ts)	*t > t
*d-				
-C1	*d > d, n	*d > d, n	*d > d, n	*d > d, l, (∅)
-C2	*d > d, n, l	*d > d, n, l	*d > d, n, ∅	*d > d, n, l, (∅)
*c-				
-C1	*c > s, ts	*c > s, tʃ	*c > h, ts	*c > s, ts
-C2	*c > ts	*c > tʃ	*c > ts	*c > s
*j-				
-C1	*j > dz	*j > dz	*j > dz	*j > dz
-C2				
*k-				
-C1	*k > (∅)	*k > (∅)	*k > (∅)	*k > k, γ
-C2	*k > γ	*k > γ	*k > γ	*k > γ
*g-				
-C1	*g > γ, (g)	*g > γ, (g)	*g > γ, (g)	*g > γ, (k), ∅
-C2	*g > k, γ	*g > k, γ	*g > k, γ	*g > k
*m-				
-C1		*m > m	*m > m	
-C2	*m > m	*m > m	*m > m	*m > m
*n-				
-C1	*n > n	*n > n	*n > n	*n > n
-C2	*n > n	*n > n	*n > n	*n > n

*mb-				
-C1				
-C2	*mb > mb		*mb > mb	*mb > mb
*nd-				
-C1				
-C2	*nd > nd	*nd > nd	*nd > nd	
*ng-				
-C1				
-C2	*ng > ng	*ng > ng	*ng > ng	*ng > ng
*nt-				
-C1				
-C2	*nt > t	*nt > t	*nt > t	*nt > t
*nk-				
-C1				
-C2	*nk > ng	*nk > ng	*nk > ng	
*nc-				
-C1				
-C2	*nc > ts	*nc > tʃ	*nc > ts	*nc > s
*ng-				
-C1				
-C2	*ng > ng	*ng > ng	*ng > ng	*ng > ng
*y-				
-C1	*y > ɲ, Ø, (s)	*y > ɲ, Ø	*y > ɲ, Ø	*y > ɲ, Ø, (s)
-C2	*y > y	*y > Ø	*y > y	*y > Ø

-Sont présentés entre parenthèse les réflexes suspects, qui ne sont attestés qu'une seule fois dans ce corpus.

3.2- Analyse du tableau

3.2.1- Analyse des réflexes du groupe Okani Nord

Pour les trois parlers du groupe Okani Nord, on observe un double réflexe pour l'occlusive orale non voisée reconstruite *p en C1 et C2. En effet, ce proto-segment connaît une même évolution dans ces trois langues : *p > p, β

Le proto-segment *b présente un double réflexe en C1 pour le ye-pinzi et l'okande (*b > b, w). En revanche, le ye-himba possède un réflexe unique. On doit toutefois noter que l'évolution du proto-segment *b > w n'est attesté qu'une seule fois pour le mot « *sein* » [-wɛnɛ] dans les deux langues concernées. En conséquence, cette évolution ne se manifestant qu'une fois, il paraît plus naturel de considérer que l'occlusive bilabiale du proto-bantou *b ne présente qu'un seul réflexe en C1 et C2 pour ces trois langues.

En position de C2, on observe un unique réflexe pour les trois parlers. Comme l'okande ne présente qu'une seule attestation de l'évolution *b > β (dans [motoβa] « *six* » 95) ce réflexe ne peut-être considéré dans la reconstruction. Des données supplémentaires permettraient cependant de valider ce choix ou, au contraire, de le réfuter.

Le proto-segment *t présente un double réflexe en position de C1 et de C2 en okande et en ye-himba (pour le ye-pinzi, on a un seul réflexe). En effet, on observe que le proto-segment *t devient /t/, /tʃ/ en okande et /t/, /ts/ en ye-himba. Pour ces deux langues, ce deuxième réflexe /tʃ/ ou /ts/ en C1 n'est attesté qu'une seule fois pour le mot « *tête* » [-otʃɛ] / [-otsoɛ] (3). Un phénomène semblable se produit en pouvi où le réflexe /ts/ n'est attesté que pour le mot [otso] « *tête* ».

De ce fait, il est difficile d'affirmer si ce proto-segment *t présente un réflexe unique en C1 pour ces langues ou des réflexes conditionnés.

Une évolution similaire du proto-segment *t se reproduit en C2. En effet, *t > tʃ en okande et *t > ts en ye-himba. Comme en position de C1, ces réflexes ne sont attestés qu'une seule fois dans ce corpus pour le mot « un » (90) ([motsi] okande et [mɔtsi] ye-himba).

L'analyse du tableau récapitulatif montre que le proto-segment *d en position de C1 présente deux réflexes dans les trois parlers et trois réflexes en C2. L'étude qui suit est susceptible de contenir certaines erreurs inhérentes au corpus restreint ayant servi de base à ce travail. Cependant, ce double réflexe de *d en C1 appelle une remarque : on observe en effet pour les trois langues que *d > n dans certaines conditions. Ainsi, si le lexème comporte une nasale en position de C2, *d > n. En revanche, si la base comporte une consonne occlusive en C2, *d > d. Cette étude comparative souffre du manque de données (car elle se base uniquement sur le lexique de la liste ALGAB). Cependant, le proto-segment *d présente dans ces exemples des réflexes conditionnés.

La position C2 dans ces trois langues fait apparaître un triple réflexe pour le proto-segment *d. Pour le ye-himba, la liste ALGAB n'a pas permis de trouver un tel réflexe : *d > l. En revanche, on a *d > Ø. Sur la base du tableau récapitulatif, on observe que *d > Ø en ye-himba tandis qu'en okande et en ye-pinzi ce même proto-segment *d devient *d > l.

Selon les conclusions de L. Van Der Veen, le groupe Okani Sud présente des doubles réflexes pour le proto-segment *d en position de C2. En ye-tsɔyɔ *d > Ø alors qu'en ye-βia et en pouvi *d > l ou Ø. Selon lui, le réflexe naturel serait /l/. Dès lors, les cas présentant /Ø/ s'expliqueraient par un emprunt au ye-tsɔyɔ.

L'évolution de la consonne palatale reconstruite *c montre que pour les trois parlars, on relève un double réflexe en C1 : *c > s, tʃ en okande, *c > s, ts en ye-pinzi et *c > h, ts en ye-himba. Le lexique restreint ne nous permet pas de vérifier si ces réflexes sont conditionnés ou non. En revanche, on notera la présence d'une innovation pour le ye-himba : *c > h.

En position de C2, la liste ALGAB fournit peu d'exemples. Le mot « œil » [-itsɔ] (2) nous montre que ces trois langues ne présentent qu'un seul réflexe en C2.

On observe que les proto-segments *j, *k et *g de ces trois langues évoluent de manière semblable. En effet, l'occlusive vélaire *k > Ø en C1 tandis qu'en pouvi (Okani sud), *k > k, γ. De même, l'évolution de la consonne vélaire *g est similaire pour les trois langues que ce soit en C1 ou C2. Aussi, on ne relève qu'une seule attestation de l'évolution *g > g dans les parlars étudiés : il s'agit du mot « lune » [-ɲgonde] (34). Lorsque l'on ne trouve qu'une seule attestation d'un réflexe, il est toujours complexe de déterminer si cette évolution est naturelle et si elle doit être intégrée dans la reconstruction.

Pour les nasales et minasales telles que *m, *n, *mb, *nd, *ɲg, *nt, *ɲk, *nc et *ng, on constate que les proto-segments connaissent une évolution similaire. Une analyse plus approfondie permettrait de vérifier ces constatations.

Enfin, pour le proto-segment *y, on constate, en position de C1, une tendance à disparaître dans un grand nombre de contextes. De même, *y peut évoluer vers le /ɲ/. Cependant, le ye-pinzi présente une singularité puisque *y > s. Toutefois, ce réflexe n'est attesté qu'une fois dans le corpus pour « chanter » [-semban-] (129). Le manque de données, une fois encore, ne nous permet pas de déterminer si ce réflexe est une innovation du ye-pinzi. Cependant, on remarque que le pouvi a une évolution similaire pour le même mot [-semb-] (129). Au total, l'analyse livre deux apports : le proto-segment *y tend à disparaître en position de C1 ou de C2, et *y > ɲ en C1 ou *y > y en C2.

3.2.2- Conclusion

Ce tableau récapitulatif montre que le groupe Okani Nord semble être un groupe homogène. Si la comparaison des réflexes attestés de ce groupe et du pouvi présente des similitudes, l'analyse montre que le groupe Okani Nord connaît aussi des évolutions différenciées. En effet, une des caractéristiques singulières de ce groupe est que le proto-segment *k > Ø en C1.

IV- ANALYSE DU TABLEAU « B30 – B10 »

4.1- Tableau récapitulatif des réflexes consonantiques des groupes B30 - B10

	Okande B30 Okani Nord	Pouvi B30 Okani Sud	Mpongwe B11a	Galwa B11c
*p-				
-C1	*p > p, β	*p > p, β	*p > p, β	*p > p, β
-C2	*p > p, β	*p > p, β	*p > β	*p > β
*b-				
-C1	*b > b, (w)	*b > b, (β)	*b > b, w	*b > b, w
-C2	*b > b, (β)	*b > b	*b > w	*b > w
*t-				
-C1	*t > t, (tʃ)	*t > t, (ts)	*t > t, r	*t > t, r, (tʃ)
-C2	*t > t, (tʃ)	*t > t	*t > r	*t > r
*d-				
-C1	*d > d, n	*d > d, l, (∅)	*d > d, n, l	*d > d, n
-C2	*d > d, n, l	*d > d, n, l, (∅)	*d > n, l	*d > n, l
*c-				
-C1	*c > s, tʃ	*c > s, ts	*c > z, tʃ	*c > z, tʃ
-C2	*c > tʃ	*c > s	*c > tʃ	*c > tʃ
*j-				
-C1	*j > dz	*j > dz	*j > dʒ	*j > dʒ
-C2				
*k-				
-C1	*k > (∅)	*k > k, γ	*k > k, g, (∅)	*k > k, (∅)
-C2	*k > γ	*k > γ	*k > g	
*g-				
-C1	*g > γ, (g)	*g > γ, (k), ∅	*g > γ, k	*g > γ, k
-C2	*g > k, γ	*g > k	*g > γ, g	*g > γ
*m-				
-C1	*m > m		*m > m̃	*m > m
-C2	*m > m	*m > m	*m > m̃, w	*m > m
*n-				
-C1	*n > n	*n > n	*n > n	*n > n
-C2	*n > n	*n > n	*n > n	*n > n

*mb-				
-C1				
-C2		*mb > mb	*mb > mb	*mb > mb
*nd-				
-C1				
-C2	*nd > nd		*nd > nd	*nd > nd
*ng-				
-C1				
-C2	*ng > ng	*ng > ng	*ng > ng	*ng > ng
*nt-				
-C1				
-C2	*nt > t	*nt > t	*nt > nt	*nt > nt
*ɲk-				
-C1				
-C2	*ɲk > ng		*ɲk > ng	*ɲk > ng
*nc-				
-C1				
-C2	*nc > tʃ	*nc > s	*nc > tʃ	*nc > tʃ
*ng-				
-C1				
-C2	*ng > ng	*ng > ng		
*y-				
-C1	*y > ɲ, Ø	*y > ɲ, Ø, (s)	*y > ɲ, Ø, y	*y > ɲ, Ø, y
-C2	*y > Ø	*y > Ø	*y > y	*y > y

4.2- Analyse du tableau

4.2.1- Analyse des données

Ce second tableau récapitulatif permet de mesurer l'évolution de l'okande (Okani Nord) et du pouvi (Okani Sud) en comparaison avec le mpongwe et le galwa (B 10).

Comme l'a signalé Patrick Mouguiama-Daouda dans son article¹⁰⁸, le mpongwe atteste systématiquement pour chaque proto-segment une double correspondance en C1 (sauf pour le proto-segment *n qui présente une triple correspondance). En revanche, ces proto-segments ont un réflexe unique en C2.

Les conclusions de Patrick Mouguiama-Daouda sont vérifiées dans notre tableau. On observe en effet une double correspondance en C1 pour les proto-segments *p > p/β, *b > b/w, *t > t/r, *c > z/tʃ, *k > k/g et *g > k/g (cependant, *g > ɣ/k selon les données de la liste ALGAB). De même, nos données confirment la présence d'un réflexe unique pour ces mêmes proto-segments en position de C2.

Comme pour le groupe Okani Nord, on retrouve l'évolution *k > ∅ en mpongwe et en galwa. Ce réflexe n'est également attesté qu'une seule fois pour le même lexème « *femme* » [-anto]. Cette évolution semblable démontre que le B 10 et le B 30 partagent des réflexes similaires. Toutefois, il est difficile de formuler des hypothèses sérieuses quant aux affinités partagées par le groupe B 10 et B 30 car on ne relève qu'une seule occurrence de ce réflexe dans le corpus.

Nous avons vu précédemment dans le tableau récapitulatif 1 que le proto-segment *b > b, w (C1) en okande et en ɣe-pinzi pour le lexème « *sein* » [-wɛnɛ]. On constate ces mêmes réflexes pour le mpongwe et le galwa. Cependant, il semble que pour ces deux langues, cette alternance b/w soit une règle constante. Il s'agit par conséquent d'un emprunt du B 30 au B 10.

¹⁰⁸ MOUGUIAMA-DAOUDA P., « Esquisse d'une phonologie diachronique du mpongwè (B 10) », *Pholia*, Volume 5, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 121-146, 1990.

Les réflexes consonantiques attestés présentés dans ce tableau indiquent qu'il existerait un état antérieur commun aux groupes B30 et B10. Toutefois, l'analyse démontre que ces groupes ont aussi connu des évolutions différenciées.

En effet, ce tableau présente des évolutions des proto-segments bantous, qui sont spécifiques au groupe B 10. On peut citer par exemple : *t > r (en C1, C2), *c > z (en C1), *k > g (en C1 et C2), *m > w̃, w (en C1 C2) et aussi *nt > nt (en C2).

En revanche, ce tableau présente aussi des exemples d'évolutions similaires avec le B 30. Ainsi : *b > w (en C1) comme pour l'okande et le ye-pinzi, -*c > tʃ (en C1 et C2) et *nc > tʃ (en C2) comme pour l'okande et enfin *y > ɲ, Ø comme pour les trois langues du groupe Okani Nord ;

4.2.2- Conclusion

Les limites de ce corpus ne permettent pas de vérifier la proximité antérieure qui aurait existée entre le B 10 et le B 30. Cependant, comme nous l'avons signalé plus haut, nous savons que ces deux groupes ont une origine commune. En effet, on trouve parfois des traces indiquant que le B 30 a emprunté au B 10 (*b > b, w ou *k > Ø).

V- RESULTATS

La méthode employée dans l'analyse du groupe Okani Nord nous a permis de mesurer l'évolution de ces trois langues filles par rapport au Proto-Bantou. Malgré les limites inhérentes au corpus dont nous disposons, la comparaison entre le lexique proto-bantou et celui des langues du groupe Okani Nord a permis de constater qu'à l'intérieur du groupe B 30, deux sous-ensembles se distinguent.

De même, l'analyse tend à démontrer, à son échelle, que les groupes B 10 et B 30 étaient anciennement apparentés. Au travers de tableaux comparatifs remontant jusqu'aux reconstructions proto-bantoues de Malcom Guthrie, cette étude illustre les trajectoires diverses empruntées par ces deux groupes durant les siècles.

En conséquence, il serait intéressant d'approfondir ces pistes et de poursuivre l'analyse du groupe Okani Nord de manière plus fine afin de mieux appréhender les étapes de son évolution linguistique.

CONCLUSION

Ce mémoire, réalisé à partir de données recueillies au Gabon en juillet 2005, constitue une ébauche de description linguistique de l'okande. Ce terrain fut l'occasion d'appliquer les techniques enseignées par nos professeurs, permettant d'obtenir les données les plus pertinentes, afin de réaliser une analyse linguistique de qualité. Durant notre recherche, nous avons eu l'occasion de rencontrer des personnes hors du commun, tel Jean-Paul Olonga, au contact duquel nous nous sommes considérablement enrichis. De même, ce voyage nous a permis de connaître une communauté différente, avec un mode de vie particulier et de nous familiariser avec les Okande. La rencontre avec ces informateurs fut une expérience enrichissante, à la fois pour le linguiste mais aussi pour l'être humain.

Cette étude s'était fixé pour objectif de présenter l'okande à travers une analyse linguistique et ethnolinguistique, à partir de données recueillies sur le terrain. Au final, après avoir traité ces matériaux, l'étude permet d'avoir une vision d'ensemble de la linguistique okande. Cependant, elle se révèle incomplète sur certains points. En effet, la maladresse inhérente à notre manque d'expérience de la recherche de terrain a conduit à recueillir des données disparates. Si bien que l'analyse manque parfois de détails. Toutefois, ce premier contact avec le terrain nous a permis de connaître les questions plus pertinentes, susceptibles d'être posées lors d'une future recherche. D'autre part, le terrain n'ayant duré que trois semaines, ce temps apparaît relativement court pour obtenir toutes les données nécessaires à une analyse linguistique plus détaillée. Au final, ce mémoire propose une analyse globale de la langue qu'il faudra approfondir.

C'est pourquoi nous envisageons notamment de nous rendre à Booué lors du prochain terrain, afin de rencontrer des locuteurs originaires de cette région. De même, nous pourrions travailler avec plusieurs types de locuteurs (jeunes, âgées, hommes, femmes...). Cette démarche permettra de recueillir des données plus solides et plus diversifiées, de nature à mieux appréhender les Okande, leur mode de vie et leur langue. De plus, des lexiques spécialisés pourront être établis. Les Okande étant en effet d'excellents pêcheurs, un lexique spécialisé sur les poissons et l'univers de la pêche sera réalisé. De même, Booué étant une région située dans une grande réserve naturelle, il serait intéressant de développer des lexiques sur la faune et la flore. Ainsi, l'analyse linguistique serait plus détaillée et s'en trouverait enrichie. De plus, au plan ethnolinguistique, vivre quelque temps dans les villages de Booué présente l'intérêt de mieux appréhender le mode de vie okande. Ainsi, de nombreuses données ethnographiques pourront être présentées dans notre prochaine étude.

De même, l'analyse phonologique devra être approfondie. Une étude des tons au niveau lexical et post lexical sera menée. L'étude morphosyntaxique se révélant parcellaire, certains points, comme l'étude des déterminants et des pronoms okande seront traités de façon plus détaillée, grâce aux apports de corpus enrichis. L'étude des verbes nécessite également de recueillir plus de données, de manière à mieux appréhender le statut des extensions verbales en okande. L'étude de certains aspects du verbe réclame une nouvelle analyse, qui se vaudra plus détaillée et plus approfondie. En effet, sur la base des données dont nous disposons, le système de conjugaison okande paraît très complexe. De nouvelles enquêtes doivent être menées, afin de pouvoir comprendre les différents tiroirs temporels. Il serait également nécessaire d'étudier des énoncés, afin de mieux saisir le fonctionnement syntaxique de la langue. Dans cette optique, il serait intéressant d'obtenir des récits ou des contes, rédigés en okande.

Nous espérons que ce travail, si modeste soit-il, contribue à la sauvegarde de l'okande. En effet, les personnes que nous avons rencontrées méritent que l'on s'intéresse à la conservation de leur patrimoine linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHON J.-A. (1987), « Les classes nominales 9, 10 et 11 dans le groupe bantou B 40 », *Pholia*, Volume 2, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 5-22.

BLANCHON J.-A. (1988), « Tonalité des nominaux à thème dissyllabique dans le groupe bantou B 20 », *Pholia*, Volume 3, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 37-51.

BLANCHON J.-A. (1991), « Le pounou (B 43), le mpongwè (B 11a) et l'hypothèse fortis/lenis », *Pholia*, Volume 6, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 49-83.

BLANCHON J.-A. et MABIALA J.-N. (1993), « Défini, référentiel et générique en Kiyoombi (H 12b): étude synchronique », *Pholia*, Volume 8, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 7-26.

BONTE P. et IZARD M. (dir.) (2000), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Quadrige/PUF, Paris.

CREISSELS D. (1995), *Éléments de syntaxe générale*, PUF, Paris.

DESCHAMPS H. (1962), *Traditions orales et archives au Gabon*, Berger-Levrault, Paris.

GROLLEMUND R. (2005), *Esquisse de description de l'okande - Langue Bantoue du groupe B 30*, Mémoire de Master 1 en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2.

GUTHRIE M. (1969-1971), *Comparative Bantu*, 4 volumes, Gregg, Farnborough.

HAGEGE C. (2000), *Halte à la mort des langues*, Editions Odile Jacob, Paris.

HOMBERT J.-M. et A. MORTIER (1984), « Bibliographie des langues du Gabon », *Pholia*, 1, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 165-187.

HOMBERT J.-M., NSUKA F. et PUECH G. (1987), « Quelques perspectives pour la Linguistique historique bantu », *Pholia*, Volume 2, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 99-101.

HOMBERT J.-M. (1988), « TONPER, un test de perception pour les langues tonales. Application au bulu (Sud-Cameroun), *Pholia*, Volume 3, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 464-472.

HOMBERT J.-M., MAMFOUMBI M. et MBONGO J.-L. (1989), « Notes sur la phonologie diachronique du sake », *Pholia*, Volume 4, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 149-156.

HOMBERT J.-M., MEDJO P. et NGUEMA R. (1989), « Les Fangs sont-ils bantu ? », *Pholia*, Volume 4, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 133-147.

JACQUOT A. (1978), « Le Gabon », *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar*, Barreteau (éd.), CILF, Paris.

JACQUOT, André (1988), « Langue nationale et langues nationales : commentaires sur un projet de langue commune au Gabon », *Cahiers des sciences humaines* (ORSTOM, Paris), 24 (3), pp. 403-416.

KWENZI-MIKALA J.T. (1987), « Contribution à l'inventaire des parlers bantu du Gabon », *Pholia*, Volume 2, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 103-110.

LEVI-STRAUSS C. (1967), *Les structures élémentaires de la parenté*, Mouton & Co and Maison des Sciences de l'Homme, La Haye.

MAYER R. (1989), « Inventaire et recension de 130 récits migratoires originaux du Gabon », *Pholia*, Volume 4, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 171-216.

MAYER R. (2002), *Histoire de la famille gabonaise*, Éditions du LUTO, Libreville, Gabon.

MBOT J.-E. (1977), *Un siècle de l'Histoire du Gabon racontée par l'iconographie*.

MEDJO MVÉ P. et BOUASSA S., *Bibliographie des langues du Gabon revisitée*.

MIKALA MANFOUMBI R. (2006), *Essai de grammaire pove – Langue bantoue du groupe B 30*, Editions Raponda-Walker, Libreville, Gabon.

MIKALA MANFOUMBI R. (2004), *Lexique pove-français/français-pove*, Éditions Raponda-Walker, Libreville, Gabon.

MOUGUIAMA-DAOUDA P. (1990), « Esquisse d'une phonologie diachronique du mpongwè (B 10) », *Pholia*, Volume 5, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 121-146.

MOUGUIAMA-DAOUDA P. (2005), *Phonological irregularities, reconstruction and cultural vocabulary. The names of fish in the Bantu languages of the Northwest (Gabon)*, *Diachronica*, 22 : 1 (2005), 111-159.

MOUGUIAMA-DAOUDA P. (2005), *Contribution de la linguistique à l'histoire des peuples du Gabon*, Paris, CNRS Editions.

PHILIPPSON G. et NURSE D. (2003), *The Bantu Languages*, London, Routledge Press.

PHILIPPSON G. et PUECH G. (non publié), *Tonal Domains in Galwa (Bantu, B 11C)*.

PUECH G. (1988), « Argument et préfixe nominal en ngubi », *Pholia*, Volume 3, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 247-256.

RAPONDA-WALKER A. (1937), « Initiation à l'Ebongwè, langage des Négrilles du Gabon », *Bulletin SRC*, 23, pp. 129-155.

RAPONDA-WALKER A. (1950), « Essai de grammaire Tsogo », *Bulletin de l'Institut d'Etudes Centrafricaines*, n°1, ORSOM, Paris, pp. 5-69.

RAPONDA-WALKER A. (1960), *Notes d'histoire du Gabon ; avec une introduction, des cartes et des notes de Marcel Soret*, Mémoire de l'IEC, Brazzaville.

REKANGA J-P (2001), *Essai de grammaire Himba (langue bantoue du Gabon, B36)*, Tomes 1 et 2, Thèse de Doctorat en Philosophie et Lettres, Université Libre de Bruxelles.

RUHLEN M. (1997), *L'origine des langues*, Éditions Belin, Paris.

VAN DER VEEN L. J. (1988), « Caractéristiques principales du groupe B 30 (Gabon) », *Pholia*, Volume 3, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 271-290.

VAN DER VEEN L. J. (1989), « Doubles réflexes dans quelques langues du groupe okani (Gabon) », *Pholia*, Volume 4, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 229-243.

VAN DER VEEN L. J. (1991), *Etude comparée des parlers du groupe okani – B 30 (Gabon)*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2.

VAN DER VEEN L. J. (1991), « Etude dialectométrique et lexicostatistique du groupe B 30 (Gabon) », *Pholia*, Volume 6, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 191-217.

VAN DER VEEN L. J. (1999), *Les Bantous eviya (Gabon-B30): langue et société traditionnelle*, Note de synthèse en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences du Langage, Université Lumière-Lyon 2.

VAN DER VEEN L. J. et BODINGA-BWA-BODINGA S. (2002), *Gedandedi sa Geviya. Dictionnaire Geviya-Français*, Langues et Littératures de l'Afrique Noire (XII), Édition Peeters, Leuven-Paris-Sterling, Virginia.

VAN DER VEEN L. J. (non publié), « Lexique gevove-français », *Pholia*, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, (version provisoire).
